

LOIRE-ATLANTIQUE

GMS et circuits courts :
une histoire qui se construit

VENDÉE

Apesa aide les
entrepreneurs à retrouver
l'énergie d'avancer



INFORMATEUR JUDIC

Jean-Charles
VEYRAC

Président de la Chambre des
notaires de Loire-Atlantique

Céline
LECOMTE

Présidente de la Chambre
interdépartementale des
notaires Atlantique-Poitou

“ NOUS POSONS UN
DIAGNOSTIC FIN
SUR **LA SOCIÉTÉ** ”



LA SAGA XXL

5, 16* ET 20
DÉCEMBRE 2023

*Date en attente de validation

Neodif XXL

PARC DES EXPOSITIONS
DE LA BEAUJOIRE



RHEIN-NECKAR

AIX

MONTPELLIER



PRESTATIONS VIP

Informations et réservations
PARTENAIRES@HBCNANTES.COM



AMBIANCE. CONVIVIALITÉ. ÉMOTIONS.



sommaire

● N° 7172 ● VENDREDI 3 NOVEMBRE

ours

DIRECTION
Directeur de la publication
Guillaume LALAU
Directrice
Laëtitia BLANCHARD

RÉDACTION
redaction@informateurjudiciaire.fr
Rédactrice en chef
Nelly LAMBERT
Journalistes
Éric CABANAS, Alexandrine DOUET, Marie LAUDOUAR, Nicolas LE PORT
Secrétaire de rédaction
Gildas PASQUET
Ont participé à ce numéro
Sophie COMTE, Florence FALVY, Karine LIMOUZIN

CRÉATION ARTISTIQUE
Directeur artistique
David PEYS
Maquettiste
Camille JUREK
Photographe (couverture)
Benjamin LACHENAL

ANNONCES LÉGALES
annonces-legales@informateurjudiciaire.fr
Responsable du service annonces légales
Isabelle OLIVIER
Assistante de direction
Rozanne GENDRON
Assistante administrative
Lesline KOUITY
Responsable du développement commercial
gbremaude@informateurjudiciaire.fr
Gaël BRÉMAUD

ABONNEMENT
Rozanne GENDRON
abonnement@informateurjudiciaire.fr

PUBLICITÉ
Laëtitia BLANCHARD
02 40 47 00 28

IJ Informateur Judiciaire
N° 7172
SAS au capital de 155 000 €
Siège Social : 15 Bd Guist' Hau
- CS 14226 - 44 042 NANTES
CEDEX 1
02 40 47 00 28
contact@informateurjudiciaire.fr
N° CPPAP : 0925 179873 -
ISSN 0755768X - RCS Nantes 348
327 891
CCP Nantes 11 53 M

Prix de vente : 2,2 €

Abonnement 1 an
39 € (TVA incluse) magazine
numérique + site internet
79 € (TVA incluse) couplage
magazine numérique et papier
+ site internet
Dépôt légal à parution
Hebdomadaire
Parution le Vendredi
Membre du Réseau Hebdo Éco

Impression
Rotimpres : Pla de l'Estany
17181 Aiguaviva (Girona) Espagne



L'ESSENTIEL DE LA SEMAINE

À la Une

4. Apesa aide les entrepreneurs à retrouver l'énergie d'avancer

Actualités

6. GMS et circuits courts : une histoire qui se construit
8. La Vendée veut booster son tourisme d'affaires
11. Démographie : Loire-Atlantique, scénarios d'un ralentissement
12. Défi zéro déchets : un excellent 2^e cru
14. Quand les start-up ouvrent leurs portes
16. Pays de la Loire : voiture électrique et GPL poursuivent leur conquête
17. À venir

VIE DES ENTREPRISES

18. Cocktail Vision, CvO Design, Décisions & Co, GH, Groupe Liébot, H&H Habitat, Invitation à la ferme, Marmott', Sorewards



L'ENTRETIEN

24. Céline Lecomte et Jean-Charles Veyrac : « Nous posons un diagnostic fin sur la société »

LE CERCLE DES EXPERTS

30. Cap sur l'économie circulaire... vers un nouveau modèle de société ?
33. La gestion du collectif, la master class venue de l'ovale

ÉNOLOGIE

36. Le nouveau visage des vins corses

ENVIES, TABLES & CULTURE

40. Cali en concert, exposition Suzanne Valadon, restaurant La Tribu herbretaise...

43. ANNONCES LÉGALES ET JUDICIAIRES



APESA AIDE LES ENTREP À RETROUVER L'ÉNERGIE

D'ici fin 2023, plus de **400 entrepreneurs vendéens en situation de défaillance** devraient avoir déposé un dossier devant le **Tribunal de commerce** de La Roche-sur-Yon. Derrière cette statistique, se cachent des femmes et des hommes en souffrance. Or, sur leur chemin, il y a l'association **Apesa 85** et son dispositif d'accompagnement psychologique. Muriel Adjiman et Jérémy Cantin ont pu en bénéficier. Ils témoignent.

Par Marie LAUDOUAR

Une activité prometteuse et puis le grain de sable qui fait tout basculer. Face aux difficultés qui s'accumulent, un jour d'octobre 2022, Muriel Adjiman a dit stop et s'est rapproché du Tribunal de commerce de La Roche-sur-Yon. Une décision qui l'a plongée dans une détresse psychologique profonde. Et c'est grâce au soutien de l'association Apesa 85 que l'entrepreneure vendéenne a pu relever la tête.

« En 2018, j'ai repris L'Étoile du Lac, un restaurant traditionnel de 50 couverts près de Montaigu. Au début, tout s'est bien passé, témoigne-t-elle. J'ai trouvé du personnel rapidement et la fréquentation était bonne. Puis le Covid est arrivé. Là, tout s'est arrêté brutalement. Le soir même de l'annonce du confinement, l'établissement fermait ses portes pour une durée indéterminée. Or, le lendemain, nous devions être complets et les réfrigérateurs étaient pleins. Combien de temps allais-je pouvoir tenir avec ma petite trésorerie ? »

Deux mois et demi plus tard, à la fin du premier confinement, tous les clients ne sont pas de retour. Les salariés, habitués du service du midi ne viennent plus car ils sont en télétravail. Le deuxième confinement affaiblit davantage la structure. En tout et pour tout, L'Étoile du Lac est resté fermé neuf mois et demi. Et ça laisse des traces, forcément. Lors de la reprise en mai 2021, toute l'équipe a démissionné. Muriel devient cheffe de cuisine et serveuse, et le temps d'un été, reçoit le soutien de sa famille et de ses amis. Mais plus rien ne fonctionne : le nouveau chef démissionne et la serveuse est en arrêt maternité. Démunie, Muriel se tourne vers le Tribunal de commerce.



RENEURS D'AVANCER

Prendre du recul

« Là, devant le juge, je me suis écroulée. Voyant ma fragilité, il m'a parlé d'Apesa 85. J'avais besoin de parler de ce qui m'arrivait et de me redonner des objectifs, alors j'ai accepté sans hésiter. Ce dispositif m'a permis de prendre du recul, de retrouver l'énergie d'avancer et le courage d'affronter la procédure judiciaire qui s'achève en fin d'année. » Entretiens, L'Étoile du Lac a été vendu et Muriel a retrouvé un emploi de technico-commercial.

Pas très loin de là, aux Brouzils, Jérémy Cantin est un garagiste engagé dans les solutions de décarbonation. En 2019, il a lancé E-Néo, une société dédiée au retrofit des poids lourds. Le retrofit, c'est la conversion d'un moteur thermique en électrique, alimenté par batteries et pile à combustible hydrogène. En France, E-Néo fait figure de pionnier. « Fin 2022, nous avons mis en service le premier tracteur agricole retrofit à l'hydrogène. Côté poids lourds, nous étions également bien avancés puisque nous avons commencé le processus d'homologation d'un camion-porteur hydrogène destiné au Département de la Vendée. » Soutenu par l'écosystème local, E-Néo avait même déposé ses valises sur l'ancien site Michelin, à La Roche-sur-Yon. « Au 1^{er} avril, nous étions prêts à franchir le cap de l'industrialisation. Pourtant, un mois plus tard, je me suis retrouvé en cessation de paiement. L'importante levée de fonds (*montant non communiqué, NDLR*), pourtant bien engagée, n'a pas abouti suffisamment vite et cela nous a mis en difficulté. »

« Quand j'arrive au Tribunal de commerce, poursuit-il, j'oscille entre colère, abattement profond et l'espoir d'une reprise. J'ai trois mois de trésorerie devant moi, je dois trouver un travail alimentaire en urgence. L'accompagnement psychologique d'Apesa me permet alors de recoller progressivement les morceaux, de me réaligner et d'arrêter de culpabiliser. »

Le temps des bonnes nouvelles revient le 13 juillet avec la reprise d'E-Néo à la barre du tribunal, par le groupe Vensys. « Avec Sophie Renner, sa dirigeante, nous partageons beaucoup de valeurs. Le 19 juillet, j'ai signé un CDI en tant qu'expert en solutions de décarbonation, au sein d'une toute nouvelle cellule innovation. C'est un soulagement de voir l'aventure continuer, même si avec 300 personnes autour de moi, je change d'échelle. Il va falloir s'y habituer et c'est pour cela que dans cette phase de rebond, le soutien psychologique d'Apesa est essentiel. » ●

PRATIQUE

Contact85@apesa-france.com

Tél. : 02 51 37 67 05



Trois questions à Michel Caillet, président d'Apesa 85

Quelle est la vocation de l'association ?

Apesa est l'acronyme d'Aide psychologique à l'entrepreneur en souffrance aigüe. Ce dispositif d'écoute et d'accompagnement psychologique a été créé en 2013 au sein du Tribunal de commerce de Saintes, avant d'arriver en Vendée l'année suivante. Aujourd'hui, 93 juridictions font partie du réseau national. Nous intervenons principalement lorsque l'entrepreneur vient déposer son dossier au greffe du tribunal de commerce ou lorsqu'il rencontre le juge.

En quoi consiste cet accompagnement psychologique ?

Grâce à notre réseau vendéen de 35 sentinelles, principalement composé de juges et greffiers, mais aussi de leurs collaborateurs ou de mandataires judiciaires, nous détectons les entrepreneurs en souffrance psychologique. Si la personne est réceptive, nous lui présentons le dispositif Apesa. Avec son accord, la sentinelle réalise une fiche d'alerte et la transmet à la plateforme nantaise Rema. Un psychologue rappelle l'entrepreneur dans les 20 minutes suivant le déclenchement de l'alerte : en cas de crise suicidaire, il faut aller très vite. Le professionnel établit à distance un diagnostic de son état psychique et si besoin, transfère le patient à un psychologue local pour une prise en charge gratuite jusqu'à cinq séances. Enfin, six mois après la fin de la prise en charge, la plateforme rappelle l'entrepreneur pour savoir comment il va.

Quel est le profil de ces entrepreneurs ?

Depuis 2014, Apesa 85 a fait 157 fiches d'alerte pour 101 accompagnements. Pour 2023, courant octobre, nous étions déjà à 20 fiches pour 14 accompagnements. La moyenne d'âge est de 48 ans, 70 % sont des hommes. Le déclenchement de l'alerte a principalement lieu lorsque l'entrepreneur est en liquidation judiciaire (60 % des cas).

GMS ET CIRCUITS COURTS

UNE HISTOIRE QUI SE CONSTRUIT

À l'occasion du dernier salon **Serbotel**, qui s'est déroulé du 22 au 25 octobre au Parc des Expositions de Nantes, la CCI Nantes St-Nazaire a réuni les professionnels de la **grande distribution** et les petits **producteurs et transformateurs** locaux pour mettre en lumière et **démystifier des relations** qui se sont multipliées depuis la crise sanitaire.

Par Nelly **LAMBERT**



À l'occasion du salon Serbotel, une table ronde réunissait le 24 octobre des représentants de la grande distribution alimentaire et des petits producteurs et transformateurs locaux afin de discuter des enjeux liés aux circuits courts.

Tout est parti d'une charte d'engagement lancée par la CCI Nantes St-Nazaire et la Chambre d'agriculture (CA) de Loire-Atlantique en 2020 et signée par les acteurs représentatifs de la grande distribution alimentaire, durant la période Covid, à un moment où producteurs et transformateurs cherchaient des solutions pour écouler leurs marchandises.

Trois ans plus tard, le salon Serbotel a fourni le prétexte idéal pour faire une photographie des relations tissées. À cette occasion, une table-ronde a été organisée par la CCI et la CA, réunissant cinq enseignes de l'alimentaire et autant de producteurs et transformateurs.

Le premier constat est positif : la démarche de favorisation des circuits courts, loin de s'être arrêtée avec la fin de la crise sanitaire, a perduré car elle a rencontré une attente durable auprès des consommateurs.

Des freins réels ou fantasmés

La première étape pour développer les circuits courts a nécessité – et nécessite encore – de la communication et de la pédagogie de la part des différents acteurs, notamment pour passer outre les éventuelles réticences et idées préconçues. Pascal Claret, élu de la CCI et dirigeant d'un magasin Super U à Carquefou, regrette ainsi l'image de David contre Goliath trop souvent relayée par certains médias. « Je vois mon rôle de distributeur comme cela : permettre à des gens de se développer », affirme-t-il, faisant référence au partenariat qui unit son magasin au Blanc Glacé, producteur de glaces bio à Sucé-sur-Erdre. Manger du magasin Carrefour La Beaujoire, Hubert Gandon le conçoit : « Le visage de la grande distribution peut faire peur à des petits producteurs, mais aujourd'hui on a besoin d'eux. Il ne faut pas qu'ils hésitent à nous contacter, à nous remuer, à insister », lance-t-il. Pour lui, le contact est aujourd'hui facilité, a contrario de ce qui pouvait se pratiquer il y a encore quelques années « quand les décisions de référencement local se faisaient au niveau national ». Là encore, 2020 s'est avérée un tournant, estime-t-il. « On a redonné la main aux magasins et ça s'est énormément simplifié », même s'il reconnaît qu'il reste encore du chemin à parcourir.

Sur la question des obstacles initiaux, Virginie Ean, cogérante de l'entreprise Le Blanc Glacé avec son mari, avance de son côté un autre frein, celui de l'image collée à la grande distribution « pas toujours de haute qualité » dans l'esprit des consommateurs que le couple ciblait. Malgré tout, les producteurs ont fini par travailler avec Pascal Claret qui les avait sollicités, sensibles à l'argument de la diversification de leurs circuits de distribution, même s'ils ont effectivement dû expliquer leur démarche à certains de leurs clients.

À l'inverse, le groupement d'éleveurs laitiers installé à Remouillé En direct des éleveurs est allé de lui-même rencontrer Système U et E.Leclerc. Damien Bari, qui en fait partie, raconte comment, de producteurs de lait, les exploitants sont

devenus transformateurs et vendeurs : « Ce n'était pas dans nos compétences et donc on a voulu se rapprocher de ceux pour qui ça l'était car on n'avait pas le droit de se tromper », rapporte-t-il. « La première fois qu'ils sont venus nous voir, c'était avec une brique de lait très traditionnelle, se souvient Laurent Ploquin, adhérent E.Leclerc à Clisson. On leur a demandé de retravailler le sujet car c'était trop classique. Or, la différenciation est essentielle. Dans nos magasins, il y a plein de produits, il faut raconter une histoire aux consommateurs. » Mission accomplie : proposant un conditionnement en poche qui se distingue des habituelles briques et bouteilles de lait, En direct des éleveurs a cassé les codes et s'est fait une place.



Le visage de la grande distribution peut faire peur à des petits producteurs, mais aujourd'hui on a besoin d'eux.

Hubert GANDON

S'agissant de la contractualisation de la relation commerciale, Stéphane Houssin, à la tête de l'Intermarché Nantes Éraudière, a voulu pour sa part démystifier cette étape : « On l'a fait à l'ancienne : j'ai contacté Antoine Alabeurthe (*responsable commercial de la brasserie artisanale bio et solidaire Tête Haute, basée au Cellier, NDLR*), il m'a présenté ses produits, on s'est tapé dans la main et c'est parti comme ça. »

Et une fois la relation établie ? Le viticulteur Olivier Ganichaud, fort d'une expérience de plus d'une vingtaine d'années avec les GMS, ne voit pas de différence avec n'importe quelle autre relation commerciale : « C'est une relation humaine », résume-t-il, qui implique d'être travaillée dans la durée, en faisant attention aux besoins de ses clients. Plusieurs acteurs de la grande distribution se sont ainsi dit sensibles à la carte de l'animation, point fort des petits producteurs et transformateurs par rapport aux industriels.

C'est justement le créneau qu'a investi Vincent Farias, repreneur il y a cinq ans de la société Atlantique Saumon Fumé : il propose des animations dans les GMS qui le lui demandent.

Mutualiser la logistique ?

Autre frein abordé : la question de la logistique, en particulier la problématique du dernier kilomètre, qui coûte souvent cher. « Pour le moment, on arrive à optimiser nos livraisons sur Nantes », relativise Antoine Alabeurthe. Le représentant de la brasserie Tête Haute, qui est allé voir il y a un peu moins d'un an Intermarché avec une gamme dédiée à la grande distribution, dresse un bilan plutôt positif : « Pour nous, ça a été un moyen de monter en compétences, en structurant l'entreprise sur le volet commercial et logistique », explique-t-il. « Nous savons que ce n'est pas forcément facile pour eux, alors nous nous adaptons à eux pour les livraisons, précise Stéphane Houssin. On leur demande combien de fois par semaine et quels jours ils peuvent nous livrer. » Pascal Claret, de son côté, identifie une solution : que les petits producteurs situés dans la même zone territoriale s'organisent pour mutualiser les livraisons. Preuve qu'il reste encore des marges de progression pour améliorer encore les relations entre les acteurs. ●



LA VENDÉE VEUT BOOSTER SON TOURISME

Facteur **d'attractivité** et propice à des retombées économiques positives, le tourisme d'affaires est au cœur de la **stratégie de développement** de la Vendée. Depuis la fin de la crise sanitaire, le secteur reprend de l'élan dans le département, avec des chiffres quasi identiques à 2019. Pour surfer sur cette dynamique, **Vendée Expansion**, l'agence de développement économique du Conseil départemental, vient de lancer une campagne de communication.

Par Alexandrine **DOUET**

« En vrai, on devrait faire un séminaire en Vendée ! » Tel est le slogan de cette campagne de communication au ton décalé, déployée cet automne par le Département, qui a inscrit le tourisme d'affaires dans son schéma de développement touristique 2022/2028, avec à la clé un budget de 60 k€. Réalisée en partenariat avec l'agence nantaise Augural Strateo, l'opération programmée jusqu'à mi-décembre, est déclinée sur différents supports : campagne LinkedIn, insertions publicitaires dans la presse spécialisée ou encore diffusion d'une

brochure à plus de 500 entreprises de proximité, en Vendée et dans les départements limitrophes. L'objectif est d'attirer une clientèle BtoB composée d'entreprises, de fédérations professionnelles, d'associations et d'agences événementielles implantées dans le grand Ouest et en région parisienne.

73 acteurs référencés

Tandis que le tourisme occupe une place de premier plan en Vendée, avec un chiffre d'affaires annuel de plus de 2 Mds€, la filière Mice¹ représente un

véritable levier de croissance. « Depuis plusieurs années, et tout particulièrement depuis la fin de la crise du Covid, nous misons sur le tourisme d'affaires qui constitue pour les professionnels du secteur une opportunité de répartir leur activité sur les 12 mois de l'année, commente Guillaume Jean, président de Vendée Expansion. Mais nous avons toujours besoin de faire connaître notre offre, la Vendée n'étant pas encore totalement identifiée comme une destination d'affaires. » Depuis 2021, cette offre est réunie en un seul endroit, à savoir



© S. Bourcier



© S. Bourcier



© S. Bourcier

D'AFFAIRES

le site internet *Vendee-congres-seminaires.com* où sont répertoriés 73 partenaires (contre une soixantaine il y a deux ans) «répondant à un cahier des charges strict, à un standard assez élevé», poursuit l'élu. On y trouve des agences événementielles, des hébergements avec salles de réunions, des espaces événementiels ou encore des sites proposant tous types d'activités, notamment en pleine nature.

41 % des nuitées hôtelières en 2022

Depuis l'année dernière, le secteur d'activité reprend des couleurs en se rapprochant du niveau de fréquentation d'avant Covid. En 2022, la part des nuitées d'affaires représentait en effet 41 % des nuitées hôtelières dans le département (soit 660 000 nuitées), contre 43 % (670 000 nuitées) en 2019. Sur le plan régional, la Vendée pesait 16 % des nuitées d'affaires en Pays de la Loire, et se classait en troisième position derrière la Loire-Atlantique et le Maine-et-Loire. «Après deux ans dans le coma,

2022 a été pour nous synonyme de reprise. L'embellie se poursuit cette année, puisque nous avons enregistré une croissance de 30 % par rapport à l'an dernier. On sent que les entreprises ont tourné la page du Covid et ont envie de réunir leurs équipes», souligne Adeline Rabouin, co-gérante de l'agence événementielle Show Time. Installée à Givrand, la structure est spécialisée dans l'organisation de team building ou d'événements "incentive".

4 M€ d'investissement pour les Jardins de l'Atlantique

Cette reprise est confirmée par Clément Floriot, coordinateur régional Mice pour le groupe Vacances Bleues, propriétaire des Jardins de l'Atlantique, implantés à Port Bourgenay. «Dès mars 2022, nous avons senti un retour de la clientèle d'affaires. Le bilan s'annonce très satisfaisant pour 2023, et nous sommes très optimistes pour 2024, avec déjà des réservations en hausse pour la période mai-juin.» Construit il y a une trentaine d'années, l'hôtel trois étoiles, qui s'étend

sur 12 000 m² et dispose d'un restaurant, de courts de tennis ou encore d'un centre aquatique, a dès le départ été conçu pour accueillir des séminaires et congrès. Aujourd'hui, le tourisme d'affaires représente un tiers de son chiffre d'affaires qui devrait atteindre les 6 M€ fin 2023 (en hausse de 20 % par rapport à 2021). Cette clientèle vient en grande majorité de Vendée et des départements limitrophes, mais aussi de région parisienne (40 % du CA). Et alors qu'un programme de réaménagement du port est engagé, l'établissement a lancé, il y a près de deux ans, une campagne de travaux pour un montant de 4 M€ avec, à la clé, la rénovation de ses 135 chambres et de la plupart de ses salles de réunion (une quinzaine au total), ainsi que la réfection des façades ou encore la réalisation d'accès aux personnes à mobilité réduite. La fin du chantier est programmée pour mars prochain. ●●●

¹Mice est un acronyme anglais (*Meetings, incentive, conferences, exhibitions/events*) qui désigne l'ensemble des activités et services liés aux événements professionnels.



...

Tous les feux au vert pour 2024

Dans le bocage vendéen, le Puy du Fou poursuit lui aussi ses investissements pour faire vivre ses infrastructures durant toute l'année et répondre aux besoins de la clientèle d'affaires. « En concurrence avec le littoral, nous proposons une offre différenciante en nous appuyant sur notre parc hôtelier de 500 chambres, nos espaces de séminaires, notre équipe technique et nos spectacles que nous pouvons réactiver l'hiver, détaille Thomas Guitet, directeur de Puy du Fou Congrès. Lorsque le parc est fermé au public, entre novembre et avril, nous pouvons même privatiser entièrement notre site de 60 ha. » Depuis sa création en 2007, la filiale tourisme d'affaires du Puy du Fou ne cesse d'évoluer, et a vu son activité accélérer depuis 2020, avec la construction du théâtre Molière (10 M€), un centre de congrès de 3 500 m² pouvant accueillir jusqu'à 500 personnes. En l'espace de quatre ans, l'équipe est ainsi passée de 8 à 27 collaborateurs. « Nos clients, dont 50 % viennent de région parisienne, apprécient la déconnexion loin du quotidien, en se réunissant dans un centre de congrès situé en pleine nature, plutôt que dans un centre-ville. » L'année 2024 s'annonce déjà comme un ex-

cellent cru pour le parc vendéen. « Nous n'avons jamais eu autant d'avance pour les réservations sur la période entre juin et octobre. Nous bénéficions probablement d'un effet "Jeux olympiques", tandis que les espaces événementiels de la capitale seront mobilisés pour le rendez-vous », ajoute Thomas Guitet.

Guillaume Jean, de son côté, compte bien aussi surfer sur deux autres grands événements prévus l'an prochain, à savoir la 13^e édition des Florales qui se tiendra du 17 au 26 mai au Logis de la Chabotterie, ainsi que le 10^e Vendée Globe, dont le coup d'envoi sera donné le 10 novembre 2024 aux Sables d'Olonne. « Ces rendez-vous majeurs sont des atouts de poids pour séduire la clientèle d'affaires. Déjà, nous sentons un véritable engouement autour du Vendée Globe, dont la dernière édition s'était déroulée en pleine crise sanitaire. Dès le printemps 2022, nous avons commencé à enregistrer des réservations, soit deux ans et demi avant le départ de la course. Du jamais vu ! Les partenaires et sponsors notamment vont en profiter pour accueillir leurs équipes en marge de l'événement. Cela aura évidemment un impact très fort sur la filière tourisme d'affaires », conclut le président de Vendée Expansion. ●

Le Puy du Fou lance le Club des Géants

Le 28 octobre dernier, à une semaine de sa fermeture au public, le parc vendéen a annoncé officiellement la création du Club des Géants, devant une centaine d'invités, des représentants de ses entreprises partenaires, implantées dans grand Ouest et en région parisienne.

« L'idée du Club des Géants est née d'un constat : dans une région exceptionnellement dynamique, de nombreux entrepreneurs et chefs d'entreprise sollicitent régulièrement

le Puy du Fou pour pouvoir y emmener leurs clients, prospects, partenaires, ou tout simplement leurs équipes, et profiter du cadre détendu du parc pour favoriser et renforcer des relations

professionnelles » détaille le Puy du Fou dans sa plaquette de présentation. L'adhésion au club comprend un accès illimité au parc durant la saison estivale ainsi que la mise à disposition de salles de réunion et d'espaces privatifs.

Les membres pourront aussi bénéficier pendant un an d'un service de réservation, d'un parking au plus près des entrées, ou encore d'entrées gratuites pour leurs invités. Ils auront également la possibilité de participer avec l'ensemble des adhérents à quatre temps forts, au cours desquels seront conviés des personnalités politiques, des médias, ou encore du monde de l'économie.



Nicolas de Villiers

DÉMOGRAPHIE

LOIRE-ATLANTIQUE :

SCÉNARIOS D'UN

RALENTISSEMENT

Le rythme de progression de la population va ralentir pour totaliser **1,7 million d'habitants en 2050**. Selon l'Insee, la croissance démographique ralentira dans toute la Loire-Atlantique d'ici à 2050 et la **population vieillira**.

Une donnée à prendre en compte par les acteurs publics.

Par **Éric CABANAS**

De 1,5 million d'habitants actuellement, la Loire-Atlantique devrait gagner 200 000 habitants en 27 ans (287 000 entre 2018 et 2050), une croissance en régression par rapport à la période 2008-2018. Dans tous les scénarios d'évolution envisagés par l'Insee, la population vieillit. La population cesserait de croître à partir de 2059.

Le seul élément de croissance démographique proviendrait de l'arrivée de nouveaux habitants extérieurs au département, c'est-à-dire le solde migratoire. Il « deviendrait l'unique moteur de croissance démographique à compter de 2044, année où le nombre de décès deviendrait supérieur au nombre de naissances. Ce solde naturel négatif s'expliquerait par le surcroît continu de décès lié à l'arrivée aux grands âges de la génération du baby-boom, cumulé à une baisse des naissances à partir de 2040, liée à la baisse du nombre de femmes aux âges les plus féconds (25-35 ans) », précise l'Insee.

Selon ce premier scénario, tous les secteurs du département seraient concernés par ce ralentissement, mais la croissance « resterait plus marquée dans la métropole nantaise (hors Nantes) ainsi que dans les zones incluant Treillières, Savenay et Blain, Machecoul-Saint-Même et Saint-Philbert-de-Grand-Lieu ». La hausse de population serait plus modérée dans le pourtour nord du département. Le nombre d'habitants diminuerait légèrement chaque année jusqu'en 2050 dans le secteur incluant Châteaubriant.

Migrations, clés de la démographie

En appliquant un deuxième scénario, maintenant la croissance démographique antérieure à 2028, l'Insee estime que le département atteindrait 2 millions d'habitants vers 2060. Et selon le troisième scénario, lié à une restriction de la

capacité à accueillir de nouvelles populations en lien avec les fortes tensions sur le marché immobilier et foncier, la population commencerait à décliner dès 2037, passant sous le seuil de 1,4 million d'habitants. Un quatrième scénario prend en compte une baisse de l'activité économique, engendrant un début de baisse de la démographie à partir de 2043.

Dans tous ces scénarios, le vieillissement de la population se poursuivrait avec une part de seniors (65 ans et plus) supérieure en 2050 à 2018 (environ 141 000 seniors de plus), la part des jeunes de moins de 30 ans, passant de 37,4 % à 32,7 % en 2050.

L'Insee a même inclus dans son scénario de référence, l'hypothèse selon laquelle la multiplication des nuits à plus de 20°C conduirait à augmenter les migrations vers les côtes de l'océan Atlantique, les populations venant y trouver un climat plus supportable qu'au Sud.

Renouveau des villes moyennes

Les spécialistes de l'Insee ont imaginé un cinquième scénario, partant du principe que la population s'éloignerait des grands pôles urbains, Nantes et Saint-Nazaire, avec le développement des pôles intermédiaires. « Ainsi, 755 000 habitants vivraient à Nantes Métropole, contre 806 000 dans le scénario de référence, et 133 000 dans la Carene (contre 141 000), précise l'étude de l'Insee.

Visiblement, quels que soient les scénarios, les migrations résidentielles, principales inconnues de l'évolution démographique, influenceront fortement la population de demain. Et ceci dépendra aussi beaucoup des capacités de logement. ●

Source : Insee Analyses Pays de la Loire. N° 119.

DÉFI ZÉRO DÉCHET

UN EXCELLENT 2^E CRU



Une partie des 131 salariés éco-acteurs qui ont relevé avec succès le Défi zéro déchet des entreprises organisé par l'association nantaise Oasis Environnement.

C'est l'heure du bilan pour les participants à la deuxième édition du **Défi zéro déchet des entreprises** : les neuf structures participantes (entreprises et collectivités) ont en moyenne **réduit de 44 % leurs déchets**, soit 12,3 tonnes de pollution évitée. Devant le succès de l'opération, les **inscriptions au troisième défi** sont d'ores et déjà **lancées**.

Par Nicolas **LE PORT**

Environ 130 kg de déchets par an et par salarié : c'est la quantité moyenne produite par les entreprises du tertiaire. Ce sont ainsi plus de 3 millions de tonnes de déchets de bureau qui sont générées annuellement par les entreprises françaises. Soit un coût estimé à près de 200 € par salarié et par an selon le "Guide éco-responsable au bureau" de l'Ademe, sorti en 2021.

Pour inverser la tendance tout en répondant aux enjeux de la transition (Le Plan national de prévention des déchets a pour objectif de réduire d'ici 2030 de 15 % les déchets ménagers et assimilés), l'association nantaise Oasis Environnement vient d'accompagner neuf entreprises durant six mois dans le cadre du deuxième Défi zéro déchet des entreprises.

Soutenue par Nantes Métropole et l'Ademe, l'initiative a une nouvelle fois été un succès : « Après les exceptionnels résultats de la première année (*les participants avaient réduit en moyenne de 56 % leurs déchets, NDLR*), ceux de cette deuxième édition sont excellents, se félicite Cédric Henrat, le fondateur de l'association. Nous avons constaté une diminution moyenne de 44 % des déchets, soit plus de 12,3 tonnes qui ne finiront pas dans l'incinérateur. »

Autre bonne nouvelle : une nette amélioration a également été constatée au niveau du tri. Le fondateur d'Oasis Environnement s'est ensuite réjoui des nouveaux profils d'entreprise qui ont rejoint l'aventure : « Parmi les neuf structures participantes², nous avons un Ehpad, un établissement scolaire et un Esat. »

DES ENTREPRISES

Ateliers, animations et pesées

Concernant le déroulement du défi, c'est un parcours rythmé par des ateliers, des animations et des pesées : « Dans chaque structure participante, des grappes de salariés volontaires constituent un groupe d'éco-acteurs qui vont participer à trois ateliers, poursuit Cédric Henrat. Un moyen de travailler avec eux à la fois sur le plan d'actions impactantes qu'ils vont déployer, mais aussi sur leur montée en compétence "déchets". »

L'association réalise au préalable un pré-diagnostic dans chaque entreprise « pour bien cerner ses problématiques et être performant avec le plan d'actions ».

Installation d'un frigo connecté

« Pour répondre à la problématique de la vente à emporter, Syd Groupe Digital Care a par exemple opté pour l'installation d'un frigo connecté, qui propose des plats à emporter consignés faits à partir de produits locaux », a illustré Charlotte Gambier, coordinatrice du défi. L'Adapei35 a quant à elle supprimé les gobelets jetables des machines à café tandis que l'Ehpad nantais la Résidence Sainte-Famille de Grillaud (*lire également l'encadré*) a mis en place un composteur pour gérer ses biodéchets. Enfin, l'entreprise Ineo UTS a proposé du covoiturage à ses équipes et a ainsi agi sur la question de la mobilité. « La preuve que s'attaquer à la question des déchets en entreprise peut aussi constituer une porte d'entrée pour agir sur d'autres thèmes de la transition écologique », conclut Clément Henrat.

Une troisième édition en vue

Devant le succès de cette seconde édition (131 éco-acteurs mobilisés, 2820 salariés sensibilisés et une centaine d'actions engagées), Oasis Environnement vient d'ouvrir les inscriptions à la troisième édition de son défi. Il embarquera cette fois une quinzaine d'entreprises de Loire-Atlantique. Les dix premières inscrites bénéficieront d'un soutien financier à hauteur de 50 % du montant du défi, grâce au soutien financier de l'Ademe et Nantes Métropole. Pour les autres, il faut compter un reste à charge de 950 à 2000 € en fonction de l'effectif de l'entreprise. ●

PRATIQUE – Pour en savoir plus : Oasis-environnement.org

¹ Association née en 2016 à Nantes, Oasis Environnement accompagne les entreprises dans la réduction de leurs déchets et plus globalement leur transition écologique. Elle propose diagnostics, ateliers de sensibilisation, formations, défis zéro déchet... Depuis sa création, elle a accompagné plus de 200 organisations (entreprises, collectivités et associations).

² Adapei35, ADC Propreté, ADT 44, Arest, Ineo UTS, Hellopure, Résidence Sainte-Famille de Grillaud (Ehpad nantais), SYD Groupe Digital Care et l'école de commerce Pigier Nantes.

« Nous avons réduit nos déchets de 45 % »

« Nous avons monté une équipe de six salariés, composée de responsables de service et soignants, résume Manon Godard, responsable hébergement de la résidence Sainte-Famille de Grillaud ayant participé au défi. La démarche a commencé par un diagnostic des équipes d'Oasis environnement.

On a fait tout le tour de l'Ehpad pour voir où on générait le plus de déchets et quels leviers actionner pour les réduire. »

Le tout a ensuite été converti en cinq actions : « On a commencé par récupérer nos déchets alimentaires pour les composter. On a monté un partenariat avec une entreprise locale qui nous fournit les containers. Elle récupère le compost puis le met à disposition des agriculteurs du secteur. Ensuite, nous avons amélioré le tri de nos déchets en investissant dans des bacs jaunes et bleus, et nous avons ajouté un nouvel espace de collecte du verre. On est également passé au recyclage de nos cartouches d'imprimantes. »

Une animation de sensibilisation a également été organisée auprès des résidents pour encourager le geste zéro déchet grâce à des achats en vrac et l'établissement a enfin opté pour le déploiement de "green nudges", ces outils incitant à avoir un meilleur comportement de manière ludique : « Au niveau des cendriers, on a installé l'image d'un mégot qui flotte et rappelle combien de litres d'eau pollue chaque cigarette qui finit dans la mer. »

Ces différentes actions ont porté leurs fruits puisqu'elles « nous ont permis de réduire nos déchets de 45 % en six mois », se félicite Manon Godard.



De gauche à droite : Jean Getin (directeur), Laurent Gallerand (agent de maintenance), Manon Godard (responsable hébergement) de la résidence Sainte-Famille de Grillaud.



À La Cantine Numérique, Adrien Poggetti (veste grise) a présenté aux visiteurs le lieu et ses différents espaces.

QUAND LES START-UP OUVRENT LEURS PORTES

La deuxième édition à Nantes de l'opération **Open Start-up** a permis à différentes sociétés d'ouvrir leurs portes au public. Reportage à **La Cantine Numérique** et chez l'éditeur de logiciels **Lucca**.

Par Gildas **PASQUET**

C'était après-midi portes ouvertes pour les start-up nantaises le 26 octobre dernier, à l'occasion d'Open Start-up. L'idée de ce rendez-vous, qui se tient aussi à Bordeaux et Montréal : montrer au public l'envers du décor du monde des start-up et permettre aux entrepreneurs de se rendre visibles, de parler de leurs innovations, d'échanger avec des investisseurs ou de recruter des talents. Participaient à l'événement près de 35 start-up, parmi lesquelles Lucca, éditeur de logiciels, Pretto, courtier immobilier en ligne, Génération Zébrée, application web destinée à aider les élèves et étudiants dans leur orientation, We Do Good, plateforme de financement participatif pour investir sur des projets à impact ou encore Heero, acteur du financement de la rénovation énergétique, mais aussi des incubateurs et accélérateurs. Lancé par Tractr, studio d'innovation bordelais, Open Start-up était organisé dans la Cité des Ducs avec le soutien de la French Tech Nantes, dont l'une des structures, La Cantine Numérique, sur l'île de Nantes, a joué le jeu des visites.

INDICES OCTOBRE

SMIC AU 1^{ER} MAI 2023

HORAIRE	MENSUEL (35 h)
11,52 €	1747,20 €

SÉCURITÉ SOCIALE

plafond mensuel

2023 : 3 666 €

Le nouveau montant du plafond est valable toute l'année, le gouvernement ayant décidé de fixer désormais un seul plafond par an (43 992 €).

INDICE DES PRIX

(base 100 en 2015 à partir de 2016)

Ce changement de base n'affecte en rien le niveau de l'indice et son évolution.

	SEPTEMBRE (1)	SEPTEMBRE 2022	AUGMENTATION SUR UN AN
INDICE D'ENSEMBLE	118,26	112,74	+ 4,9 %
INDICE HORS TABAC	117,37	111,99	+ 4,8 %

(1) Données partielles.

INDICE DES LOYERS COMMERCIAUX – ILC

	EN NIVEAU	ÉVOLUTION ANNUELLE
2021 T4	118,59	+ 2,42 %
2022 T1	120,61	+ 3,32 %
2022 T2	123,65	+ 4,43 %
2022 T3	126,13	+ 5,37 %
2022 T4	126,05	+ 6,29 %
2023 T1	128,68	+ 6,69 %

Selon la loi 2014-626 du 18 juin 2014 (article 9) qui modifie l'article L145-34 du Code de commerce, deux indices peuvent être utilisés pour la révision des baux commerciaux :

- l'indice des loyers commerciaux pour les activités commerciales ou artisanales;
- l'indice des loyers des activités tertiaires pour les activités autres que commerciales.

INDICE DE RÉFÉRENCE LOYERS ACTIVITÉS TERTIAIRES - ILAT

(Baux d'habitation Loi Mermaz)

TRIMESTRE DE RÉFÉRENCE	ILAT DES LOYERS	VARIATION ANNUELLE
4 ^e TRIMESTRE 2022	126,66	+ 6,46 %
1 ^{er} TRIMESTRE 2023	128,59	+ 6,51 %

INDICE DE RÉFÉRENCE LOYERS – IRL

(Baux d'habitation Loi Mermaz)

TRIMESTRE DE RÉFÉRENCE	IRL DES LOYERS	VARIATION ANNUELLE
4 ^e TRIMESTRE 2022	137,26	+ 3,50 %
1 ^{er} TRIMESTRE 2023	138,61	+ 3,49 %
2 ^e TRIMESTRE 2023	140,59	+ 3,50 %
3 ^e TRIMESTRE 2023	141,3	+ 3,69 %

INDICE NATIONAL BÂTIMENT

(Tous corps d'état)

AOÛT	JUILLET	VARIATION MENSUELLE	VARIATION ANNUELLE
130,6	129,7	0,69 %	2,11 %v

TAUX D'INTÉRÊT

TAUX REFI DE LA BCE

4,50 %

Démystifier l'environnement des start-up

Association animant l'écosystème numérique ligérien et proposant espaces de coworking, événements et programmes d'accompagnement, La Cantine Numérique organisait, en plus d'un forum où étaient présents quelques jeunes pousses et incubateurs, des visites de ses locaux avec présentation de l'offre du lieu. « Cet événement est important parce que La Cantine est un lieu ouvert et de brassage, et que nous avons besoin de le faire connaître auprès des gens qui pourraient encore hésiter à passer la porte, explique Adrien Poggetti, son directeur, qui a assuré les visites. Cela permet aussi de faire prendre conscience au grand public et aux curieux que les start-up et les espaces comme le nôtre sont des entreprises comme les autres. Que derrière "start-up", il y a surtout une réalité : des gens qui travaillent, des emplois... Ce n'est pas forcément toujours l'univers des levées de fonds et de la "start-up nation". Il y a aussi des porteurs de projet, des boîtes plus petites, et qui ont les mêmes besoins que les entreprises traditionnelles : avoir des bureaux, se structurer, recruter, avoir un comptable, des RH, de la com'... Je pense que c'est important de montrer cela pour démystifier l'environnement. Et enfin, certaines des entreprises qui sont ici recrutent, donc Open Start-up permet de créer des rencontres et pourquoi pas de générer des embauches ou des collaborations. » Parmi les courageux ayant bravé la pluie battante ce jour-là, des profils variés, selon Adrien Poggetti, entre grand public curieux de découvrir le lieu ou télétravailleurs intéressés pour y prendre un bureau. Un des visiteurs témoigne : « Après 16 ans de salariat, je suis devenu développeur indépendant depuis la rentrée. Je profite de n'être pas trop occupé pour me reconnecter à l'écosystème nantais et venir rencontrer les gens et les boîtes de Nantes, pour créer de l'émulation, regrouper les énergies et identifier des projets sur lesquels on pourrait collaborer. » Même si ce n'était pas l'affluence des grands jours, Adrien Poggetti estime entre 60 à 70 le nombre de visiteurs. « Cela répond à une vraie logique d'ouverture à d'autres publics, et c'est important de le faire, donc l'expérience est de toute façon positive. »

Chez Lucca, des candidats et des entreprises

Lucca, l'éditeur de logiciels RH et administratifs (temps et activités, suivi des collaborateurs, finance, paie...) compte deux sites dans la métropole : l'un sur l'île de Nantes, l'autre quartier Graslin. C'est dans ce dernier que la société a ouvert ses portes à l'occasion d'Open Start-up. Au programme : présentation de l'entreprise, visite des locaux, échange avec les équipes, découvertes des métiers et des produits... « Notre force, à Nantes, c'est que nous y sommes reconnus, assure Marion Herbert, responsable recrutement chez Lucca. Ceux qui viennent nous voir ont déjà entendu parler de nous par des connaissances qui utilisent nos solutions. C'est un moyen pour nous de leur montrer comment on fonctionne et potentiellement de recruter. Ça a été le cas l'année dernière où nous avons embauché un responsable commercial. » Dans une salle près de l'entrée, des échanges ont lieu entre collaborateurs de Lucca et le public, tandis que les visites des locaux se succèdent, orchestrées par Marion Herbert. « L'opération s'adresse aux candidats mais aussi aux entreprises », confie-t-elle, à l'image de deux alternants en développement informatique venus découvrir l'entreprise, ou d'un professionnel travaillant dans une société de conseil spécialisée dans les systèmes d'information. Celui-ci explique : « J'ai l'habitude de travailler avec des sociétés qui sont aussi des éditeurs de plateformes dans le numérique, et Lucca est un acteur important du milieu nantais. L'idée était d'apprendre à les connaître, et aussi de se faire connaître. Et comme nous sommes aussi éditeur de logiciels, cela permet d'échanger sur des problématiques que l'on a en commun. »

Au total, une trentaine de personnes sont venues pousser la porte de Lucca. « C'est toujours chouette de pouvoir montrer notre environnement. Lors de la visite, les personnes peuvent voir comment les collaborateurs travaillent entre eux, et ceux-ci peuvent aussi sortir des bureaux pour discuter », détaille Marion Herbert, pour qui le bilan de l'opération s'avère « dans l'ensemble, vraiment positif ». ●

PAYS DE LA LOIRE VOITURE ÉLECTRIQUE ET GPL POURSUIVENT LEUR CONQUÊTE

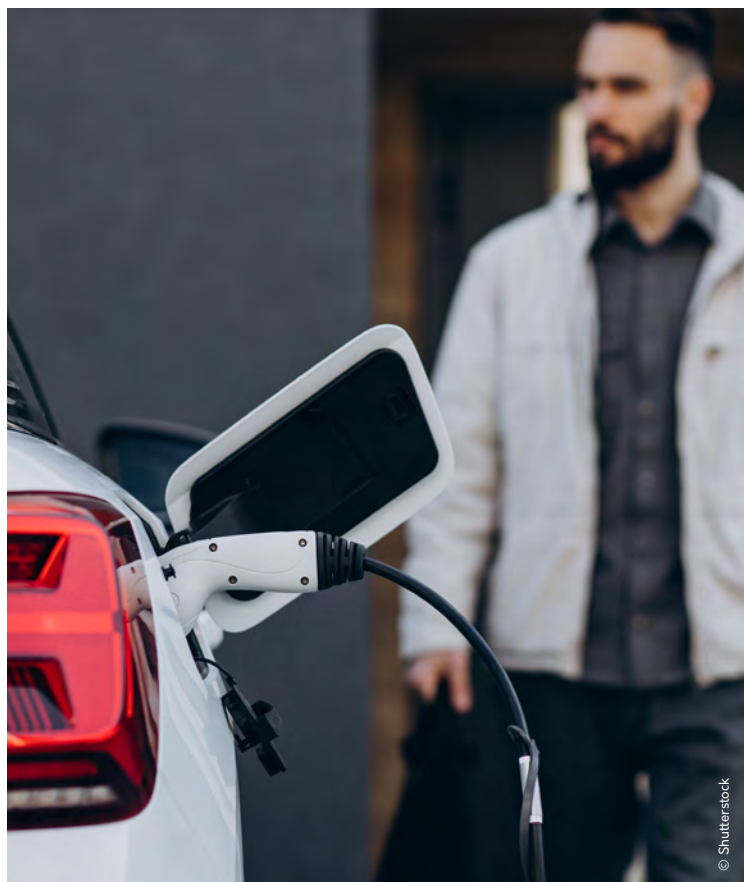
Si la hausse des **ventes de voitures particulières et commerciales** a représenté 63 % des immatriculations du mois de septembre, leur **croissance de 9 %** par rapport au même mois de l'an dernier est nettement soutenue par les **modèles électriques**.

La voiture électrique échappe au recul de la croissance des ventes de véhicules neufs constaté par la Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (Dreal). «La décarbonation du parc s'est poursuivie : les modèles électriques ont représenté 22 % des ventes contre 16 % un an auparavant, 12 % en septembre 2021 et 5 % en septembre 2020 », précise le point mensuel effectué par le service statistique du ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires.

En cumul annuel, les immatriculations de voitures neuves sont en forte croissance par rapport aux douze mois antérieurs (+11,8 % dans la région et +12 % en France).

Nouveau record pour l'électrique

«Elles sont cependant encore nettement plus faibles que celles d'avant la crise sanitaire, en chute respective de 11 % et de 20 % par rapport à la période d'octobre 2018 à



septembre 2019. En septembre, la part des modèles électriques s'est établie à 21,8 % (nouveau record), dépassant pour la huitième fois de suite celle des voitures roulant au gazole (12,3 %). Avec 55 % des ventes, l'essence sans plomb reste néanmoins de loin le carburant préféré des Ligériens. Il y a dix ans (septembre 2013), l'électricité et le gazole rassemblaient respectivement 0,4 % et 64 % des immatriculations de voitures neuves. La catégorie "autres motorisations", essentiellement composée de voitures à bicarburant essence-GPL, est en forte croissance (+31 % au cours des douze derniers mois) et représente 4 % des ventes.

Pour comparaison, la structure énergétique des immatriculations d'occasion est totalement différente : en septembre, le gazole (54 %) a devancé le sans plomb (42 %) et l'électricité (2%). ●

À VENIR

NOVEMBRE

2023

ARTISA'NIGHT, UN TEMPS FORT POUR ACCÉLÉRER LA TRANSITION NUMÉRIQUE

En ce mois de novembre, la CMA Pays de la Loire organise une nouvelle édition de l'évènement Artisa'Night. Deux rendez-vous ont lieu en Loire-Atlantique et en Vendée : le 9 novembre, à l'Espace de Retz à Machecoul-Saint-Même, et le 30 novembre, à la CMA Vendée, à La Roche-sur-Yon.

Des acteurs locaux du digital (entreprises, réseaux associatifs ou encore institutionnels) seront présents pour échanger avec les professionnels de l'artisanat autour des pratiques numériques visant à faciliter le travail au quotidien, renforcer la sécurité de son entreprise ou encore anticiper les changements à venir.

À Machecoul, un parcours immersif permettra d'aller à la rencontre d'une vingtaine d'exposants (ADN Ouest, clubs d'entreprises Initiative Loire-Atlantique Sud, le réseau Répar'acteurs, Drone Atlantique Prestations ...).

Au menu également, deux conférences dont une sur la cybersécurité, ainsi que des ateliers sur l'e-réputation, le numérique responsable ou encore la facture électronique.

À La Roche-sur-Yon, un quizz intitulé "Le digital et vous" permettra aux participants de faire un état des lieux de leurs connaissances en matière de numérique. Il sera aussi question de réalité virtuelle et d'intelligence artificielle avec la présentation d'applications conçues spécialement pour les entreprises artisanales, tandis que des démonstrations seront proposées : drones, hologrammes, 3D Bâtiment, robotique. En clôture, une "surprise digitale" est annoncée avant un cocktail dînatoire, en présence notamment d'Alain Leboeuf, président du Conseil départemental de Vendée, également à la tête de Vendée Numérique.

PRATIQUE

Jeudi 9 novembre, 18h,
Espace de Retz, Machecoul-Saint-Même.

Jeudi 30 novembre, 14h30,
CMA Vendée, La Roche-sur-Yon.

Gratuit.

Inscriptions via le site internet [Artisanight.com](https://www.artisanight.com)
ou la page LinkedIn CMA Pays de la Loire.



VIE des entreprises

Loire-Atlantique • DÉVELOPPEMENT

SOREWARDS FAIT ÉVOLUER LA CARTE CADEAU ET LÈVE 1 M€

Créée en 2019, Sorewards, start-up nantaise installée également dans le Limousin, a redéfini le concept de la carte cadeau avec une **carte « universelle et solidaire pour les entreprises et les comités d'entreprise » (CSE), dématérialisée et rechargeable**. L'une des principales différenciations de Sorewards est qu'au lieu de limiter l'utilisation des cartes cadeaux aux grandes enseignes, la start-up les étend aux **commerces de proximité**, mais aussi aux **associations**, permettant ainsi aux salariés et aux clients de soutenir les causes qui leur tiennent à cœur.

L'entreprise vient d'annoncer une **levée de fonds de 1 M€** réalisée cet été auprès de trois réseaux d'investisseurs de l'Ouest : Premier Étage, Abab et Limousin Business Angels. « Cette levée va permettre **d'accélérer le développement commercial et technique** », explique Tançrède du Réau, dirigeant de Sorewards, avec son frère Erlend du Réau (COO) et Guillaume Tessier (CTO). Depuis la rentrée, le trio s'est d'ailleurs entouré de trois autres personnes, la levée ayant également permis de financer une refonte complète du site internet. Sorewards cible désormais les collectivités et les CSE. En tout, son portefeuille compte une soixantaine d'entreprises, principalement des ETI et grands groupes.

Florence FALVY



Tançrède du Réau

Vendée • STRATÉGIE

COCKTAIL VISION VEUT BOOSTER SA CROISSANCE

C'est parti pour la mise en route de son **usine 4.0 baptisée Vidéoled** et dédiée à la fabrication de modules électroniques et à la réparation des écrans. Cocktail Vision démarre officiellement l'activité de son site de 850 m², avec trois opérateurs. L'usine a pris ses quartiers dans la zone artisanale de La Grolle à Landeronde, à une dizaine de kilomètres du Château du Plessis à La Roche-sur-Yon où l'entreprise est installée depuis 2004. « Nous croyons beaucoup au **made in France** et sommes convaincus que cette usine sera un atout supplémentaire », souligne son PDG Stéphane Frimaudeau, qui espère tripler voire multiplier par quatre son chiffre d'affaires à horizon trois à cinq ans.

Afin d'accompagner sa croissance industrielle, Cocktail Vision a bouclé en juin un **MBO** accompagné par Axio Capital, via son fonds Axio Transmission, devenu actionnaire minoritaire (à hauteur de 40 % environ). Cette opération marque l'entrée au capital de Marie Frimaudeau, son épouse, chargée de la partie commerciale, de Yvan Crémont, directeur administratif et financier du groupe, tous deux fraîchement nommés à la direction générale, et de Vianney Lescroart qui accompagne désormais l'entreprise sur le volet industriel. Elle marque aussi la sortie du fonds Océan Participations. Stéphane Frimaudeau reste quant à lui l'actionnaire majoritaire. Prochaine étape : se développer par **croissance externe**. « Nous souhaitons structurer le marché de l'affichage numérique à l'échelle nationale et saisissons des opportunités d'acquisitions. Pour l'heure, nous travaillons à différentes pistes. » Sur le plan de l'innovation, le groupe ambitionne de rendre **hybrides** ses écrans alimentés par l'énergie solaire et l'électricité avec l'objectif d'aller vers l'autonomie totale des écrans d'ici à 2026. Ce qui nécessitera d'intégrer de nouvelles compétences. Aujourd'hui, Cocktail Vision emploie une cinquantaine de personnes et réalise un CA d'environ 7 M€ au travers de quatre activités : la **régie publicitaire**, son activité historique (plus de 4 M€ de CA), le **négoce** (plus d'1,5 M€ de CA), la **réalisation de contenus** via son propre studio de production vidéo (500 k€ de CA) et la **maintenance des écrans**.

Florence FALVY



Cocktail Vision a investi 2 M€ dans son usine 4.0 à Landeronde (Vendée).

À Clisson, l'usine Eureka du Groupe Liébot désormais étendue sur 12 000 m² devrait atteindre une capacité de 200 000 volets à horizon 2026.

> Loire-Atlantique & Vendée INVESTISSEMENT

GROUPE LIÉBOT : UNE USINE FRAÎCHEMENT INAUGURÉE À CLISSON

Après deux ans de travaux, le groupe vendéen Liébot (CA 2022 de 768 M€ – 4 500 collaborateurs) a inauguré le 20 octobre une **nouvelle usine de volets roulants** à Clisson. Ce site, qui totalise désormais 12 000 m², devrait atteindre une capacité de 200 000 volets sur-mesure d'ici à 2026. Montant de l'investissement : **11,5 M€**.

En service depuis 2016 à Clisson, l'usine de Liébot (5 500 m²) assemblait jusqu'alors des volets roulants. Le site a pris une autre dimension avec le projet industriel "Eureka 2", dont la phase finale vient d'avoir lieu avec l'inauguration du site et de ses 6 500 m² supplémentaires. Avec ce nouvel outil industriel, le groupe intègre la fabrication des lames aluminium et se fixe un objectif ambitieux : **doubler la capacité de production** de l'usine. Ici, les process sont automatisés pour supprimer le port de charges lourdes et ainsi améliorer l'ergonomie, la sécurité et les conditions de travail des équipes. Si la mise en place de ce nouvel outil va permettre une amélioration de la productivité (un volet roulant sera produit toutes les trois minutes), il vise aussi la réduction de **l'impact carbone**. En effet, la fabrication des lames aluminium sur site, alors qu'elles étaient auparavant acheminées depuis le sud de l'Espagne, permettra d'après le groupe vendéen une réduction « significative » des émissions carbone liées au transport, sans préciser de chiffres. De plus, le processus d'automatisation en ligne va contribuer à réduire les chutes d'aluminium et de mousse. À noter aussi que la nouvelle usine est équipée de **panneaux photovoltaïques** (2 180 m²) qui vont couvrir 75 % des besoins en électricité du site.

L'usine, qui compte actuellement 85 personnes, envisage le recrutement d'environ 20 personnes d'ici à 2026. Du fait de l'automatisation des process, les profils évoluent avec davantage de postes de conduite de ligne, de surveillance et maintenance préventive.

Florence FALVY

Loire-Atlantique • INAUGURATION GH LÈVE LE VOILE SUR SON NOUVEAU SITE INDUSTRIEL À CLISSON

Atteindre un chiffre d'affaires de **80 M€** à horizon 2027 (contre 68 M€ en 2022) et doubler d'ici à sa capacité de production, soit **10 000 tonnes par an**. Tels sont les objectifs affichés par GH, spécialiste de la **fabrication de métallerie** (charpente, couverture-étanchéité, serrurerie, menuiserie-aluminium et bardage pour des bâtiments). Pour y parvenir, l'entreprise a investi 28 M€ dans un second bâtiment industriel à Clisson, en face de son site actuel, qu'il a inauguré le 27 octobre dernier. Baptisé Le Grand H, le nouvel équipement, qui s'étale sur **20 000 m²**, comprend un centre de production de charpente métallique robotisé (près de 19 000 m²) « à la pointe de la technologie », entièrement dédié à la charpente métallique. Le convoyage est automatisé et une ligne de peinture thermolaquage qui supprime les COV et solvants du process a également pris place dans l'atelier. En parallèle, 1 600 m² sont dédiés aux bureaux, locaux sociaux... Ici, GH veut montrer son **process industriel**, grâce à des baies vitrées, pour en faire un outil pédagogique ouvert aux écoles et « susciter des vocations », dit Florence Felix, responsable communication & événements. La toiture est recouverte sur **8 000 m² de panneaux photovoltaïques** qui produiront de l'électricité avant d'être réinjectée dans le réseau. Cette centrale serait la deuxième plus grande de Loire-Atlantique. Sur la façade, le **nouveau logo** s'affiche. « Il reprend les initiales des deux fondateurs (Girard et Hervouet) : un G dans la rondeur et un H dissymétrique en signe d'élévation qui traduit l'innovation dans nos métiers et le développement de l'entreprise. Le cadre est quant à lui signe de stabilité et de continuité alors que la couleur brune-orangée rappelle l'acier corten. » Alors qu'à l'extérieur, les moutons broutent pour l'éco-pâturage.

En service depuis septembre 2022, l'atelier de charpente métallique comprend 30 salariés en soudure et débit acier et 25 personnes en bureau d'études et méthodes (190 personnes sur les deux sites de Clisson).

Florence FALVY



Le nouveau centre de production de charpente métallique, inauguré par GH à Clisson le 27 octobre dernier, se veut une vitrine du savoir-faire de l'entreprise.

Loire-Atlantique • DÉVELOPPEMENT <

RÉSEAU INVITATION À LA FERME : DU LAIT BIO EN CIRCUIT COURT

Depuis 2015, le réseau Invitation à la Ferme propose une gamme de **produits bio issus du lait de ferme** et vendus en **circuit court**. Les fermes adhérentes au réseau gèrent chacune leur activité, de la production de lait (vache, chèvre ou brebis) à la transformation en ultra frais (yaourts, crèmes dessert, riz au lait...), fromage ou encore glace, jusqu'à la commercialisation de leurs produits dans un rayon de 80 km. L'appartenance au réseau permet la **mutualisation** d'éléments sans valeur ajoutée à l'échelle individuelle comme les achats d'ingrédients, d'emballages, l'expertise technique ou l'animation d'une marque commune. Avec un siège social et 10 salariés basés à la ferme Péard, à Blain, Invitation à la Ferme compte **45** de ces fermes réparties sur le territoire français.

L'un des enjeux du moment pour Jean-Michel Péard, cofondateur du réseau : **sécuriser le modèle économique** des fermes alors que le marché de la bio est en difficulté. « Nous restons des gens profondément acteurs de la bio mais il faut qu'on arrive à passer ce trou d'air pour pouvoir demain profiter d'un marché où les consommateurs nous feront de nouveau confiance », explique-t-il. Autres défis : la poursuite du développement du réseau sur le territoire national, ainsi que la transition écologique : « Notre outil "**Laitcolo-score**" nous permet de calculer notre empreinte carbone par kilo de yaourt, de fromage de vache ou de glace, afin de faire évoluer nos pratiques et avoir une production de moins en moins carbonée. »

Gildas PASQUET



Jean-Michel Péard

© Invitation à la Ferme

Vendée • DÉVELOPPEMENT COMMERCIAL <

MARMOTT' FAIT SA RENTRÉE CHEZ AUDENCIA

Créé en 2016 à Montaigu-Vendée par Maud Breton, Marmott' est un berceau évolutif en carton, homologué pour le bébé de 0 à 6 mois. Pour développer sa cible BtoB, l'entreprise a fait appel à quatre étudiants en bachelor commercial chez Audencia Nantes. Leur mission pour quatre mois : tester de nouvelles approches et redynamiser sa croissance.

« J'ai toujours aimé le contact étudiant, confie **Maud Breton**, la créatrice de Marmott'. Ils ont cette capacité à poser un œil neuf sur les situations et à proposer des idées qui peuvent passer à côté quand on a la tête dans le guidon. J'ai donc décidé de contacter plusieurs écoles proposant des cours de "**mission diagnostic commercial**" et j'ai eu la bonne surprise de faire partie des 10 entreprises sélectionnées par Audencia cette année. »

Concrètement, de septembre à décembre 2023, quatre étudiants en bachelor vont plancher avec l'entrepreneuse sur son développement commercial (CA non communiqué). « Aujourd'hui, mon **relais de croissance principal** réside sur le **marché BtoB** précise Maud Breton. J'ai déjà travaillé avec quelques mairies et monté une opération solidaire avec la Croix-Rouge. Les comités d'entreprises aussi me semblent un débouché intéressant mais je n'ai jamais pris le temps de structurer ce canal de ventes. C'est sur quoi nous travaillons avec les étudiants. » Elle poursuit : « Je sais que les cycles de vente sont plus longs en BtoB et il faudra sans doute plusieurs mois avant de faire le bilan d'une telle démarche mais nous sommes d'ores et déjà en discussion avec le comité d'entreprise d'une mutuelle. Par ailleurs, parmi les 10 entreprises "clientes" d'Audencia, il y a le Secours populaire. Nous nous sommes rencontrés lors des pitches de présentation en septembre et avons prévu de nous revoir pour envisager une collaboration. Je sais enfin que les étudiants seront en recherche d'alternance pour l'année prochaine, je n'exclus pas de prolonger l'expérience sous ce format, en fonction des motivations observées. » Elle conclut :

« Une chose est sûre : je ne peux pas me contenter d'un mono-produit mais Marmott' doit être accompagnée avant d'envisager des recrutements. J'ai beaucoup de projets de développement, notamment de **jeux et de mobiliers en carton** pour la chambre de l'enfant! »

Sophie COMTE

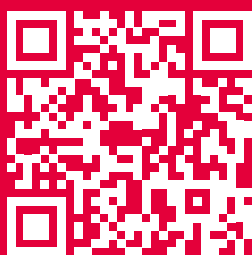


© Stéphane Audran



> Loire-Atlantique • INNOVATION POUR FINALISER SES PROTOTYPES, CVO DESIGN LANCE UNE LEVÉE DE FONDS

La startup nazairienne CvO Design a lancé il y a un mois une levée de fonds de 250 k€ afin de finaliser les prototypes et homologations de véhicules de mobilité électriques innovants. Son fondateur Christian Van Oost espère boucler la levée d'ici quelques mois, puis les études en juin prochain, pour une commercialisation courant 2025. Après avoir travaillé en région parisienne pour de grands groupes automobiles, puis développé sa propre marque de voitures de compétition au Mans, Christian Van Oost a créé en 2018 à Saint-Nazaire CvO Design, un **bureau d'ingénierie-conseil** avant de lancer en 2021 une gamme de **véhicules de mobilité électriques urbains**, en partant de ce constat : « Aujourd'hui, 50 % des trajets domicile-travail font moins de 15 km et 47 % des trajets automobiles moins de 1 km ». Le dirigeant, accompagné à ce jour d'une dizaine de personnes, a donc conçu plusieurs modèles destinés à s'adapter aux différents usages du quotidien. Entre autres, le CvO-T01, roulant jusqu'à 45 km/h (un modèle à 90 km/h est prévu) adapté aussi bien aux jeunes dès 14 ans qu'aux entreprises pour de l'autopartage. Christian Van Oost annonce ce véhicule comme étant beaucoup **plus léger et compact** que les produits similaires existant sur le marché (l'AMI de Citroën ou la Twizy de Renault), un poids plume de 200 kg s'ajoutant à ses dimensions restreintes (1,80 m de longueur et 1,30 m de largeur). Surtout, il a accentué son innovation avec une **batterie amovible et légère** (quatre batteries de 4 kg chacune), **rechargeable chez soi**, pour une autonomie complète au quotidien de 60 km. Pour ce modèle, entièrement fabriqué en France, il mise sur « 400 véhicules vendus la première année, puis 3000 par an les années suivantes » pour un prix de vente avoisinant les 10 k€. A terme, le dirigeant entend développer une gamme de produits pour répondre aux différents usages, dont un **vélo-cargo et un véhicule « station balnéaire »** pour des ventes annuelles attendues entre 6 000 et 10 000 exemplaires. Il a présenté ses prototypes au **salon Vivatech** en juin dernier qui ont reçu un bon accueil, l'Ademe lui ayant par ailleurs récemment accordé une subvention de 100 k€. **Karine LIMOUZIN**



Magazine papier
et version numérique :
accès au site web
et newsletter hebdomadaire.
Parution hebdomadaire

6 MOIS • 26 NUMÉROS : 48 € TTC

VERSION NUMÉRIQUE : 24 € TTC

1 AN • 52 NUMÉROS : 79 € TTC

VERSION NUMÉRIQUE : 39 € TTC

2 ANS • 104 NUMÉROS : 119 € TTC

VERSION NUMÉRIQUE : 59 € TTC



Paiement sécurisé



INFORMATEUR JUDICIAIRE

le média
des affaires

Loire-
Atlantique
et Vendée

ABONNEZ-VOUS !

Nom ou raison sociale

Adresse

Téléphone

E-mail

Nombre d'abonnés souhaité

INFORMATEURJUDICIAIRE.FR

Loire-Atlantique • CRÉATION <

DÉCISIONS & CO : FACILITER ET DÉMOCRATISER L'USAGE DE L'IA DANS LES ENTREPRISES

« L'intelligence artificielle (IA) est un phénomène global qui va toucher tous les types d'entreprises, toutes les tailles et tous les métiers. C'est un phénomène incontournable, mais aussi un sujet qui peut paraître vaste », d'après Christophe Rozuel (ex-Synodiace) qui s'est associé avec Philippe Le Cam (ex-Groupement Système U) pour créer le 16 octobre 2023 la SAS Décisions & Co dont le siège est à Nantes.

Décisions & Co est une société de conseil en stratégie, spécialisée en intelligence artificielle, qui se positionne comme « un facilitateur de l'intégration de l'IA dans les entreprises ». Le but est de les aider à **décrypter** comment l'IA peut intervenir dans les organisations. « Il s'agit dans un premier temps de mener des activités d'acculturation des directions générales, Comex et Codir, pour montrer à quel point l'IA peut être transformateur. Dans un deuxième temps, nous avons développé une méthodologie spécifique pour pouvoir **diagnostiquer** les zones dans l'organisation où il y aura le plus d'impact. À l'issue de ce diagnostic, nous menons des ateliers et aidons à créer des prototypes IA sur des cas d'usage ciblés et à mesurer rapidement les bénéfices de l'intelligence artificielle au sein des organisations », explique le cofondateur Christophe Rozuel. La volonté est aussi d'avoir une **réflexion éthique** pour rassurer et démontrer que l'IA est au service des collaborateurs.

L'entreprise, qui a aussi des bureaux à Paris, s'appuie actuellement sur une dizaine de consultants. Son portefeuille compte une quinzaine de références dans toute la France, des PME, ETI et grands groupes, dans le retail, l'e-commerce, l'énergie, les ressources humaines, la communication... À noter que le cabinet est « un des rares à être » triplement certifié Microsoft, Google et IBM.

Les deux associés préfèrent rester discrets sur leurs ambitions chiffrées, mais prévoient d'ores et déjà de recruter une dizaine de collaborateurs (commerciaux, conseil en IA...) et de s'implanter à **Lille et Bruxelles** courant 2024.

Florence FALVY



Christophe Rozuel

Philippe Le Cam

© Décisions & Co

Vendée • CROISSANCE

H&H HABITAT SE DÉPLOIE AUX SABLES D'OLONNE

Créé à La Roche-sur-Yon en 2022 par Sébastien Hein, H&H Habitat est un acteur de la rénovation de toitures, façades et isolation (combles) pour les particuliers et les professionnels. Un an et demi après sa création, l'entreprise a ouvert en septembre une deuxième agence aux Sables d'Olonne et recrute deux poseurs supplémentaires pour compléter son équipe de 13 salariés. « L'aventure H & H Habitat a commencé au printemps 2022 avec trois commerciaux seulement, se rappelle le dirigeant. J'ai attendu trois mois avant d'intégrer mon premier poseur. C'est moi-même qui m'en chargeais auparavant. Aujourd'hui, je m'appuie sur trois équipes de deux poseurs chacune, deux à La Roche et une aux Sables ! » Une **croissance rapide** qui doit aussi à la **capacité d'innovation** de l'entrepreneur.

Avant de créer sa propre structure, ce **menuisier de métier** a été vendeur chez Decathlon, livreur de meubles, puis commercial dans une entreprise de rénovation. « J'y ai notamment appris la notion de **satisfaction client** », explique-t-il. Une exigence qu'il cultive au sein de ses équipes. « On essaie de faire des chantiers dans les règles de l'art et d'être très réactifs : devis immédiat grâce à un logiciel métier, intervention dans les 24/48H en cas de fuite, etc. J'ai aussi développé une offre de **cool roofing** pour les professionnels (environ 10 % de sa clientèle, NDLR). C'est une technique bien connue aux États-Unis, qui consiste à mettre un revêtement blanc sur les membranes noires d'étanchéité qui recouvrent les toits plats des grosses structures. Cela permet de refléter la chaleur et de faire des économies sur la facture énergétique. »

Avec un CA de **700 k€ en 2023**, l'entreprise vise le million en 2024. « L'idéal serait de faire aussi bien sur la nouvelle agence et +10 à 15 % sur le résultat de l'agence de La Roche-sur-Yon. »

Sophie COMTE



© H&H Habitat

NOTRE SÉLECTION IMMOBILIÈRE

Tourny Meyer, spécialiste de l'immobilier pour les professionnels.

Trouver des locaux est un choix stratégique. Nos consultants vous accompagnent dans la recherche de nouveaux bureaux ou locaux d'activités. En faisant appel à nos experts, vous bénéficiez de leur connaissance du terrain et des meilleures opportunités du marché. Retrouvez l'intégralité de nos offres sur tournymeyer.fr.



VERSAILLES

Centre-ville, Ile de Versailles

- 5 plateaux de bureaux
- Environ 30 postes par plateau
- Entrée privative et indépendante par plateau

Coworking



MADELEINE

Quartier des Olivettes

- Espace atypique sur 2 niveaux
- 30 postes de travail
- Livré meublé

Coworking

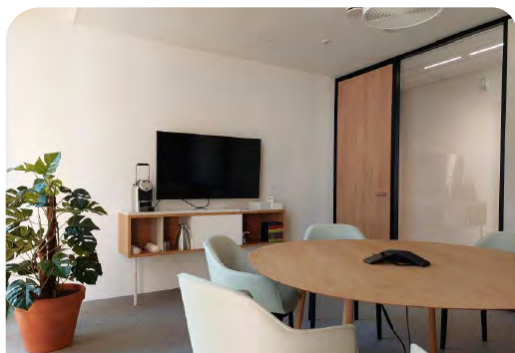


WHOORKS

Euronantes

- Au pied de la gare Gare SNCF
- Services de proximité
- Grande disponibilité dès février 2024

Coworking



SPACES

Euronantes

- Immeuble neuf
- Environnement novateur
- Disponibilité immédiate

Coworking



NANTES

Programme neuf

- Idéal pour les artisans et PME
- À proximité immédiate du périphérique
- Cellules d'environ 230 m²

2 450 m² divisibles



CARQUEFOU

Programme neuf

- Bâtiment mixte
- À moduler selon vos besoins
- Cellule à partir de 397 m²

2 743 m² divisibles



LA CONNAISSANCE DES TERRITOIRES •

RENNES | BREST | LORIENT/VANNES | **NANTES**
BORDEAUX | BAYONNE | TOULOUSE | MONTPELLIER

Tourny Meyer, 318 rue de Fougères, Immeuble le Noven, 35 700 RENNES - Transaction sur immeubles et fonds de commerce (loi Hoguet) - conseil en stratégie immobilière de locaux professionnels - CPI N° 3502 2018 000 028 970 délivrées par la CCI d'Ille et Vilaine - Garantie financière : GALIAN 89 rue de la Boetie, 75008 PARIS pour un montant de 120 000 € - La société Tourny Meyer ne doit recevoir ni détenir d'autres fonds, effets ou valeurs que ceux représentatifs de sa rémunération ou de sa commission.



PARTENAIRE



« NOUS POSONS UN DIAGNOSTIC FIN SUR LA SOCIÉTÉ »

La Chambre des notaires de Vendée a intégré le 23 mai la **Compagnie des notaires Atlantique-Poitou** (Charente-Maritime, Vendée, Deux-Sèvres, Vienne), présidée par Céline Lecomte et le 13 novembre prochain, celle de **Loire-Atlantique**, présidée par Jean-Charles Veyrac, intègrera la **Compagnie de la cour d'appel de Rennes** (Loire-Atlantique, Ille-et-Vilaine, Morbihan, Côtes d'Armor, Finistère). Une étape importante pour une profession au contact direct des **évolutions de la société**. Interview croisée.

Propos recueillis par **Éric CABANAS**

Que change la mise en place des chambres interdépartementales ?

Céline Lecomte : Pour nous cela change énormément, car nous avons fait le choix d'une vraie interdépartementalité : nous n'avons pas conservé les structures anciennes, c'est une refonte, un renouveau. Nous vendons tous les locaux, dont ceux de La Roche-sur-Yon, et avons choisi d'acquérir un bâtiment à Chauray, près de Niort, au centre de notre cour d'appel. Cela suppose évidemment une réorganisation et de nouveaux modes de gestion.

Les locaux de Poitiers resteront dédiés à la formation des futurs notaires et collaborateurs et seront mis à la disposition de l'INFN (Institut national des formations notariales). Déjà, en 2016, les compagnies de Vienne et Deux-Sèvres avaient fusionné et les 160 notaires de Vendée et ceux de Charente-Maritime

les ont rejoints. Depuis mai, l'ensemble des notaires de la cour d'appel de Poitiers est donc sous la même bannière. Cette interdépartementalité tend vers une plus grande professionnalisation de l'instance, qui a pour ambition de proposer à ses notaires des services nouveaux, plus pointus, en spécialisant ses collaborateurs sur des pôles de compétences précis. Elle permettra une meilleure visibilité pour le grand public et aura un rayonnement plus grand.

Jean-Charles Veyrac : L'organisation de la Chambre interdépartementale de la cour d'appel (CA) de Rennes sera différente de celle de la Compagnie des notaires Atlantique-Poitou parce que nous sommes plus nombreux et que nous n'avons pas les mêmes besoins d'organisation pour assurer l'animation de ce grand territoire. La Compagnie Atlantique-Poitou rassemble 520 notaires là où il y en a 423 pour la seule Loire-

Atlantique et presque 1400 notaires sur la CA de Rennes. Ce qui en fera une des plus importantes compagnies de notaires en France.

Le schéma de Poitiers est classique, celui de la réunion de compagnies qui ont entre 100 et 200 notaires. Ce qui n'est pas le cas de la Chambre interdépartementale de la CA de Rennes qui est atypique par sa taille, son histoire, par le nombre de notaires, par la présence de deux grandes métropoles, Nantes et Rennes, et de par l'étendue de son territoire assis sur deux régions administratives différentes.

Je pense que le maintien des locaux dans un certain nombre de départements est bien quand c'est possible. C'est le cas pour les cinq départements de la CA de Rennes, notamment à Nantes, qui va concentrer avec les notaires de Loire-Atlantique près d'un tiers des effectifs de la future Compagnie. ●●●



Jean-Charles
VEYRAC
Président de la Chambre des
notaires de Loire-Atlantique



Céline
LECOMTE
Présidente de la Chambre
interdépartementale des
notaires Atlantique-Poitou



Nous avons sanctuarisé par des accords le maintien des locaux dans chaque département. Si un jour on devait décider de vendre les locaux de Nantes, les représentants des notaires de Loire-Atlantique auront à se prononcer. Pour nous, la nécessité de maintenir la proximité était indispensable. Le grand intérêt de la Chambre interdépartementale est une grande spécialisation et une professionnalisation de nos permanents et nos élus. Mais, dans un territoire très grand, cela nécessitait le maintien d'un pôle de service de proximité.

CL : En centralisant nos services sur Niort, l'idée est de mettre les notaires à équidistance de la chambre et de rester facilement accessible surtout pour les 24 élus qui vont s'y retrouver très régulièrement. Pour autant, l'aspect territorialité est très important et nous y sommes attachés. Notre souhait est de déployer nos actions au niveau des ressorts des tribunaux judiciaires, pour recréer du lien, entre les notaires, mais aussi avec les partenaires locaux institutionnels, élus ou autres. Nous centralisons certes nos services opérationnels, mais nous décentraliserons nos actions au cœur des territoires. C'est fondamentalement, c'est la clé de la réussite, chaque notaire doit se sentir proche de l'instance.

Ne va-t-on quand même pas perdre la proximité qui faisait l'intérêt des chambres départementales ?

JCV : C'est un enjeu majeur de cette réforme qui peut aussi en être l'écueil principal, si nous ne sommes pas vigilants. Cette notion a été fondatrice dans la construction de notre future Chambre interdépartementale.

La confraternité est une base fondamentale de notre profession. Elle se nourrit de la rencontre quotidienne des confrères et consœurs, ce qui nécessite une animation efficiente des territoires. Elle permet ainsi au notariat de déployer pleinement sa vocation de pacification et d'amortisseur social dans les rapports juridiques des Français.

La fin de l'animation des territoires départementaux pour des grandes entités peut être un poison. N'abîmons pas ce qui constitue l'ADN de notre profession !

CL : La confraternité est un socle de notre profession. Elle est très importante. Avec l'accroissement considérable de nos effectifs par l'effet de la loi Macron, j'ai

le sentiment que cette confraternité s'évapore. Plus nombreux, on se connaît moins et moins bien. Le gros enjeu de l'interdépartementalité est bien de réussir à redynamiser les arrondissements pour que les notaires retissent du lien. Les échanges professionnels seront alors meilleurs. L'exercice de la profession sera apaisé et conforme à notre déontologie.

JCV : Le monde change, le notariat également : une nouvelle génération, le Covid, l'émergence de la digitalisation, une société moins apaisée... Tous ces facteurs sont venus fragiliser la confraternité. Dans ce contexte, on ne peut envisager l'interdépartementalité que si elle renforce et renouvelle la confraternité et la territorialité.

Avec mes prédécesseurs, mes homologues bretons, et la présidente du Conseil régional Maître Anne Fercoq-Le Guen, nous avons décidé de permettre à cette large fusion de redéployer de la proximité. On maintient nos locaux, un président délégué et des élus du département. Nous gardons sur site nos permanents qui, au-delà de leur vocation territoriale d'animation, auront une vocation de gestion d'un pôle thématique au niveau de l'ensemble de la cour d'appel.

Cela peut paraître étonnant : on concentre tout en créant de la proximité.

L'augmentation du nombre de notaires et le fort rajeunissement ont-ils modifié ce rapport professionnel ?

CL : Il n'y a jamais eu autant de notaires. Le notaire est un professionnel du droit extrêmement présent sur le territoire. Notre maillage fait que les gens qui ont besoin d'un conseil peuvent trouver assez facilement un notaire près de chez eux. Nous sommes à mon sens les professionnels du droit les plus accessibles. À nous de le faire savoir. Dans une société en pleine mutation, nous sommes une valeur sûre. Ceux qui perdurent. Ceux qui gardent la mémoire. Nous sommes là, proches de nos concitoyens, à leur service. Mais nous devons aussi nous poser les bonnes questions pour trouver les ressorts qui font que les jeunes générations, notaires, collaborateurs, clients se retrouvent dans ce que l'on va leur proposer. Il faut savoir s'adapter et se moderniser.

JCV : La loi Macron a fait que le nombre de notaires a connu un fort accroissement. Cela s'est bien passé car nous étions sur des années de forte croissance. Cette intégration de nouveaux notaires a permis un rajeunissement et une féminisation de la profession dans de bonnes conditions économiques. C'est une réussite. Mais ces installations ne se sont pas faites forcément de manière équilibrée. Je ne suis pas sûre que nous ayons eu un renforcement équilibré du maillage car ces créations ont surtout eu lieu dans les grands pôles urbains. D'où une grande densité notariale sur la ville de Nantes.

CL : En Vendée, nous avons eu moins de créations que sur Nantes et le sentiment de concentration est sans doute moins fort. Néanmoins, il est vrai que les créations qui se sont faites dans le bassin de La Roche-sur-Yon, des Sables-d'Olonne ou Challans l'ont été principalement à proximité des villes. Globalement, sur le département de Vendée, le maillage reste équilibré.

JCV : La loi Macron a favorisé le développement du notariat métropolitain, celui des grandes villes. Il y a ainsi un enjeu spécifique de la confraternité dans ces grandes cités. Il est fondamental que cette confraternité subsiste, dans le monde rural comme métropolitain. Notre profession n'est pas qu'une profession libérale du droit, elle a une mission de service public qui doit s'exercer dans un esprit de concorde et de recherche permanente de l'accord des parties. La confraternité et la territorialité sont des vecteurs de développement essentiels à ces qualités notariales.

CL : La force de notre profession est l'attachement à des valeurs communes et le respect de nos règles : confraternité et déontologie. C'est de la responsabilité de la chambre de veiller à cultiver ces valeurs dont chaque notaire doit être pétri. Elle en est aussi le garant. L'appartenance à la famille notariale est un sentiment que chaque notaire doit partager.

JCV : Si nous constatons le développement d'un notariat métropolitain important face à un notariat plus traditionnel des territoires ruraux, il existe également d'autres bouleversements, avec l'émergence d'offices spécialisés dans un domaine du droit, ou encore les multi-offices, qui rassemblent de nombreuses études sous la même structure. Effectivement, l'accroissement du nombre de notaires s'est accompagné

d'un mouvement de spécialisation ou de regroupement structurel. Cela rend la profession plus efficace au niveau juridique et organisationnel. C'est une manière nouvelle d'exercer la profession en province, nul doute que la professionnalisation des instances et la confraternité que va nous apporter la Chambre interdépartementale seront des moyens d'accompagner au mieux ces changements.

Comment voyez-vous votre relation avec les pouvoirs publics ?

CL : Avec la Compagnie Atlantique-Poitou, nous arrivons avec une parole

qui porte davantage. Nous sommes aussi un témoin et un relais d'expérience. Il est important pour nous d'être entendus par les représentants de l'État, les élus, les institutionnels, en nouant de véritables partenariats. Nous leur apportons une connaissance fine, sociologique et économique, de nos territoires.

JCV : La création de la Chambre interdépartementale va permettre de professionnaliser et de confier à la région les prérogatives de toutes les chambres et du conseil régional. C'est une bonne chose car au niveau local nous faisons petit et ensemble nous allons faire plus grand. L'animation des territoires et les relations publiques localisées resteront

actives au niveau départemental. Le notaire est un représentant de l'État qui a tous les jours dix à vingt rendez-vous avec des familles monoparentales, recomposées, avec des gens qui divorcent, qui règlent une succession, qui donnent aux enfants, qui achètent un bien... Nous avons un regard et un diagnostic affiné des maux de notre époque. Comme un médecin généraliste, nous posons un diagnostic fin et pertinent sur la société. Il est important que les personnes publiques nous entendent et nous écoutent.

En Loire-Atlantique, nous allons bien évidemment maintenir ce pôle de relations publiques avec les personnes publiques et administration des métropoles, du monde judiciaire, des communes et du Département. C'était une condition posée à notre intégration à la Chambre interdépartementale, qui se manifeste par un budget dédié affecté aux départements. Il n'y aura pas de grande Chambre interdépartementale de la CA de Rennes sans un notariat nantais qui rayonne.

Le contexte économique, avec la crise immobilière, impacte les notaires, surtout ceux qui sont spécialisés dans ce domaine. Y a-t-il des études en difficulté ?

CL : Nous voyons la crise arriver et savons qu'elle va impacter les offices de manière certainement inégale. Dans l'immédiat, le marché immobilier conserve des prix relativement élevés même s'il y a une diminution des volumes et un accès au crédit plus compliqué. Nous n'avons pas encore d'étude en grosse difficulté. Ceci peut aussi s'expliquer par un notariat majoritairement généraliste, qui absorbe plus facilement le choc par la diversité de son activité contrairement à des offices qui misent sur une très forte spécialisation, sur les programmes immobiliers neufs par exemple.

JCV : Nous constatons une forte chute du volume des transactions immobilières, avec des prix qui ne baissent pas autant qu'on pouvait l'imaginer. Cela s'explique par le fait que nous sommes sur un marché carencé, où l'offre est nettement insuffisante par rapport à la demande. Il n'est pas habituel d'avoir une crise sur un produit très demandé. Le problème provient d'une crise bancaire. C'est la question des taux d'intérêt. ●●●



●●●

Les taux ont monté tellement brutalement que les actions de l'État n'arrivent pas à rattraper la rapidité de ces augmentations. Résultat, une partie importante des Français sont exclus du prêt. Cette crise pèse sur les études, notamment nantaises, parfois spécialisées dans l'immobilier neuf, mais cela concerne aussi toutes les études car nous avons une baisse de volume de 10 à 15 % en moyenne sur la Loire-Atlantique. C'est très brutal car cela fait suite à deux années post-Covid où il y a eu beaucoup d'activité.

Au-delà de ce problème économique, il faut prendre en compte le problème social que cela va engendrer. Des Français sont exclus du logement qui est un bien de première nécessité. Le marché locatif est asséché. Des gens qui divorcent sont obligés de rester vivre sous le même

toit car ils ne trouvent pas de logement. On arrive à des situations où les étudiants refusent des parcours universitaires faute de logement. La mobilité du travail, essentielle à la bonne santé d'un pays, commence à être perturbée par la crise du logement. La crise immobilière se transforme en crise sociale ! Il faut réagir et apporter plus de sécurité aux Français dans ce domaine essentiel du "bien logé".

CL : Cette crise immobilière va avoir des répercussions sur notre territoire, avec des conséquences sociales : d'abord sur les collaborateurs des offices et sur l'intégration des étudiants stagiaires ou alternants en notariat. Cette crise génère des effets induits et des paradoxes. Sur le littoral, une des problématiques des chefs d'entreprise est de ne pas pouvoir trouver des logements pour leurs employés saisonniers. Ceux-ci sont

mobilisés pour du Airbnb qui sont d'un meilleur rapport pour les propriétaires. Les secteurs de la restauration, de l'hôtellerie, du camping, peinent à recruter faute de logements ! Mais c'est aussi vrai à où il y a une très forte tension sur le logement locatif. Trouver un logement étudiant est une gageure. Le marché locatif est très tendu en Vendée mais, bonne nouvelle, huit communes vendéennes dont Montaigu, Challans, Les Herbiers viennent de passer en zone tendue et pourront bénéficier de dispositifs favorisant l'accès au logement.

Quelles sont les mesures à prendre face à cette crise du logement ?

JCV : L'État a une grande responsabilité dans ce qui arrive en ayant eu une vision très financière de l'immobilier,





Je crois en une réforme "flash" de la plus-value immobilière.

Jean-Charles VEYRAC

comme élément de rente, de constitution de capital, avant de considérer que c'est avant tout le lieu de vie des gens. Ce système nous a amenés dans une situation de crise.

CL : Le statut du bailleur doit être revu et harmonisé. Il faut redonner le goût

au propriétaire privé de réinvestir dans le logement, et surtout dans la location nue, faire en sorte que le fait de louer soit moins compliqué, moins risqué. Il va falloir repenser et aménager les conditions de mises aux normes énergétiques, sinon un certain nombre de

biens vont être hors marché. La mise aux normes, si elle est nécessaire, ne doit pas être supportée par les seuls bailleurs. On doit repenser la fiscalité en matière de revenus fonciers, d'IFI (Impôt sur la fortune immobilière) et surtout de plus-values.

JCV : Effectivement, on constate qu'il y a une distorsion de concurrence au niveau fiscal et juridique entre la location nue trop taxée, trop encadrée, avec un bailleur peu protégé, et la location meublée, notamment le Airbnb. On a laissé se développer une manière de louer qui financiarise l'immobilier, en le rendant sur-rentable. Ce système est venu fragiliser un marché qui l'était déjà. Personnellement, je pense qu'il faut encadrer et légiférer Airbnb. Plus largement, il faut desserrer l'étau fiscal. Il faut arrêter de sur-fiscaliser l'immobilier. Il y a une distorsion fiscale de concurrence entre les produits financiers qui ont bénéficié de la sortie de l'ISF, de la flat tax, etc.

Enfin, je crois beaucoup en une réforme "flash" sur la plus-value. Si on veut que les prix baissent, il faut un choc d'offres. Je suis pour une exonération de celle-ci, pendant deux ou trois ans, si on est propriétaire d'un bien depuis plus de quinze ans. Pour purger leur plus-value, les propriétaires mettraient massivement des biens sur le marché. Cela entraînerait plus d'activité, plus d'offres de logements pour les Français et très probablement une baisse des prix, qui est nécessaire.

CL : La fiscalité liée à l'immobilier est effectivement un frein. Les clients viennent dans nos études et nous demandent un calcul de la plus-value. Très souvent, ils font le choix de conserver le bien car le facteur temps limite l'impôt. Le passage à 30 ans du délai de calcul de la plus-value est venu perturber leur plan de gestion initialement prévu sur 15 ans et diffère la mise en vente. On ne doit pas oublier que les notaires sont aussi très présents dans le droit de la famille. Notre rôle de conseil est primordial dans une époque où l'on connaît de nouveaux modes d'expression de la famille. Spécialiste de la matière nous faisons du sur-mesure car chaque situation personnelle et familiale est unique. Nos concitoyens ne doivent pas hésiter à franchir la porte de nos offices à titre préventif pour être conseillés et accompagnés. Ils ont souvent une perception erronée de leur situation. ●



CAP SUR L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE... VERS UN NOUVEAU MODÈLE DE SOCIÉTÉ ?

L'économie circulaire, au-delà des mots en vogue, commence enfin à **émerger**, transformant nos façons de produire et de consommer. Alors que la **valeur économique** de ce nouveau marché est estimée à 7,7 trillions de dollars à l'échelle mondiale à horizon 2030 (soit environ trois fois le PIB de la France), le **taux de circularité** stagne à 7-8 %. Démystification d'un concept devenu le **nouvel eldorado des industriels** dans un monde durable.

Par Clément **CHENUT**, responsable des activités et services Économie circulaire du groupe Capgemini

Et si finalement Antoine Lavoisier avait raison ? « Rien ne se perd, rien ne se crée, tout se transforme. » Alors que la planification écologique du gouvernement propose une série de leviers visant à réduire notre empreinte carbone sur l'ensemble des secteurs, l'économie circulaire suggère un nouveau modèle consistant à optimiser l'usage des matériaux. Ce concept connaît une forte adoption de la part des entreprises et des particuliers, accélérée par un cadre réglementaire renforcé (je pense notamment à la loi Agec), une demande consommateur de plus en plus explicite, ou encore des difficultés d'approvisionnement accrues, liées par exemple à la perturbation des chaînes logistiques ou à la rareté des matériaux.

Un système économique à bout de souffle

Depuis la révolution industrielle, la mondialisation et l'innovation ont certes délivré des avancées majeures sur le plan scientifique, technologique ou sanitaire, mais elles ont aussi intensifié l'activité humaine. Notre modèle économique actuel, appelé économie linéaire, surexploite les ressources naturelles via un format "extraire, consommer, jeter" sans proposer de moyens de revalorisation.

Conséquence : l'humanité, qui devrait atteindre les 10 milliards d'habitants d'ici 2050, vit à crédit. Elle consomme chaque année l'équivalent de "1,7 Terre" en termes de surface si l'on se réfère au jour du dépassement mondial situé à mi-année. De plus, seulement 7,2 % des 100 milliards de tonnes de matières extraites chaque année sont réinjectées dans l'économie mondiale, le reste devenant gaspillage ou pollution. Enfin, les réserves naturelles s'épuisent, notamment pour des ressources non renouvelables essentielles pour la transition écologique à horizon 2050 telles que le cuivre. ●●●

...

C'est pourquoi, un nouveau narratif permettant d'envisager un monde différent et désirable, devant s'appuyer principalement sur l'économie circulaire est indispensable pour sécuriser notre transition écologique et économique, en plaçant l'optimisation de l'utilisation des ressources et le bien-être au cœur des enjeux civilisationnels.

Économie circulaire, un concept devenu réalité industrielle

Petites, moyennes, ou grandes, les entreprises tous secteurs confondus accélèrent leur transformation pour tirer les bénéfices de ce marché nouveau.

- **The Future Is Neutral**, créée par Renault Group, est la première entreprise opérant sur l'ensemble de la chaîne de valeur de l'économie circulaire automobile. Elle a pour vocation d'engager l'industrie automobile à tendre vers la neutralité en ressources, via un écosystème constitué de réparateurs, démantelers et recycleurs.
- **Back Market**, plateforme d'intermédiation entre particuliers et professionnels du reconditionnement offre la possibilité d'acheter des appareils électriques et électroniques de seconde main.
- **Sooruz**, spécialiste des combinaisons de sport de glisse à La Rochelle, propose des produits écoconçus en remplaçant les composants d'origine pétrochimique par des composants organiques ou recyclés tels que des coquilles d'huîtres. Sooruz a également mis en œuvre un service de recyclage qui concerne environ 20 000 combinaisons par an.

L'économie circulaire repose ainsi sur trois principes fondamentaux :

1. **Réduire** la demande en énergie et en matières premières dès la conception ;
2. **Réemployer** les produits en maximisant l'usage et en rallongeant leur durée de vie ;
3. **Recycler** produits et matériaux en fin de vie.

On estime aujourd'hui qu'elle générera 300 000 emplois locaux, pérennes et non délocalisables en France d'ici 2030. À l'échelle mondiale, c'est 7,7 trillions de dollars de gains économiques potentiels, une réduction de 39 % des émissions de gaz à effet de serre, et une diminution de 28 % d'extraction de matières premières vierges.

Les obstacles sur la route de la circularité

En pratique, mettre en place la circularité implique de repenser son modèle d'affaires et de développer des chaînes de valeur industrielles de bout en bout : écoconception, logistique, distribution et marketing. Cette transformation d'ampleur requiert un accompagnement significatif des collectivités locales et des éco-organismes pour structurer et orchestrer les filières industrielles dédiées.

Les investissements publics et privés nécessaires à la construction de nouvelles infrastructures et à la création de nouveaux savoir-faire seront critiques. Mais la vraie bataille ne sera pas uniquement technologique : elle sera culturelle. L'adoption de ces nouveaux modèles tels que vrac, consigne, reconditionnement, recyclage, passera par la sensibilisation des populations et la mise en place de services accessibles et abordables.

La circularité est bien davantage qu'un nouveau modèle économique, c'est un nouveau modèle de société, une société durable. Aujourd'hui pourtant, les indicateurs de croissance actuels ne nous permettent pas de piloter notre trajectoire vers cette nouvelle économie. À nous d'imaginer ce monde meilleur avec, par exemple, la création d'un Produit intérieur circulaire comme boussole pour mesurer les flux de matières ou encore la création d'emplois dans de nouvelles filières. L'enjeu est de taille : délivrer de la valeur à la fois économique et environnementale à long terme, le tout dans le respect le plus strict de nos limites planétaires. ●



LA GESTION DU COLLECTIF, LA MASTER CLASS VENUE DE L'OVALIE

Manager des groupes conséquents peut vite devenir un **casse-tête** dans la gestion de projet, sans compter les difficultés liées aux besoins inerrants de **chaque génération**.
Comment s'organisent les collectifs dans des **disciplines sportives** impliquant un grand nombre de joueurs ?

Par Benoît **PINEAU**, préparateur mental

Instinctivement, nous avons tendance à penser qu'en ajoutant des ressources à un collectif, la performance va se décupler, partant du célèbre adage : tout seul on va plus vite, ensemble on va plus loin.

Sauf qu'en réalité on va moins vite. Cette notion paraît à contrecourant de la philosophie actuelle adepte de l'intelligence collective, de l'inclusion, de la bienveillance. Le paradoxe de la loi de Brooks nous enseigne que plus on ajoute de collaborateurs, plus l'efficacité baisse. En ajoutant des ressources, on multiplie davantage les problèmes que les solutions.

« Neuf femmes ne font pas un enfant en un mois. » Fred Brooks

Ceci est dû principalement à deux facteurs : l'impossibilité de répartir certaines tâches et la complexification liée au nombre d'interactions créées. Une équipe de sept personnes (handball) implique 24 canaux de communication, 55 dans une équipe de 11 personnes (football), et 105 pour une équipe de 15 personnes (rugby). Pour autant, c'est

Dans les organisations classiques, un manager ne devrait pas gérer plus de sept personnes, surtout s'il doit accomplir des productions.

le sport dans lequel la communication semble la plus cohérente.

Observons ce modèle du genre à travers ce que nous ont offert les différentes délégations du ballon ovale dans la gestion d'un collectif conséquent :

- Les lignes avant et arrière sont séparées (huit et sept joueurs) pour conserver les seules interactions pertinentes dans le jeu.
- Le rugby prône la réussite du projet au-dessus de toute considération individuelle. Seuls les médias s'inquiètent de l'absence du meilleur joueur du monde. C'est davantage handicapant de perdre un élé-

ment dans une équipe restreinte : un joueur blessé lors d'un double de tennis verra inexorablement l'équipe abandonner.

- Dans un collectif conscient de l'enjeu, chacun des membres connaît sa place, sa fonction, son apport. Les postes sont hyper spécialisés et les compétences sont utilisées de manière optimale. Dans chaque phase de jeu, les joueurs savent que leurs partenaires seront présents pour les soutenir, en touche, en mêlée, dans les rucks... apportant ainsi la confiance inébranlable dans le soutien de ses partenaires. ●●●



Benoît
Pineau

© Benjamin Lachenal



- Les joueurs sont autonomes dans l'action. Ils choisissent eux-mêmes les options de jeu. Un seul élément prend les décisions car la responsabilité incombe à son rôle. L'entraîneur, depuis son poste d'observation global, analyse et ne vocifère aucune consigne pendant le match. Seuls les temps d'interruption permettent aux assistants de distiller quelques ajustements.
- À chaque temps de jeu interrompu, le collectif se regroupe pour réaffirmer le plan de jeu et réinstaurer la confiance.

Quel est le nombre le plus approprié pour un collectif ?

Il dépend essentiellement de la maturité du groupe et de l'avancement de la phase du projet. Plus le nombre de personnes augmente dans une organisation, plus les erreurs seront nombreuses. La tentation est grande d'adopter un réflexe courant : intensifier les contrôles et les process, ce qui revient à ajouter du poids dans une embarcation. Dans les concepts d'intelligence collective, on ne cherche pas à intégrer tout le monde. On crée un groupe efficace selon les besoins nécessaires à l'accomplissement d'un projet et on met en face uniquement les ressources et les compétences indispensables. Les éléments supplémentaires ne feront que peser sur l'organisation du groupe. À l'image d'une chaîne, la solidité ne dépend que de la résistance du maillon le plus faible, pas de sa longueur.

L'incompétence et l'inadaptation se paient cher, surtout dans un contexte du marché de l'emploi tendu et des difficultés de recrutement et de fidélisation. Il serait nuisible de négliger que les salariés cherchent surtout à se réaliser professionnellement dans un collectif stimulant qui atteint des résultats. Dans une équipe qui perd, les meilleurs éléments passent énormément de temps à rattraper les erreurs des autres, s'épuisent, se lassent et partent vérifier si un autre terrain de jeu offre des perspectives plus en phase avec leurs ambitions et compétences.

Un groupe de quatre à six personnes est donc idéal pour accomplir la plupart des missions, parfois plus selon la complexité et le contexte organisationnel, structurel, l'autonomie, le niveau de difficulté, le temps consacré... l'enjeu. Les militaires ont résolu l'équation, le

lien est descendant, vous pouvez commander une unité conséquente avec un mode de gestion directif.

Pour des projets à plus longue échéance, surtout dans les phases de conception et d'apport d'idées, de création de dynamique, une contribution large et diversifiée sera bénéfique.

Dans les organisations classiques, un manager ne devrait pas gérer plus de sept personnes surtout s'il doit accomplir des productions.

La limite pour un collectif fluide se situe autour de 10. Vous l'aurez deviné, le sport le plus difficile à coacher se joue à 11! Challenge compliqué pour faire tourner le ballon, sans parler des questions d'ego. Qui donne la direction? Le seul qui s'égosille vainement au bord du terrain : l'entraîneur!

Avez-vous déjà vécu des réunions avec trop de participants? Plus il y a de personnes présentes, plus on dilue l'impact et l'implication de chacun et tout le monde finit par se désengager en espérant que les autres prennent la parole. Dans un groupe de travail, le rôle de chacun doit être clairement défini pour l'avancée du projet et la motivation de ses participants. ●

Accompagnements individuels & collectifs, ateliers d'intelligence collective, formations.

Pineau-coaching.fr



© Shutterstock

Les initiatives utiles

• **Fluidifier les process** et les outils de communication.

• **Définir des rôles transversaux** en éclatant les hiérarchies dans la gestion de projet (mode agile).

• **Accompagner l'autonomie des collaborateurs**, définir clairement les rôles, les attentes.

• **Partager un projet commun** porteur de sens, impliquer dans un projet motivant plus important que le groupe.

• **Prendre de la hauteur.**

• **Encourager la prise d'initiative**, l'audace.



LE NOUVEAU VISAGE DES VINS

Il y a encore peu, j'écrivais que le vignoble corse opérait sa mutation vers une qualité en nette progression. Depuis et rapidement, cette mutation a trouvé sa traduction sous trois aspects : la multiplication de cuvées aux tarifs élevés, surprenant le dégustateur, un accessit de la Corse parmi les grandes régions vinicoles et une certitude : cette révolution s'appuie largement sur la révélation de nombreux cépages autochtones, qui rendent la Corse si affriolante aujourd'hui.

Par Gaël **HERROUIN**



CORSES



© photupdesign 29



© Shutterstock

Comme beaucoup de régions touristiques, la Corse s'est longtemps reposée sur une production "facile", avec des vins plutôt rustiques, vendus à des touristes peu exigeants. Mais depuis la fin des années 1970, l'arrachage des vignes les moins bonnes, l'arrivée d'une nouvelle génération dans les domaines, l'usage de meilleures pratiques dans la conduite de la vigne et dans les méthodes de vinification, ont permis d'aborder un virage qualitatif.

Le vignoble se situe principalement le long des côtes, le relief accentué limitant souvent la progression du vignoble à l'intérieur des terres, surtout à l'ouest de l'île. Le climat est idéal avec un fort ensoleillement, des gelées rares et une faible pluviométrie, cependant avec une relative humidité du fait de l'influence maritime.

On y trouve de nombreux microclimats, liés essentiellement à un "mix", entre niveau d'escarpements, influence plus ou moins marquée des entrées maritimes, nature du sol, du sous-sol, et type de végétation à proximité.

Après le phylloxéra et autres maladies de la vigne, les cépages autochtones avaient presque disparu au profit de cépages rhodaniens plus productifs.

Une poignée de vignerons-résistants vont, par diverses actions, rediversifier l'image du vin corse. Christian Imbert du domaine de Torraccia, en favorisant la création de l'Union des vins corses, puis celle du centre de recherche viti-vinicole insulaire, va beaucoup faire pour remettre en avant les premiers autochtones : nielluciu, sciaccarellu et le blanc vermentino (à eux trois, ils forment aujourd'hui les trois-quarts du vignoble corse). Il sera accompagné dans cette transformation par d'autres visionnaires comme Antoine Arena ou Antoine Abbatucci.



Puissance tannique d'un nielluciu

Parlons du nielluciu, apparenté au sangiovese, cépage majeur des vins rouges italiens notamment toscans. En Corse, il a fait de Patrimonio l'appellation la plus cotée de l'île. Par sa puissance tannique, son charnu, ses notes boisées et épicées, il correspond aux attentes de beaucoup d'amateurs.

Bien mieux que l'autre cépage établi de Corse, le sciaccarellu, historiquement basé dans le sud de l'île, autour de Sartène et Ajaccio, appréciant là, le support granitique qui lui convient parfaitement.



GAËL HERROUIN

Expert gradé et assermenté près
le tribunal de commerce de Paris.

Membre de la Compagnie
des courtiers-jurés-experts
en vins (association créée
en 1322, reconnue d'utilité
publique par l'État).

Gérant de la société
Les Vins Dévoilés, créateur
d'événements autour de
la dégustation de vins rares.

Tél. : 06 68 32 91 69
contact@lesvinsdevoiles.com

Le réchauffement climatique et surtout le retour en grâce de vins au caractère juteux, fruité, un peu plus marqué par l'acidité lui bénéficie. Sa traduction en français "croquant" décrit bien la sensation laissée en bouche par ce cépage peu tannique.

Ces deux cépages furent complétés par le cépage dominant des climats méditerranéens, le grenache, dont le nom local est "elegante".

Je vous invite vivement à goûter la version pure du cépage au domaine Sant'Armettu (au-dessus du golfe de Propriano). La famille Seroin délivre un vin d'une finesse inégalée. On est plus sur l'infusion que sur la "chaleur" classique du cépage. Un esprit bourguignon ou "Rayas" (du célèbre domaine de Châteauneuf-du-Pape) régnent sur ce vin.

Aujourd'hui, ce sont des cépages répondant au nom de aleaticu, carcaghjolu, riminese, morescola, moresconu, qui progressent et construisent la nouvelle Corse.

Ces cépages tardifs sont bien adaptés aux enjeux du réchauffement climatique. Encore très peu présents, ils sont pour l'instant souvent assemblés.

La cuvée "Ecce Fructus" du Clos Culombu (proche de Calvi) assemble aleaticu, carcaghjolu et minustellu. Ce vin, uniquement travaillé en cuves béton et en biodynamie, offre un toucher de bouche très voluptueux. L'aromatique est complexe, entre fruité et épices, les tannins soyeux dans une matière ample mais fine. C'est diablement séducteur, un verre en appelle un autre!

À deux de ces cépages, Jean-Charles Abbattucci ajoute, dans la vallée de Taravo au sud d'Ajaccio, les premiers "historiques" nielluciu et sciaccarellu, ainsi que morescola, morescono et montanaccia. Jean-Charles a tiré profit du conservatoire des cépages endémiques plantés par son père dans les années 1960. En travaillant les vignes et les vins dans un esprit naturel, dans un environnement pastoral conservé, le domaine du comte Abbattucci fut le premier et longtemps le seul à proposer des cuvées dépassant la soixantaine d'euros. Les trois cuvées "Collection" sont au sommet. Dans cette cuvée "Ministre Impérial", nous retrouvons les caractéristiques

d'Ecce Fructus (ci-dessus décrite) dans une version plus corsée, plus structurée. Le vin a connu un élevage en foudre et demi-muid (600 L) pendant 12 mois, parfaitement intégré car la maturité et la qualité des raisins autorisaient cet élevage, complexifiant encore le vin.

Vermentino, un blanc vedette

Côté blanc, le vermentino tient la vedette, et de nombreux vigneron insulaires le magnifient. Les Corses le disent différemment du cépage provençal, le rolle, et moi, je n'ai pas envie de contredire un Corse, alors... Ce cépage apporte une belle fraîcheur et complexité aromatique.

J'apprécie particulièrement la cuvée "Clos blanc" du Clos Venturi en biodynamie. Issue des meilleures parcelles du terroir particulier de Ponte Leccia, village d'altitude situé au carrefour des routes menant à Bastia, Ajaccio et Calvi.

C'est un vrai vin de garde, superbe de complexité après quelques années, souvent marqué d'un minéral "pétrolé". L'élevage sur lie fine lui apporte une vraie trame fraîche et tendue, de beaux amers en finale et le passage en barrique lui donne une jolie rondeur.

Ce sont des cépages répondant au nom de aleaticu, carcaghjolu, riminese, morescola, moresconu, qui progressent et construisent la nouvelle Corse.

Parmi les cépages renaissants, nous trouvons le genovese, cépage très aromatique qui, selon les domaines est travaillé sur sa finesse, où la tonicité domine, et tantôt sur son gras avec une volupté abondante. Son potentiel de progression dans l'encépagement corse est prometteur.

Nous trouvons aussi le bianco gentile, cépage lui aussi très aromatique (fruits exotiques, agrumes et abricot), qui requiert toute l'attention du vigneron pour ne pas basculer dans une richesse trop prononcée. Une belle interprétation est celle d'Antoine-Marie Arena, entre Patrimonia et le Cap Corse. Son père Antoine fut le premier, à partir de bois prélevé à la station expérimentale de l'île, à replanter et œuvrer pour le redéploiement du cépage.

Ce vin offre des notes de fruits blancs mûrs, de miel et de viennoiseries avec une touche d'oxydation ménagée qui lui donne un caractère unique. L'équilibre est sur le fil du rasoir, avec une bouche marquée par le gras, et une finale longue et soyeuse marquée d'une pointe d'amertume.

Ainsi, dans un mouvement imprimé depuis la fin des années 1970, ce sont une vingtaine de cépages indigènes et quasi-exclusifs à la Corse qui apportent une nouvelle personnalité aux vins de l'île et lui permettent de se distinguer. La chance veut aussi que ces cépages soient souvent magnifiés par les vigneron les plus talentueux de l'île. L'île de beauté n'a donc pas fini de nous faire voyager. ●



ENVIES Tables
Culture
Par Éric CABANAS, Alexandrine DOUET
& Gildas PASQUET

© Philippe Fmnd

MUSIQUE

CALI CÉLÈBRE 20 ANS D'"AMOUR PARFAIT"

Il y a 20 ans, le public découvrait l'univers de Cali, avec *L'Amour Parfait*, le tout premier album de l'artiste catalan, qui se destinait au départ à une carrière de rugbyman. Un opus qui réunit 13 titres, dont quelques classiques que l'on continue de fredonner aujourd'hui : *C'est quand le bonheur*, *Elle m'a dit*, *Pensons à l'avenir...* « Je dois tout à cet amour parfait et à celui que vous m'avez donné tout au long de cette aventure extraordinaire », écrit-il sur ses réseaux sociaux pour remercier tous ceux qui le suivent depuis le début.

Pour fêter ce vingtième anniversaire, le chanteur a choisi de repartir en tournée cet automne, avec pour compagnon de route le pianiste britannique **Steve Nieve**, qui a collaboré avec quelques grands noms de la scène internationale, de Sting à Mick Jagger, en passant par David Bowie et Elvis Costello. De son vrai nom **Bruno Caliciuri**, Cali, auteur, compositeur et interprète a sorti il y a quelques mois son dixième album *Ces jours qu'on a presque oubliés*, enregistré chez lui, à Rivesaltes.

Vendredi 17 novembre, 20h30, espace culturel de Saint-Michel-en-l'Herm.

Tarifs : de 18 € à 25 €.

Informations et réservations : Sudvendeelittoral.com/agenda/concert-cali, 02 51 56 37 37.



SPECTACLE
LIANE FOLY EN
ONE WOMAN SHOW
À LA BAULE

Après *La folle parenthèse* et *La folle part en cure*, Liane Foly remonte sur scène avec *La folle repart en thèse*, à l'occasion de ses 35 ans de carrière ! Show introspectif et interactif, « thèse sexygénaire » et voyage singulier qui retrace son **parcours d'artiste et de femme**, de la droguerie du sourire à l'orchestre familial. Comédie, émotion, humour, imitations, chant : tous les ingrédients qui ont fait le succès de Liane Foly sont au rendez-vous.

Le samedi 18 novembre à 20h30,
Palais des congrès Atlantia, La Baule.

Tarif unique : 45 €.

Billetterie.atlantia-labaule.com

EXPOSITION
L'ÂME DES CORPS DE
SUZANNE VALADON

Avec 120 œuvres réunies dans son patio, le Musée d'Arts de Nantes rend un **bel hommage** à Suzanne Valadon (1865-1938), une grande artiste française, figure emblématique de la **bohème montmartroise**, reconnue de son vivant par de nombreux peintres. Adaptant l'exposition "Un monde à soi" initiée par le Centre Pompidou-Metz, le Musée d'Arts de Nantes offre à ses visiteurs une **remise en perspective** de l'œuvre de Suzanne Valadon dans le contexte de son époque, réévaluant la **place des artistes femmes**, notamment dans les milieux d'avant-garde du Paris artistique des années 1910 à 1930. Sans doute parce qu'elle a d'abord expérimenté le rôle de modèle, Suzanne Valadon, a su, avec sa **palette lumineuse** et colorée et la **mise en œuvre du cerne noir**, exprimer le corps de façon très particulière, comme s'il s'agissait d'aller toucher l'âme.

Jusqu'au 11 février 2024
au Musée d'arts de Nantes.



RESTAURANT

LA TRIBU HERBRETAISE, UNE CUISINE AUTHENTIQUE ET GOURMANDE

Le 20 octobre dernier, aux Herbiers, l'équipe de la Tribu herbretaise a accueilli ses premiers clients. Installé au cœur de la zone commerciale de **la Tibourgère**, à côté du cinéma Le Grand Lux, le restaurant a été construit en lieu et place d'une ancienne ferme datant du XIX^e siècle. Au menu, « des plats simples et bons dans la tradition française. Des **produits locaux** et des viandes de qualité.

Le tout à des prix abordables », confie **Yann Vallée**, directeur de l'établissement, également à la tête du restaurant nantais Ma Poule-Bouchon français.

Chaque midi, du lundi au vendredi, est ainsi proposé un classique de la cuisine bistrot : brochette de bœuf au barbecue, poulet rôti, saucisse de cochon Label Rouge, **coq au vin rouge** et blanquette de poisson à la criée. (14,90 € le plat seul, 19,90 € avec un café gourmand). La spécialité de l'établissement, c'est la **côte de bœuf** à la découpe (200 g ou 400 g). La viande d'origine française est affinée sur os et cuite au barbecue. Les aficionados de burgers y trouveront aussi leur compte : pas moins de quatre burgers différents aux recettes originales sont à la carte, dont un burger végétarien à la burrata et aux tomates confites, et un autre à la crème de Mizotte à la truffe d'été. Du côté des entrées, les **escargots de Vendée** en persillade sont issus de la Maison Royer, située à quelques kilomètres du restaurant. Quant au foie gras maison, il provient de chez Rougié, également implanté aux Herbiers. Ouvert 7/7, le restaurant Tribu herbretaise, qui peut accueillir jusqu'à 300 couverts, peut être réservé pour des événements privés, ainsi que pour des réunions d'affaires. L'établissement met à disposition si besoin du matériel audiovisuel.

La Tribu herbretaise, 1 rue de la Ferme, Les Herbiers.
Du lundi au samedi : de 12h à 14h30, et de 19h à 22h30.
Jusqu'à 23h30 les vendredis et samedis.
Le dimanche : de 12h à 15h, et de 19h à 23h30.
Réservations : Tribuherbretaise.fr ou 02 51 64 95 87.



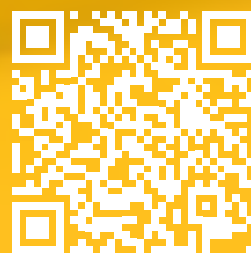


“

IJ

Se charge de mes annonces
légales sur toute la France.

Une plateforme dédiée,
la relecture assurée, le tout
en instantané!

”

WWW.INFORMATEURJUDICIAIRE.FR
e-mail annonces-legales@informateurjudiciaire.fr
tél 02 40 47 00 28

PLATEFORME
D'ANNONCES
LÉGALES

LES ANNONCES LÉGALES

En application de la loi n° 55/4 du 4 janvier 1955 concernant les annonces judiciaires et légales, «L'INFORMATEUR JUDICIAIRE», hebdomadaire support papier et en ligne, est habilité :

- à publier les Annonces Légales et Judiciaires sur le département de la Loire-Atlantique, pour l'année 2023, par arrêté préfectoral en date du 27 décembre 2022.
- à publier les annonces légales et judiciaires sur le département de la Vendée, pour l'année 2023, par arrêté préfectoral N° 2022-DCL-BER-1456 du 27 décembre 2022.

E-mail : annonces-legales@informateurjudiciaire.fr

Plateforme : <https://annoncelegale.informateurjudiciaire.fr>

Toute reproduction même partielle des avis, annonces et insertions publiées sous cette rubrique, est formellement interdite, sous quelque forme que ce soit, sous peine de poursuites judiciaires.

Selon l'arrêté du 27 décembre 2022 relatif à la tarification et aux modalités de publication des annonces judiciaires et légales (<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000046848959>) :

Le tarif des annonces judiciaires et légales est fixé à 0,183 euro HT le caractère pour les départements de Loire-Atlantique et Vendée.

Par dérogation aux dispositions de l'article précédent, les annonces mentionnées ci-dessous font l'objet en 2023 d'une tarification forfaitaire, selon les modalités suivantes :

- Le tarif des annonces légales relatives à la constitution de sociétés est établi suivant la forme de la société, comme mentionné dans l'article 3 de l'arrêté.
- Le tarif des annonces légales relatives à l'acte de nomination des liquidateurs des sociétés commerciales est de 149 euros HT pour les départements de Loire-Atlantique et Vendée.
- Le tarif des annonces légales relatives à l'avis de clôture de la liquidation des sociétés commerciales est de 108 euros HT pour les départements de Loire-Atlantique et Vendée ;
- Le tarif des annonces légales relatives aux jugements d'ouverture des procédures collectives régies par les titres II, III et IV du livre VI du code de commerce est de 64 euros HT pour les départements de Loire-Atlantique et Vendée ;
- Le tarif des annonces légales relatives aux jugements de clôture des procédures collectives régies par les titres II, III et IV du livre VI du code de commerce est de 35 euros HT pour les départements de Loire-Atlantique et Vendée ;
- Le tarif des annonces légales relatives au changement de nom patronymique pour motif légitime tel que régi par l'article 61 du code civil est établi comme suit : 56 euros HT pour les départements de Loire-Atlantique et Vendée ;
- L'article 4 de l'arrêté du 19 novembre 2021 susvisé est complété par une phrase ainsi rédigée : « Ils sont réduits de 50 % pour les annonces faites par les personnes dans le cadre du transfert universel du patrimoine professionnel de l'entrepreneur individuel prévues par les articles L. 526-27 et D. 526-30 du code de commerce.

Les annonces relatives aux sociétés et fonds de commerce font l'objet d'une centralisation sur la base de données numérique centrale mentionnée au deuxième alinéa de l'article 1^{er} de la loi du 4 janvier 1955 susvisée et régie par le décret du 28 décembre 2012 susvisé (<https://actulegales.fr/>).

NOUVELLE
PLATEFORME
DE SAISIE



www.annoncelegale.informateurjudiciaire.fr

44 LOIRE-ATLANTIQUE NANTES | SAINT-NAZAIRE

COMMISSAIRES PRISEURS



Commissaires-priseurs judiciaires associés - APE 6910Z
Nantes - Rennes

Tél. 02 40 49 97 97 - www.oep.fr - info@oep.fr

SELARL JPK (successeur Antonietti)

SARL OEP agrément 2002-220



44

85

Mercredi 8 novembre 2023

MENUISERIE ET SERRURERIE (44140 Geneston)

Exposition : 13 h / Vente : 14 h

Jeudi 9 novembre 2023

**VEHICULES UTILITAIRES - PARTICULIERS -
POIDS LOURS (Etude de Nantes)**

Exposition : 9 h / Vente : 10 h



Adresses des ventes sur www.oep.fr

Frais judiciaires 11,9 % HT

Frais volontaires 13 % à 20,83 % HT



INFORMATEUR JUDICIAIRE

ABONNEZ-VOUS !

6 MOIS • 26 NUMÉROS : 48 € TTC

1 AN • 52 NUMÉROS : 79 € TTC

2 ANS • 104 NUMÉROS : 119 € TTC

Nom ou raison sociale

Adresse

Téléphone

E-mail

Nombre d'abonnés souhaité

couplage magazine + version numérique + newsletter – parution hebdomadaire

INFORMATEURJUDICIAIRE.FR | 02 40 47 00 28

VENTES AUX ENCHÈRES PUBLIQUES



SELARL INTER-BARREAUX LRB AVOCATS CONSEILS - JURIPARTNER, Maître Guillaume LENGART, avocat au barreau de Nantes, 41 rue de la Tour d'Auvergne 44200 NANTES.

Renseignements exclusivement de 14 h à 16 h au 02 51 84 32 20.

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

Au Tribunal Judiciaire de Nantes,
Chambre des saisies immobilières, Juge de l'Exécution,
Palais de Justice de Nantes, quai François Mitterrand

TERRAIN A BATIR

Commune de THOUARE-SUR-LOIRE (Loire-Atlantique - 44470)
970 rue des Buissons
Mise à prix (frais outre) : 95.000 €

VENDREDI 08 DECEMBRE 2023 À 10 HEURES

TERRAIN À BÂTIR d'une superficie de 639 m², constituant les parcelles cadastrées section AO n° 486 et AO n° 489, pour une contenance totale de 00 ha 06 a 39 ca.

Les parcelles cadastrées section AO n° 486 et AL n°489 sont issues de la division parcellaire des parcelles anciennement cadastrées section AO n° 132 et AO n° 133.

Ainsi, au surplus, que lesdits biens s'étendent, se poursuivent et comportent, avec toutes leurs aisances et dépendances, sans exception ni réserve.

Le terrain est vendu libre de toute occupation.

Mise à prix (frais outre) : 95.000 €.

Visite : le 16 novembre 2023 de 14 h à 16 h.

Aux requêtes poursuites et diligences de la CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE MUTUEL ATLANTIQUE VENDEE société coopérative à capital variable agréée en tant qu'établissement de crédit, société de courtage d'assurances, immatriculée au registre des Intermédiaires en Assurance sous le n°07023954, et au registre du commerce et des sociétés de NANTES sous le n°440 242 469, dont le siège social est sis à NANTES, La Garde, route de Paris - 44949 NANTES CEDEX 9, agissant poursuites et diligences de ses représentants légaux domiciliés en cette qualité audit siège, ayant pour avocat la SELARL INTER-BARREAUX LRB AVOCATS CONSEILS - JURIPARTNER, Maître Guillaume LENGART, avocat au barreau de NANTES, y demeurant 41 rue de la Tour d'Auvergne.

Les enchères ne seront reçues que par Ministère d'Avocat inscrit au Barreau de NANTES.

Pour tous renseignements, s'adresser au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de NANTES où le cahier des conditions de vente n°18/00011 a été déposé, ou à l'avocat susnommé.

Pour avis : Guillaume LENGART, avocat

L23IJ19637



Journal d'annonces légales,
habilité sur les départements
de la Loire-Atlantique et Vendée

TÉL. : 02 40 47 00 28

abonnement@informateurjudiciaire.fr



Lamacompta

Le site d'emploi 100% dédié
aux cabinets d'expertise comptable

**RECRUTEZ
EN RÉVÉLANT VOTRE
ATTRACTIVITÉ**

Rendez-vous sur
lamacompta.co

SCP CADORET-TOUSSAINT DENIS ET ASSOCIES, Maître Jacques-Yves COUETMEUR, Avocat au Barreau de SAINT-NAZAIRE 2, rue de l'Etoile du Matin - 44604 SAINT-NAZAIRE

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES
EN UN LOT

Tribunal Judiciaire de SAINT NAZAIRE
Juge de l'Exécution
77 rue Albert de Mun 44600 SAINT NAZAIRE

MAISON D'HABITATION

Sur la commune de BOUVRON (44130)
6, rue Louis Guilot
Mise à prix, outre charges et frais : 63.000 €

VENDREDI 15 DECEMBRE 2023 À 10 H

UNE MAISON D'HABITATION construite en pierres et couverte en ardoise Comprenant :

- Au RDC : **un appartement T3** composé d'une cuisine, d'un séjour, d'une chambre, d'une salle de bains avec WC et d'un débarras,

- Au 1^{er} étage : **deux appartements T2,**

- Au 2^e étage (sous combles) : **un appartement T3.**

Dans la Cour : **un bâtiment en pierres à usage de remise et de garage, avec grenier sur le tout.**

castrés section G n° 271, 273 et 274 d'une contenance totale de 00 ha 03 a et 78 ca

Deux appartements (T2 1^{er} étage et T3 2^e étage) sont occupés par des locataires.

Mise à prix : 63.000,00 euros, outre charges et frais.

Visites sur place : lundi 11 décembre 2023 de 14 heures 30 à 15 heures 30

Cette vente est poursuivie en UN LOT à la requête de la Société **CREDIT IMMOBILIER DE FRANCE DEVELOPPEMENT (CIFD)**, venant aux droits de la société CREDIT IMMOBILIER DE FRANCE OUEST, lui-même venant aux droits du CREDIT IMMOBILIER DE FRANCE NORMANDIE suite à une fusion-absorption intervenue entre cette même société et le CREDIT IMMOBILIER DE FRANCE PAYS DE LA LOIRE, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de PARIS sous le n°379 502 644, dont le siège social est 26/28, rue de Madrid, 75008 PARIS.

Avant pour Avocat constitué Maître Jacques-Yves COUETMEUR, Membre de la SCP CADORET TOUSSAINT DENIS ET ASSOCIES, Avocat au Barreau de SAINT-NAZAIRE, y demeurant 2, rue de l'Etoile du Matin, 44604 SAINT NAZAIRE, au Cabinet duquel il est fait élection de domicile.

On ne peut enchérir que par le ministère d'un avocat inscrit au Barreau de SAINT-NAZAIRE - consignation de 6.300,00 EUROS minimum par chèque de banque.

RENSEIGNEMENTS :

Internet : www.axiojuris.com et/ou www.encheres-publiques.com

- Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de SAINT NAZAIRE, le cahier des conditions de vente est déposé sous le RG N° 22/00012 ;

- AXIOJURIS-LEXIENS / 20 Boulevard Eugène Deruelle - 69003 LYON /Tél : 04.37.48.80.80 ;

- SCP CADORET-TOUSSAINT DENIS ET ASSOCIES / 2, rue de l'Etoile du Matin - 44600 SAINT-NAZAIRE / Tél. : 02 40 53 33 50

L23IJ19279

CONSTITUTIONS



CABINET EOLIS
Expert-comptable
14 Rue du Bignon
44840 LES SORINIÈRES

SCCV LES MAUCARDIERES
Société civile construction vente
au capital de 1 000 euros
Siège social : 4 rue Bonne Louise
44000 NANTES

CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à Nantes du 12/10/2023, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société civile construction vente

Dénomination sociale : SCCV LES MAUCARDIERES

Siège social : 4 rue Bonne Louise
44000 NANTES

Objet social : L'acquisition d'un terrain à bâtir sis chemin de la Bataille rue des

Maucardières 49150 Baugé en Anjou ainsi que tous immeubles et droits susceptibles de constituer des accessoires ou annexes dudit terrain. L'aménagement et la construction sur ce terrain, de l'immeuble ou des immeubles. La vente de l'immeuble ou des immeubles construits à tous tiers, sous quelque forme que ce soit, en totalité ou par fractions. L'obtention de toutes ouvertures de crédit, prêts et constitution des garanties y relatives.

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 1 000 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire

Gérance : M. Nicolas DAGHER, demeurant 42 La Mainguais 44260 SAVE-NAY et M. Jean-Philippe CHATEIGNER, demeurant 5 allée des Alisiers 85660 SAINT PHILBERT DE BOUAIN.

Clauses relatives aux cessions de parts : agrément requis dans tous les cas. Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de NANTES.

Pour avis
La Gérance

L23IJ18437

SERVICE
ABONNEMENT

TÉL. : 02 40 47 00 28

abonnement@informateurjudiciaire.fr

GARUDA
Société à responsabilité limitée
au capital de 160 000 euros
Siège social : Parc d'activité la forêt
44140 LE BIGNON

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à LE BIGNON du 25 octobre 2023, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société à responsabilité limitée
Dénomination sociale : GARUDA
Siège social : Parc d'activité la forêt,
44140 LE BIGNON

Objet social : La prise de tous intérêts et participations par tous moyens, apports, souscriptions, achats d'actions, obligations et de tous droits sociaux, dans toutes sociétés commerciales industrielles, financières, prestataires de services tant en France qu'à l'étranger, la gestion de ces prises d'intérêts et participations ; Toutes prestations de services à ces sociétés ou entreprises afin de permettre leur contrôle ou leur gestion ; L'acquisition et la gestion de toutes valeurs mobilières ou immobilières, soit directement, soit par tous moyens collectifs de placement ; Toutes opérations civiles ou commerciales, mobilières ou immobilières, économiques ou juridiques de nature à favoriser la réalisation de l'objet ci-dessus ; La participation de la Société, par tous moyens, à toutes entreprises ou sociétés créées ou à créer, pouvant se rattacher à l'objet social, notamment par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, commandite, souscription ou rachat de titres ou droits sociaux, fusion, alliance ou association en participation ou groupement d'intérêt économique ou de location gérance.

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 160 000 euros
Gérance : Monsieur Francky FAIVRE, demeurant 6 Ter Chez Gautret 44140 AIGREUILLE SUR MAÏNE

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de NANTES.

L23IJ18964

CORNISHMAN
Société civile immobilière
au capital de 1 000 euros
Siège social : 3 rue du Pré Nian
44000 NANTES

Aux termes d'un acte sous signature privée en date du 30 octobre 2023, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société civile
Dénomination sociale : CORNISHMAN
Siège social : 3 rue du Pré Nian, 44000 NANTES

Objet social : L'acquisition, directement ou indirectement, de terrains et/ou immeubles, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement desdits terrains et immeubles et de tous autres immeubles bâtis ou non bâtis dont elle pourrait devenir propriétaire ultérieurement, par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement ; la construction, la transformation et l'aménagement de tous immeubles sur les terrains acquis par la société ; l'acquisition, la détention et la jouissance de tous biens mobiliers destinés à garnir ces immeubles, la prise à bail, la location active et passive, la sous-location de tous immeubles et droits immobiliers ; l'emprunt de toutes sommes

nécessaires à la réalisation de l'objet ci-dessus, avec ou sans garantie hypothécaire ; l'acquisition, la détention de tous titres de sociétés, valeurs mobilières et plus généralement tous instruments et placements financiers ; éventuellement et exceptionnellement l'aliénation du ou des immeubles devenus inutiles à la Société, au moyen de vente ou échange ou apport en société et, généralement toutes opérations quelconques pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus défini, pourvu que ces opérations ne modifient pas le caractère civil de la Société.

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 1 000 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire
Gérance : Monsieur Yvon LE MAIGAT demeurant 11 rue des Canaris 44300 NANTES

Clauses relatives aux cessions de parts : Dispense d'agrément pour cessions à associés, conjoints d'associés, ascendants ou descendants du cédant. Agrément des associés représentant au moins trois quarts des parts sociales. Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de NANTES.

Pour avis
La Gérance

L23IJ18982

In Extenso

Experts-Comptables

NANTES ERDRE
6 Rue Edouard Nignon
44372 NANTES

SCI DUFOUR
SCI au capital de 5 000 euros
Siège social : 15 T le Gast
44690 MAISON SUR SEVRE

Aux termes d'un acte SSP en date à NANTES du 17/10/2023, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes : Forme sociale : Société civile immobilière ; Dénomination sociale : SCI DUFOUR ; Siège social 15 T le Gast, 44690 MAISON SUR SEVRE ; Objet social : L'acquisition de terrains, d'ensemble bâtis, maisons d'habitation, l'administration et la gestion locative des biens immobiliers lui appartenant, la construction, la réalisation de tous travaux, démolition, réhabilitation, réfection nécessaire à la conservation des immeubles, vente des biens immobiliers lui appartenant. La souscription de tous types de contrat de financement pour toutes opérations immobilières et mobilières s'accompagnant de toutes sûretés ou autre garanties nécessaires à la mise en uvre de tout financement. Durée de la Société 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au RCS ; Capital social : 5 000 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire ; Gérance : Mme Stéphanie DUFOUR et M Roland DUFOUR, demeurant ensemble 15 T le Gast, 44690 MAISON SUR SEVRE ; Clauses relatives aux cessions de parts : agrément requis dans tous les cas, agrément des associés représentant au moins les trois-quarts des parts sociales. Immatriculation de la Société au RCS de NANTES. Pour avis. La Gérance.

L23IJ19285

Maison Coco
SAS au capital de 5 000€
Siège social: 7 rue Marivaux 44000 Nantes

Avis est donné de la constitution d'une Société présentant les caractéristiques suivantes :
DENOMINATION : Maison Coco
FORME : Société par actions simplifiée
CAPITAL : 5 000 euros
SIEGE SOCIAL : 7 rue Marivaux 44000 Nantes

OBJET : La fabrication, la distribution et le négoce auprès de professionnels, de boissons à base d'alcool et non alcool. La

production, la distribution et le négoce de tous produits alimentaires auprès de particuliers et professionnels.

DUREE : 99 ans
ADMISSION AUX ASSEMBLEES ET DROIT DE VOTE :

Chaque actionnaire a le droit de participer aux décisions collectives personnellement ou par mandataire.

Chaque action donne droit à une voix, le droit de vote attaché aux actions est proportionnel au capital qu'elles représentent.

AGREMENT :
Les actions ne peuvent être cédées sauf entre associés qu'avec l'agrément préalable de la collectivité des associés statuant à la majorité des voix des associés disposant du droit de vote.

PRESIDENT : Corentin JACOB demeurant 7 rue Marivaux 44000 Nantes
IMMATRICULATION : au RCS de NANTES

L23IJ19427

FONLOR
Société par actions simplifiée à capital variable
Siège social : Le Plessis, Route d'Ancenis,
44430 LE LOROUX BOTTEREAU

Il a été constitué en date du 25 octobre 2023 une société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : FONLOR
Forme : Société par actions simplifiée
Siège : Le Plessis, Route d'Ancenis,
44430 LE LOROUX BOTTEREAU

Objet : l'acquisition, l'administration, la gestion et, le cas échéant la construction, et plus généralement l'exploitation par bail, location ou autrement, de tous immeubles ou biens immobiliers dont la Société pourrait devenir propriétaire, par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement ; le cas échéant, l'aliénation du ou des biens immobiliers appartenant à la Société, au moyen de vente, échange ou apport en société, ainsi que l'octroi de toutes garanties sur les biens appartenant à la Société notamment par voie d'hypothèque ou de nantissement ; la prise de participation dans toutes sociétés ayant pour activité l'acquisition, la location, l'exploitation, l'administration et la gestion de tous biens immobiliers.

Durée : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au RCS
Capital variable : le montant du capital minimum autorisé étant fixé à 1.000 € et le montant maximum autorisé étant fixé à 1.000.000 €

Président : GROUPE JANNEAU INDUSTRIES, société par actions simplifiée dont le siège social est sis Le Plessis, Route d'Ancenis, 44430 LE LOROUX BOTTEREAU (513 564 450 RCS NANTES)

Admission aux Assemblées et droit de vote : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions

Agrément des cessions d'actions : Toute transmission d'actions, quel que soit son degré de parenté avec le cédant (conjoint, ascendant ou descendant), y compris entre associés, est soumise à l'agrément de la Société par décision du Président.

Immatriculation de la Société au Registre du Commerce et des Sociétés de NANTES.

Pour avis

L23IJ19431

Aux termes d'un ASSP en date du 19/10/2023, il a été constituée une SARL ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : CALM Groupe
Objet social : La prise de participations financières dans tout groupement, société ou entreprise

Siège social : 7 rue Fidèle Simon,
44600 SAINT-NAZAIRE
Capital : 100 €
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation

au RCS de SAINT-NAZAIRE
Gérance : M. PIGERE Loïc, demeurant 11 chemin du Godard,
44310 SAINT-PHILBERT-DE-GRAND-LIEU,

Pour avis
Robert Moné

L23IJ19447

CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à NANTES du 26 octobre 2023, il a été constituée la société COLBERT FAMILY OFFICE, Société par actions simplifiée au capital de 100 000 euros ayant son siège 1 Mail du Front Populaire Immeuble Eureka 44200 NANTES et ayant pour objet La réalisation de toutes prestations de conseil et d'assistance en matière de gouvernance d'entreprise et de gouvernance familiale, la réalisation de toutes prestations de conseil et d'assistance en matière de transmission et de cession d'entreprise, la réalisation de toutes prestations de conseil et d'assistance en matière d'investissements pour l'intérêt général ou la philanthropie, la réalisation de toutes prestations d'assistance et de conseil en matière d'ingénierie et de gestion patrimoniale privée et professionnelle, la réalisation de toutes prestations d'assistance et de conseil en matière de gestion d'actifs financiers et immobiliers. D'une durée de 99 ans à compter de son immatriculation requise au RCS de NANTES. La société WIKI PARTICIPATIONS (SARL au capital de 1 500 € dont le siège est situé Le Pont David 49360 YZERNEY, RCS ANGERS 523 017 150), a été nommée Président. Assemblées / Droit de vote : Tout associé a le droit de participer aux assemblées quel que soit le nombre d'actions qu'il possède. Cession d'actions : Toute cession est soumise à l'agrément de l'assemblée générale. POUR AVIS

L23IJ19509

Team Development
Société par actions simplifiée
au capital de 1.000 euros
Siège social : 27 rue Leinster
44240 La Chapelle-Sur-Erdre
RCS Nantes - En cours d'immatriculation

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 26 octobre 2023, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : Team Development
Forme : Société par actions simplifiée
Capital : 1.000 euros
Siège : 27 rue Leinster - 44240 La Chapelle-Sur-Erdre

Objet : L'acquisition, la souscription, la détention, la cession, l'échange de toutes valeurs mobilières et plus généralement, de toutes participations, directes ou indirectes dans le capital de sociétés françaises ou étrangères, la participation de la Société par tous moyens, directement ou indirectement, à la création de sociétés nouvelles, la participation active à la conduite du groupe formé par la Société et ses filiales, toutes prestations de services en matière commerciale, administrative, financière ou autre, le financement par voie de prêt, d'avance ou par tout autre moyens, l'octroi de garanties, telles que cautionnement ou aval au profit de sociétés du groupe formé par la Société et ses filiales, l'exercice de tout mandat.

Durée : 99 années à compter de l'immatriculation de la société au RCS

Président : La société DH DEVELOPPEMENT, société à responsabilité limitée, au capital de 159 806 euros, ayant son siège social 27 rue de Leinster, 44240 La Chapelle-sur-Erdre (830 922 613 RCS NANTES).

Commissaire aux comptes : RSM OUEST, société à responsabilité limitée, domiciliée 18 avenue Jacques Cartier 44800 Saint-Herblain (864 800 388 RCS NANTES)

Immatriculation : la société sera immatriculée au RCS de Nantes.

Admission aux Assemblées et droit de vote : Tout associé a droit de participer aux décisions collectives dès lors que ses actions sont inscrites en compte au jour de l'assemblée ou de l'envoi des pièces requises en vue d'une consultation écrite ou de l'établissement de l'acte exprimant la volonté des associés. Le droit de vote attaché aux actions est proportionnel à la quotité de capital qu'elles représentent. Chaque action donne droit à une voix.

Agrément : Les Valeurs Mobilières sont librement cessibles.

Pour avis,
Le Président

L23IJ19515

ANNONCES LÉGALES

TÉL. : 02 40 47 00 28

annonces-legalesinformatateurjudiciaire.fr

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée électronique en date du 24 octobre 2023, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société à responsabilité limitée

Dénomination sociale : **2LC IMMOBILIER**

Siège social : Zone d'activité du Moulin, 1 rue du Meunier - 44880 SAUTRON

Objet social : l'activité d'agent immobilier, la vente de tous biens immobiliers, la transaction, le conseil, la formation et l'encadrement en immobilier

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des Sociétés

Capital social : 10 000 euros

Gérance : Monsieur Camille LE RÉTIF, demeurant 23 allée du Marchas, Arthon en Retz, 44320 CHAUMES EN RETZ

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de NANTES.

Pour avis, La Gérance

L23IJ19520

Avis est donné de la constitution d'une Société présentant les caractéristiques suivantes :

DENOMINATION : EXPONENTIEL

FORME : Société à responsabilité limitée

SIEGE SOCIAL : 6, Le Motois 4418 LA CHEVROLIERE

OBJET : Toutes activités de holding et notamment l'acquisition, la prise de participations et la gestion de valeurs mobilières

DUREE : 99 ans

CAPITAL : 1 000 euros

GERANCE : Monsieur Moussa Kouassi KOULIBALY demeurant 6, Le Motois à LA CHEVROLIERE (44118)

IMMATRICULATION : au RCS de NANTES

Pour avis

L23IJ19546



THOMAS - HOUIS - GIRARD - DURAND - VILLATTE
BRÉMENT - BAUD-MILLET - RICO-CARIO
3 rue Victor Hugo 44400 REZE

Aux termes d'un acte authentique reçu le 25/10/2023 par Maître Arnaud HOUIS, Notaire à REZE (44400) - 3 rue Victor Hugo, il a été constitué une SASU ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : LGL

Objet social : Prestations de nature administrative et commerciale ; Activité de conseil et de design ; Toute activité d'acquisition de biens meubles et immeubles et d'administration et de gestion par voie de location immobilière vide ou en meublée dont la société deviendrait propriétaire.

Siège social : 3 rue Madame Curie, 44400 REZE

Capital : 1 400 €

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de NANTES

Président : Mme GUYOT-LEVY Louna, demeurant 3 rue Madame Curie, 44400 REZE

Admission aux assemblées et droits de votes : Chaque actionnaire est convoqué aux Assemblées. Chaque action donne droit à une voix.

Clause d'agrément : Toutes les opérations sont soumises à agrément.

Pour avis
Le Notaire

L23IJ19563

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Saint Mars du Désert du 30 octobre 2023, il a été constitué une Société à responsabilité limitée dénommée **GUILLAUME MENES AGENCEMENT**, Siège social : 24 bis rue de la Verdrière 44850 Saint Mars du Désert ; Objet social : électricien. Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés. Capital social : 3 000 €. Gérance : Monsieur Guillaume MENES demeurant 24 bis rue de la Verdrière 44850 Saint Mars du Désert. Immatriculation de la Société au Registre du commerce et

des sociétés de Nantes.

Pour avis, la Gérance

L23IJ19591

In Extenso

Experts-Comptables

SAINT-HERBLAIN

1 Rue Benjamin Franklin
44800 SAINT-HERBLAIN

GRAND CLOS

Société à responsabilité limitée
au capital de 500 euros
Siège social : 8, rue des Fresnes
ZA Beau Soleil
44680 SAINTE-PAZANNE
En cours de constitution

Aux termes d'un acte sous seing privé du 30/10/2023, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société à responsabilité limitée

Dénomination sociale : GRAND CLOS
Siège social : 8, rue des Fresnes-ZA Beau Soleil 44680 SAINTE-PAZANNE

Objet social : L'acquisition, la réception comme apports, la construction, la réparation, l'entretien, la gestion, l'administration, la transformation, la prise à bail et la location, l'exploitation et, à titre occasionnel et non spéculatif, la vente de tous biens immobiliers bâtis ou non bâtis. L'emprunt de toutes sommes nécessaires à la réalisation des opérations ci-dessus, avec ou sans garantie hypothécaire. Le cautionnement, hypothécaire ou non, des associés pour les emprunts contractés par eux en vue de faire apport à la Société. Et plus généralement, toutes opérations pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social.

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au RCS

Capital social : 500 euros
Gérance : Monsieur Jean-Sébastien TARDE demeurant 12, rue de Bel Air 44680 SAINTE-PAZANNE.

Immatriculation de la Société au RCS de NANTES. Pour avis, la Gérance.

L23IJ19620

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 19 octobre 2023, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : EGLANTINE
Forme sociale : Société civile

Siège social : 191 rue Sainte Anne 44522 MESANGER

Objet social : la prise de participation, par tous moyens, directement ou indirectement, notamment par voie d'apport, d'achat, de souscription de titres, droits sociaux ou valeurs mobilières, ou autrement dans toute société, quels qu'en soient la forme et l'objet, ainsi que la gestion et la disposition de ces participations.

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du Commerce et des Sociétés

Capital social : 4 900 512 euros
Apport en nature : Madame Manon LE BERRE a apporté 4 537 actions de la société SAGELEC (333 097 996 RCS NANTES) valorisées globalement à 4.900.504 €

Apport en numéraire : Monsieur Yannick LE BERRE a apporté la somme de 8 €
Gérant : Madame Manon LE BERRE demeurant 191 rue Sainte Anne 44522 MESANGER

Clauses relatives à l'agrément des cessionnaires de parts : Sauf entre associés, les parts sociales ne peuvent être cédées ou transmises à titre onéreux ou à titre gratuit qu'avec l'agrément préalable de la collectivité des associés qui statue dans les conditions prévues pour les décisions collectives extraordinaires.

La société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de NANTES.

L23IJ19651

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 19 octobre 2023, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : MIRABELLE
Forme sociale : Société civile

Siège social : 191 rue Sainte Anne 44522 MESANGER

Objet social : la prise de participation, par tous moyens, directement ou indirectement,

notamment par voie d'apport, d'achat, de souscription de titres, droits sociaux ou valeurs mobilières, ou autrement dans toute société, quels qu'en soient la forme et l'objet, ainsi que la gestion et la disposition de ces participations.

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du Commerce et des Sociétés

Capital social : 4 900 512 euros
Apport en nature : Monsieur Flavien LE BERRE a apporté 4 537 actions de la société SAGELEC (333 097 996 RCS NANTES) valorisées globalement à 4.900.504 €

Apport en numéraire : Monsieur Yannick LE BERRE a apporté la somme de 8 €
Gérant : Monsieur Flavien LE BERRE demeurant 191 rue Sainte Anne 44522 MESANGER

Clauses relatives à l'agrément des cessionnaires de parts : Sauf entre associés, les parts sociales ne peuvent être cédées ou transmises à titre onéreux ou à titre gratuit qu'avec l'agrément préalable de la collectivité des associés qui statue dans les conditions prévues pour les décisions collectives extraordinaires.

La société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de NANTES.

L23IJ19652

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 19 octobre 2023, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : ROSANNE
Forme sociale : Société civile
Siège social : 191 rue Sainte Anne 44522 MESANGER

Objet social : la prise de participation, par tous moyens, directement ou indirectement, notamment par voie d'apport, d'achat, de souscription de titres, droits sociaux ou valeurs mobilières, ou autrement dans toute société, quels qu'en soient la forme et l'objet, ainsi que la gestion et la disposition de ces participations.

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du Commerce et des Sociétés

Capital social : 9 798 849 euros
Apport en nature :

- Madame Françoise LE BERRE a apporté 9 065 actions de la société SAGELEC (333 097 996 RCS NANTES),

- Monsieur Yannick LE BERRE a apporté 7 actions de la société SAGELEC (333 097 996 RCS NANTES),

valorisées globalement à 9 798 849 €
Gérant : Monsieur Yannick LE BERRE demeurant 191 rue Sainte Anne 44522 MESANGER

Clauses relatives à l'agrément des cessionnaires de parts : Sauf entre associés, les parts sociales ne peuvent être cédées ou transmises à titre onéreux ou à titre gratuit qu'avec l'agrément préalable de la collectivité des associés qui statue dans les conditions prévues pour les décisions collectives extraordinaires.

La société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de NANTES.

L23IJ19654

FIDAL

AVOCATS

19 Avenue du Président JF Kennedy
CS 60073
33692 MERIGNAC

Avis est donné de la constitution, par acte sous seing privé, de la société dénommée O'VIGNES présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : O'VIGNES
Forme : Société par actions simplifiée

Capital : 5 000 euros

Siège social : 8 Léniphen 44350 GUERANDE

Objet :

- la création, l'acquisition, la propriété, l'exploitation de tous fonds de commerce de restaurant, brasserie, l'exploitation pouvant être réalisée directement ou par mise en location-gérance du fonds ;

- toute prise de participation dans des sociétés ayant un objet se rattachant directement ou indirectement aux activités susvisées.

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés.

Président : Société M2B, société à responsabilité limitée, domiciliée 8 Leniphen

44350 GUERANDE, 514 726 496 RCS Saint Nazaire.

Directeur général : Monsieur Thomas RICHARD demeurant 58 avenue de la Libération, appt 02 17139 DOMPIERRE SUR MER.

Agrement : Les titres de capital et les valeurs mobilières donnant accès au capital se transmettent librement entre associés. Toute autre transmission est soumise à agrément préalable de la société donné par décision collective extraordinaire des associés.

Conditions d'admission aux assemblées et participation aux décisions : A chaque action est attaché un droit de vote pour l'adoption des décisions collectives d'associés.

L23IJ19658



Aux termes d'un ASSP en date du 30/10/2023, il a été constituée une SASU ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : ENYO WOMEN'S FIGHTWEAR

Objet social : La Société a pour objet en France et à l'étranger : Vente de vêtements neufs de sports de combat en ligne sur un e-shop (site web) ; Vente de produits et de services sur internet ; Activité de cours de sports de combat ;

Siège social : 1 rue de la Noë, 44321 NANTES CEDEX 3

Capital : 1 000 €

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de NANTES

Président : Mme BENADDA Myriam, demeurant 29 rue du Bourgneuf, 44000 NANTES

Admission aux assemblées et droits de votes : Les décisions collectives ordinaires doivent être adoptées à la majorité de la moitié des voix des associés, présents et représentés ; les associés absents ou décidant expressément de ne pas voter ne sont pas pris en compte pour le calcul de la majorité. Les décisions collectives extraordinaires sont prises à la majorité des trois quarts des voix des associés disposant du droit de vote, présents et représentés ; les associés absents ou décidant expressément de ne pas voter ne sont pas pris en compte pour le calcul de la majorité. Le droit de vote attaché aux actions de capital est proportionnel à la quotité de capital quelles représentent. Le droit de vote attaché aux actions en industrie est proportionnel au nombre d'actions attribuées.

Chaque action de capital ou en industrie donne droit à une voix.

L23IJ19771



Avis est donné de la constitution d'une Société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société à Responsabilité Limitée à associé unique

Dénomination : PHARMACIE DES GERNETS

Siège social : 74 rue Louis Gaudin 44980 ST LUCE SUR LOIRE

Objet : OFFICINE DE PHARMACIE

Durée : 99 ans

Capital : 40 000 € en numéraire

Gérance : ROBERT Mathilde demeurant 3 Allée Charles de Foucauld 44470 CARQUEFOU

Immatriculation : Registre du Commerce et des Sociétés de NANTES

Pour avis,

L23IJ19774

Restez maître
de l'information :
ABONNEZ-VOUS !
1 an : 79 €

In Extenso

Experts-Comptables

SAINT-HERBLAIN
1 Rue Benjamin Franklin
44800 SAINT-HERBLAIN

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée du 31/10/2023, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée
Dénomination : G COURTAGE
Siège : 9 allée Mozart 44800 SAINT-HERBLAIN

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés

Capital : 500 €
Objet : La gestion, l'étude et le courtage en assurances et réassurances de toutes branches, la gestion de portefeuille et cabinet d'assurances. L'audit, l'étude et le conseil en assurances et en placement de contrats d'assurances.

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Agrément : Les cessions d'actions sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Président : Madame Gwendoline MAERTENS demeurant 9 allée Mozart 44800 SAINT-HERBLAIN
Immatriculation au RCS de NANTES

L23IJ19777



DTA ENERGIE

Société par actions simplifiée
Au capital de 4.500 euros
Siège social : 4 Saint Félix
44530 SAINT GILDAS DES BOIS

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seings privés des 05-09-11/10/2023, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

- Forme : Société par actions simplifiée.

- Dénomination : **DTA ENERGIE**.

- Siège : 4 Saint Félix - 44530 SAINT GILDAS DES BOIS.

- Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS.

- Capital : 4.500 €.

- Objet : - L'acquisition, l'administration, la gestion et l'exploitation par bail, location ou autrement de tous immeubles, biens immobiliers et droits immobiliers, et éventuellement et exceptionnellement l'aliénation du ou des immeubles devenus inutiles à la société, au moyen de vente, échange ou apport en société.

- La production et la commercialisation d'énergie électrique issue des énergies renouvelables et notamment la production d'énergie photovoltaïque.

- Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

- Agrément : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

- Président : M. Guillaume TATARD, demeurant 4 rue des Hirondelles - 44780 MISSILLAC

- Directeurs généraux : - M. Rodrigue

DROUILLET, demeurant 8 Beaufromet - 44530 SAINT GILDAS DES BOIS,

- M. Yoann, Bernard, René AVERTY, demeurant 4 rue du Petit Bois - Le Croix d'Haut - 44780 MISSILLAC.

- La Société sera immatriculée au RCS de : SAINT-NAZAIRE.

Pour avis, le président

L23IJ19796



Aux termes d'un ASSP en date du 26/10/2023, il a été constituée une SASU ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : YPS

Objet social : La réalisation de tous travaux de plomberie et de chauffage (installation, débouchage, rénovation, mise en service, entretien et réparation d'installations sanitaires domestiques ou industriels). Toutes opérations industrielles et commerciales se rapportant à :
- la création, l'acquisition, la location, la prise en location-gérance de tous fonds de commerce, la prise à bail, l'installation, l'exploitation de tous établissements, fonds de commerce, usines, ateliers, se rapportant à l'une ou l'autre des activités spécifiées ci-dessus :- la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés, brevets et droits de propriété intellectuelle concernant lesdites activités :- la participation, directe ou indirecte, de la Société dans toutes opérations financières, immobilières ou mobilières ou entreprises commerciales ou industrielles pouvant se rattacher à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe. Toutes opérations quelconques contribuant à la réalisation de cet objet.

Siège social : 4 rue du 4 août, 44240 LA CHAPELLE SUR ERDRE

Capital : 1 000 €
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de NANTES

Président : M. GERGAUD Yves, demeurant 4 rue du 4 août, 44240 LA CHAPELLE SUR ERDRE

Admission aux assemblées et droits de votes : Tout associé a le droit de participer aux décisions collectives et d'y voter, personnellement ou par mandataire, ou à distance, par correspondance ou par voie électronique, dans les conditions prévues par la loi et les présents statuts, quel que soit le nombre d'actions qu'il possède, sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Le droit de vote attaché aux actions est proportionnel à la quotité du capital qu'elles représentent. Chaque action donne droit à une voix au moins.

Clause d'agrément : Les actions ne peuvent être cédées y compris entre associés qu'avec l'agrément préalable de la collectivité des associés statuant à la majorité des voix des associés disposant du droit de vote.

L23IJ19800

Par acte sous seing privé en date du 5 octobre 2023, il a été constituée une SC dénommée : MAGNIFICAT.

Siège social : 62 rue du Bois Savary - 44600 Saint Nazaire.

Capital : 148 520 €.

Objet social : Activité de holding animatrice ; Conseil en décoration ; Ouverture et gestion de tous comptes bancaires ; Conclusion de tout emprunt, et, à titre exceptionnel, cautionnement hypothécaire des associés ainsi qu'octroi, à titre accessoire et exceptionnel, de toutes garanties à des opérations conformes au présent objet civil et susceptibles d'en favoriser le développement ; Vente, échange, apport et arbitrage, de tout ou partie des éléments immobiliers et mobiliers du patrimoine de la société, à condition d'en respecter strictement le caractère civil.

Gérance : Madame Sonia Charlotte Jeanne Marie PENET de MONTERNO, demeurant au 62 rue du Bois Savary - 44600 Saint Nazaire.

Chaque actionnaire est convoqué aux assemblées. Chaque part sociale donne droit à une voix.

Clauses d'agrément : Les parts sociales sont cessibles après autorisation donnée par la collectivité des associés statuant dans les conditions de majorité

prévues pour les décisions extraordinaires.

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Saint-Nazaire.
L23IJ19810



Etude de Maître François-Xavier BAUDRAND,
Notaire à PAIMBOEUF (Loire Atlantique)

CONSTITUTION DE SOCIÉTÉ

Suivant acte sous seing privé en date du 19 octobre 2023, enregistré à SAINT NAZAIRE 1, le 23 octobre 2023 référence 4404P04 2023 N 01520, a été constituée une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes :

Objet : l'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.

Dénomination : MEMENTO MORI,
Siège social : PORNIC (44210), 5 rue Davaud.

Durée : 99 années à compter de son immatriculation au R.C.S.

Le capital social est fixé à la somme de : MILLE EUROS (1.000,00 EUR).

Les apports sont en numéraire. toutes les cessions de parts, quelle que soit la qualité du ou des cessionnaires, sont soumises à l'agrément préalable des associés.

Le premier gérant de la société est Monsieur François-Xavier BAUDRAND demeurant à PORNIC (44210), 5 rue Davaud.

La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de SAINT-NAZAIRE.

Pour avis
Le Notaire.

L23IJ19826

SOCIÉTÉ CIVILE DE CONSTRUCTION VENTE « AP65 »

au capital de 1 000 euros
Siège social : 34 quai Magellan
44000 NANTES
En cours de formation

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 30/09/2023, il a été constituée une société civile de construction-vente présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : **AP65**.

Forme : Société Civile de Construction Vente.

Siège social : 34 quai Magellan - 44000 NANTES.

Objet

- l'acquisition et la construction et la vente, par lots ou en totalité, d'un ensemble immobilier

- la location ou la vente de tous biens immobiliers ou de tous droits nécessaires à la réalisation de cette opération,

- et plus généralement toutes opérations quelconques, mobilières, immobilières ou financières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social et susceptibles d'en faciliter la réalisation, dès lors qu'elles conservent un caractère civil et ne sont pas contraires aux dispositions de l'article L. 211-1 du code de la construction et de l'habitation.

Capital : 1 000 €.

Durée : quatre-vingt-dix-neuf-ans à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés, sauf dissolution anticipée ou prorogation.

Cession des parts sociales : les parts sociales sont librement cessibles entre les associés. Elles ne peuvent être cédées

à des tiers étrangers à la société qu'après agrément des associés.

Gérant : ATREALIS PROMOTION, SASU au capital de 5.550.000 €. Siège social : 34 quai Magellan - 44000 NANTES, RCS NANTES 432 725 356.

La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de NANTES.

La Gérance

L23IJ19860

SOCIÉTÉ CIVILE DE CONSTRUCTION VENTE « AP66 »

au capital de 1 000 euros
Siège social : 34 quai Magellan
44000 NANTES
En cours de formation

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 30/09/2023, il a été constituée une société civile de construction-vente présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : **AP66**.

Forme : Société Civile de Construction Vente.

Siège social : 34 quai Magellan - 44000 NANTES.

Objet :

- l'acquisition et la construction et la vente, par lots ou en totalité, d'un ensemble immobilier

- la location ou la vente de tous biens immobiliers ou de tous droits nécessaires à la réalisation de cette opération,

- et plus généralement toutes opérations quelconques, mobilières, immobilières ou financières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social et susceptibles d'en faciliter la réalisation, dès lors qu'elles conservent un caractère civil et ne sont pas contraires aux dispositions de l'article L. 211-1 du code de la construction et de l'habitation.

Capital : 1 000 €.

Durée : quatre-vingt-dix-neuf-ans à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés, sauf dissolution anticipée ou prorogation.

Cession des parts sociales : les parts sociales sont librement cessibles entre les associés.

Elles ne peuvent être cédées à des tiers étrangers à la société qu'après agrément des associés.

Gérant : ATREALIS PROMOTION, SASU au capital de 5.550.000 €. Siège social : 34 quai Magellan - 44000 NANTES, RCS NANTES 432 725 356.

La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de NANTES.

La Gérance

L23IJ19861



**RELECTURE
CONTRÔLE
CONFORMITÉ**
DE TOUS LES AVIS

ABONNEZ-VOUS!
Version numérique
1 an : 39 €

DÉCISIONS & CO

Société par Actions Simplifiée
5, rue Sully 44000 NANTES
RCS NANTES

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte en date du 31 octobre 2023, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : **Décisions & Co**

Forme sociale : SAS

Siège social : NANTES (44 000), 5, rue Sully

Objet social : Activités de prestations de conseil et accompagnement auprès des particuliers, des entreprises et autres organismes publics ou privés. Activités de conseil en stratégie, organisation de services de formation, conférences, management, gestion, systèmes d'information, ressources humaines, marketing et communication de la conception à la mise en œuvre. Activités de coaching personnalisé individuel ou collectif en vue de construire une vision stratégique de l'entreprise et d'aider à la prise de décisions. Activités de conseil en stratégie d'intégration de l'intelligence artificielle et accompagnement à la définition d'une feuille de route sur l'intelligence artificielle. Formation sur les technologies d'intelligence artificielle, accompagnement au développement de solutions d'intelligence artificielle sur-mesure, certification et audit de conformité des systèmes d'intelligence artificielle, exploration et identification de cas d'usage en intelligence artificielle pour résoudre des problématiques business spécifiques. Activités de développement de systèmes d'information et développement d'outils et/ou logiciels ; le développement de solutions et d'outils pour les entreprises. Participation directe ou indirecte de la société dans toutes opérations commerciales ou industrielles pouvant se rattacher à l'objet social notamment par voie de création de sociétés nouvelles, d'apports, de commandites, de souscriptions ou d'achats de titres ou droits sociaux, de fusion, d'alliance ou d'association en participation ou autrement.

Durée de la Société : 99 ans

Capital social : 25.000 €

Présidente : EXCELSIOR PARTNERS ayant son siège 10 rue Le Regrattier - 75004 PARIS

Directrice générale : FINANCIERE MTB ayant son siège 4 rue Edith Piaf - 44800 SAINT HERBLAIN

Transmission des actions : agrément des cessions sauf entre associés.

RCS NANTES

La Présidente

L231J19862

ENG

Société par actions simplifiée au capital de 10 000 euros
Siège social : 29 boulevard Albert Einstein, 44300 NANTES

Aux termes d'un acte signé électroniquement en date du 30/10/2023, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée
Dénomination : ENG
Siège : 29 boulevard Albert Einstein, 44300 NANTES

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés

Capital : 10 000 euros

Objet : Le conseil aux entreprises et aux particuliers dans les domaines financiers, de gestion, social, fiscal et des affaires,

Toute prise de participation, directe ou indirecte, à titre onéreux ou non, dans le capital de toute société française ou étrangère, créée ou à créer, toute opération de prise de contrôle de sociétés quelle qu'en soit la forme,

Toutes opérations industrielles et commerciales se rapportant à :

- la création, l'acquisition, la location, la prise en location-gérance de tous fonds de commerce, la prise à bail, l'installation,

l'exploitation de tous établissements, fonds de commerce, usines, ateliers, se rapportant à l'une ou l'autre des activités spécifiées

ci-dessus ;
- la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés, brevets et droits de propriété intellectuelle concernant ces activités ;

- la participation, directe ou indirecte, de la Société dans toutes opérations financières, mobilières ou immobilières ou entreprises commerciales ou industrielles pouvant se rattacher à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe ;

- toutes opérations quelconques contribuant à la réalisation de cet objet. Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Agrément : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Président :
- La société 1TH, Société par actions simplifiée unipersonnelle au capital de 1 000 euros, ayant son siège social 5 LA CROIX ERRAUD, 44810 HÉRIC, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 978 333 128 RCS NANTES,

Représentée aux présentes par son Président Monsieur Mathieu CHUPIN, Directeurs généraux :

- La société DG Finances & Conseils, Société par actions simplifiée unipersonnelle au capital de 5 000 euros, ayant son siège social 44 rue des Roches, 44300 NANTES, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 979 103 405 RCS NANTES,

Représentée aux présentes par son Président Monsieur David GONZALEZ,

- La société ECLA, Société par actions simplifiée unipersonnelle au capital de 1 000 euros, ayant son siège social 5 rue des Tuliers, 44800 ST HERBLAIN, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 979 674 603 RCS NANTES,

Représentée aux présentes par son Président Monsieur Louis AGENEAU,

- Madame Sophie LERAT, née le 18 septembre 1989 à NANTES, de nationalité française, demeurant 153 Boulevard Auguste Peneau, 44300 NANTES,

- Madame Mélanie RAYE, épouse BOURSERAU, née le 29 septembre 1993 à ST SEBASTIEN SUR LOIRE (44), de nationalité française, demeurant 4 Allée Charles Gounod, 44230 ST SEBASTIEN SUR LOIRE,

- Madame Juliette ROCHETEAU, née le 01 décembre 1987 à LA ROCHE SUR YON (85), de nationalité française, demeurant 39 rue du Général Margueritte, 44000 NANTES.

La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de NANTES.

POUR AVIS
Le Président

L231J19881

MODIFICATIONS



VIRGINIE'S

Société par actions simplifiée au capital de 1 000 euros
Siège social : 6 rue de Saverne 44000 NANTES
805 378 593 RCS NANTES

Par AGE du 03/10/2023, les associés ont décidé la transformation de la société en SARL à compter du 03/10/2023 sans création d'un être moral nouveau et ont adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société. La dénomination de la société, son objet, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangés. Le capital social reste fixé à 1 000 € divisé en 100 parts sociales. Mme Virginie GOUIN, ancienne Présidente, demeurant 40 rue Alfred Riom, 44100 NANTES a été nommé gérante. Mention au RCS de NANTES.

L231J18980



DEJOIE FAY GICQUEL
LE MASSON KORCHEF, notaires
17 Rue de la Garenne
44120 VERTOU
Tél : 02 40 80 08 08

LA GIETRIE

Société civile au capital de 274 484 €
Siège social : 1 Lieudit La Gietrie
44690 CHATEAU THEBAUD
RCS de NANTES n°390 120 483

L'AGE du 07/10/2023 a décidé à compter du 07/10/2023 de nommer en qualité de gérant M. ALLIER Philippe, demeurant 1 lieudit La Gietrie, 44690 CHATEAU THEBAUD en remplacement de M. ALLIER Claude, pour cause de démission.
Modification au RCS de NANTES
Pour avis
La Gérance

L231J19014



one ace
AUDIT CONSEIL EXPERTISE
3 impasse des Tourmalines
44300 NANTES

LA PAMPA

SAS au capital de 20 000 €
Siège social : 2 Rue du Moulin
44840 LES SORINIÈRES
890 615 040 RCS NANTES

AVIS DE CHANGEMENT DE DIRIGEANTS

Par délibération de l'AGO en date du 29/10/2023, il résulte que :

- M. Paul BIONDA, demeurant 10 rue Jacques Mawas 75015 PARIS a été nommé en qualité de Président en remplacement de M. Simon CAILLETEAU, démissionnaire.

- M. Guillaume BIONDA, demeurant 15 rue Nouvelle 92700 COLOMBES a été nommé en qualité de Directeur Général.
POUR AVIS
Le Président

L231J19141



CABINET EOLIS
Expert-comptable
14 Rue du Bignon
44840 LES SORINIÈRES

INGENIERIE ET CULTURE
Société par actions simplifiée au capital de 5 000 euros
Siège social : 98 BIS rue de la Chézine, 44360 ST ETIENNE DE MONTLUC
840 729 537 RCS NANTES

NON DISSOLUTION

Aux termes d'une décision en date du 11 octobre 2023, l'associé unique, statuant en application de l'article L. 225-248 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.

Pour avis
Le Président

L231J19216

L'atelier Culinaire Société par actions simplifiée au capital de 1.000 €
Siège social : 32 rue Scribe, 44000 Nantes
901 531 780 RCS Nantes (ci-après la «Société»)

AVIS

Par décisions du 30 juin 2023, et en

application de l'article L. 225-248 sur renvoi de l'article L. 227-1 du Code de commerce, les associés ont décidé à l'unanimité qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.

Pour avis

L231J19440



FAGUS

SCI au capital de 2 000 €
Siège social : 2 RUE DES IROLLANTS
44360 CORDEMAIS
RCS de NANTES n°894 479 997

AVIS DE MODIFICATION

L'AGE du 25/10/2023 a décidé à compter du 25/10/2023 de :

- Transférer le siège social de la société au 7 ROUTE DE LA LAMBERDERIE, 44600 SAINT NAZAIRE.

- Procéder à l'extension de l'objet social en ajoutant à l'article 2 les activités suivantes : L'acquisition d'un immeuble, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement dudit immeuble et de tous autres immeubles bâtis dont elle pourrait devenir propriétaire ultérieurement, par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement. L'article 2 des statuts a été modifié en conséquence. Le reste est sans changement.

Modification au RCS de NANTES
L231J19442

ATLANTIC TERRES SOLUTIONS

Société par Actions Simplifiée au capital de 650.000 €
Siège social : LA CLARTE
44410 HERBIGNAC
SIREN 878 589 985
R.C.S. de SAINT NAZAIRE

Aux termes de décisions collectives extraordinaires, en date du 23 octobre 2023, les associés, statuant conformément à l'article L.225-248 du Code de Commerce, ont

décidé de ne pas dissoudre la société.

Mention sera faite au R.C.S. de SAINT -NAZAIRE

L231J19458



FRANCK BRARD

EURL au capital de 1 000 €
Siège social : 5 RUE DE BON ACCUEIL
44210 PORNIC
RCS de SAINT-NAZAIRE n°889 373 288

En date du 01/01/2023, l'associé unique a décidé le transfert du siège social au 78 La Mouraudière, 44210 PORNIC à compter du 01/10/2023.

L231J19462

FUNGIBALL SAS au capital de 2.000 €
Siège social : 10 rue des Près Garniers
44350 Guérande 911 834 018 RCS SAINT -NAZAIRE. Suivant décisions des associés en date du 23 mai 2023, il a été décidé de : - prendre acte de la démission de Mr Victor MOLETTE, de ses fonctions de directeur général de la Société et ce rétroactivement au 28 novembre 2022. - transférer le siège social au 57 rue Traversière - 37000 Tours. L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence. Mention au RCS de Saint-Nazaire.

L231J19475

TÉL : 02 40 47 00 28
WWW.INFORMATEURJUDICIAIRE.FR

AVIS

SCM D'ELBEE au capital de 34 686,24 euros, dont le siège social est à NANTES (44000) 14 place Viarme, et immatriculée 391575156 RCS NANTES. Aux termes d'une cession de parts sociales du 5 juillet 2023, régularisée chez Maître RIGARD, Notaire à NANTES, 3 rue Porte Neuve, les associés suivants : Madame Sophie GLATZ, co-gérante, demeurant à NANTES (44300) 3 rue Fernand Pineau Chailou est constatée partante. Ses parts sont transmises aux deux associés déjà existants, Monsieur Pierre-Emmanuel HULLIN, demeurant 26 rue Gambetta à NANTES (44000) et Madame Bénédicte BONNET-BLOTTIERE, demeurant 73 rue Edison à NANTES (44000). Les statuts ont été modifiés en conséquence. Modification sera portée au RCS de NANTES.

ont été constatés restants.

Pour avis, Me RICARD

L23IJ19503

PRIORITE CONDUITE
Société à responsabilité limitée au capital de 4 000 euros
Siège social : 6 Place de la Chantrier - 44115 BASSE-GOULAINE
531 229 359 RCS NANTES

NOMINATION D'UN COMMISSAIRE AUX COMPTES

L'Assemblée Générale Ordinaire du 30 septembre 2022 a nommé le Cabinet SECOGEREC, domiciliée 17 rue Marie Curie 44230 ST SEBASTIEN SUR LOIRE, en qualité de Commissaire aux Comptes pour un mandat de six exercices, soit jusqu'à l'issue de la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire des associés appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2028.

Pour avis, La Gérance

L23IJ19523

In Extenso

Experts-Comptables

SAINT-HERBLAIN

1 Rue Benjamin Franklin
44800 SAINT-HERBLAIN

GROUPE 4G

Société à responsabilité limitée au capital de 418 000 euros
Siège social : 3 rue de la Garouère - 44120 VERTOU
493 620 868 RCS NANTES

AVIS DE PUBLICATION

Aux termes d'une délibération du 25/10/2023, l'AGE des associés, statuant en application de l'article L. 223-42 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.

La Gérance

L23IJ19534

PKF ARSILON

BOUTIN GOASGUEN

Société à responsabilité limitée au capital de 20 000 euros
Siège social : 2 rue de la Mare Rouge 44190 CLISSON
799 421 987 R.C.S. NANTES

AVIS DE TRANSFORMATION

L'AGE du 15/11/2022, statuant dans les conditions prévues par l'article L. 227-3 du C.com, a décidé la transformation de la Société en SAS à compter du même jour, sans création d'une personne morale nouvelle et a adopté le texte des statuts qui régira désormais la Société.

La dénomination de la Société, son objet, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangés.

Le capital social reste fixé à 20 000

euros.

ADMISSION AUX ASSEMBLÉES ET DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

TRANSMISSION DES ACTIONS : La cession d'actions au profit d'associés ou de tiers doit être autorisée par la Société.

Administration
Anciennes mentions : gérant M. Charles BOUTIN

Nouvelles mentions : Présidente, la société « GROUPE BOUTIN », société à responsabilité limitée, au capital de 980 000 euros, siège social : 2 rue de la Mare Rouge - 44190 CLISSON immatriculée sous le numéro 830 607 552 R.C.S. NANTES.

L23IJ19464

TOUTENET Société à responsabilité limitée au capital de 10.000 € sise 48 Cezelas 44460 ST NICOLAS DE REDON 445298128 RCS de SAINT-NAZAIRE, Par décision de l'AGO du 11/10/2023, il a été décidé à compter du 31/08/2023 de : - prendre acte du départ du Gérant M. NOBLET Cyrille démissionnaire. Mention au RCS de SAINT-NAZAIRE

L23IJ19545



SELARL "LAROUCHE GIRAULT ET ASSOCIES"
NOTAIRES, 1 Place André Leroy,
BP 90754,
49007, ANGERS cedex 01

CESSION FONDS DE COMMERCE

Aux termes d'un acte reçu par Me Stéphanie GIRAULT notaire associé à ANGERS le 25/10/2023 enregistré au SPFE d'Angers 1 le 26/10/2023 référence 2023N2747 et négociée par le cabinet HBC TRANSACTIONS situé 8 rue Mercœur 44000 NANTES, **M. Jean-Claude Louis René FLEURIOT**, demeurant à LA CHEVROLIERE (44118) 33 Grand Rue, divorcé de Madame Michelle, Sylvie, Danièle RAIMBAULT et non remarié. A cédé au profit de la Société dénommée **LE DYNAMIK**, société en nom collectif, dont le siège est à LA CHEVROLIERE (44118) 33 Grand Rue, identifiée au SIREN sous le n° 979 060 837 et immatriculée au RCS de NANTES. Un fonds de commerce de **CAFE BAR LICENCE 4 JEUX** auquel est rattaché la gérance d'un débit de tabacs sis à LA CHEVROLIERE (44118), 33 Grand Rue, connu sous le nom commercial **LE DYNAMIK**, et pour lequel M. FLEURIOT est immatriculé au RCS de Nantes n° 485214027, moyennant le prix de 160.000,00 €. Entrée en jouissance 25/10/2023. Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues dans les dix jours de la dernière en date des publications légales en l'étude du Dôme, Me Jean-Baptiste FOURRE, 4 bis Place du Sanitat, 44100 NANTES où domicile a été élu à cet effet.

Pour unique insertion

Me GIRAULT, notaire

L23IJ19566

En date du 31 mars 2022, l'Assemblée générale de la société **AE2**, SAS au capital de 3 000 €, siège social 2 allée des Vieux Tilleuls 44300 Nantes, 494 283 989 RCS Nantes, a nommé en qualité de directeurs généraux la société SMAYL, SAS au capital de 1 000 €, siège social 2 allée des Vieux Tilleuls 44300 Nantes, 912 858 495 RCS de Nantes, représentée par M. Yann BRUNEAU et la société LANIMEVA, SAS au capital de 1 000 €, siège social 14 Le Montrou 44330 La Chapelle Heulin, 912 887 767 RCS Nantes, représentée par Monsieur Valentin LE GALIARD.

Pour avis la présidence

L23IJ19577

Aux termes de décisions de l'associée unique de la société **JDPAM**, SAS au capital de 1 000 €, dont le siège social est situé 94 chemin du Pontereau 44470 Mauves sur Loire, 918 016 890 RCS

Nantes, en date du 2 janvier 2023, l'objet social est étendu à l'activité de prestataire de formation. Les statuts ont été modifiés en conséquence.

Pour avis

L23IJ19605

SOCIETE DE LAVAGE DE L'OUEST - SOLWEST

Société à responsabilité limitée au capital de 50.000 Euros
Siège Social : Parc d'activités «Porte Estuaire Est» rue de la Laïta CAMPBON (44750)
850 907 593 RCS SAINT NAZAIRE

AVIS

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 3 octobre 2023, il résulte que :

Les associés, statuant conformément à l'article L223-42 du code de commerce, ont décidé de ne pas dissoudre la Société malgré des capitaux propres inférieurs à la moitié du capital social.

Mention sera faite au RCS de Saint Nazaire.

Pour avis

L23IJ19619



AVOCATS ASSOCIES SJOA
8 rue Linné, 44100 NANTES

Modifications intervenues dans l'information légale concernant la Société « **ASSISTANCE TRAVAUX RESEAUX** », Société Par Actions Simplifiée à Associé Unique, capital 80.000 euros. Siège Parc d'Activité de Ragon - 13 Rue Descartes - 44119 TREILLIERES, SIREN 439 432 758 RCS NANTES SIRET 439 432 758 00019.

PV ASSOCIE UNIQUE DU 24 OCTOBRE 2023 :

COMMISSAIRE AUX COMPTES TITULAIRE :

Ancienne mention : M. Régis LE CALONNEC domicilié au 6 Rue Jean-Baptiste Say - 75009 PARIS.

Nouvelle mention : NEANT.

COMMISSAIRE AUX COMPTES SUPPLEMENTAIRE :

Ancienne mention : La Société MNP AUDIT, Société par Actions Simplifiée, 2 place de l'Eglise 44840 LES SORNIERES.

Nouvelle mention : NEANT.

Pour avis, La Présidente

L23IJ19635

L'HERBIONE

SCI au capital de 1 000 €
Siège social : 4 AV DU BIGNON 44470 CARQUEFOU
RCS de NANTES n°484 165 071

L'AGE du 01/11/2023 a décidé à compter du 01/11/2023 de nommer en qualité de gérant M. ONILLON Jacques, demeurant 4, avenue du bignon, 44470 CARQUEFOU en remplacement de Mme ONILLON Jocelyne, pour cause de démission.

Modification au RCS de NANTES

Pour avis Jacques ONILLON

L23IJ19749

CHRILAMAFALI

Société civile au capital de 1 000 euros
Siège social : FEGREAC, 6, rue du Canal
RCS SAINT NAZAIRE : 888 275 997

TRANSFERT DE SIEGE MEME RESSORT

Aux termes d'une assemblée générale extraordinaire en date du [21 octobre 2023], les associés ont décidé de transférer à compter du 21 octobre 2023, le siège social qui était à FEGREAC (44460), 6, rue du Canal, à l'adresse suivante : à FE-

GREAC (44460) 18 rue des Châtaigniers.

L'article 4 des statuts est modifié en conséquence.

Pour avis - La Gérance

L23IJ19750



EMK FINANCE

Société à responsabilité limitée au capital de 100.000 €
Siège social : 26 rue des Hauts de l'Erdre 44240 LA CHAPELLE-SUR-ERDRE
538 847 807 RCS NANTES
(Ci-après la « Société »)

MODIFICATION DE L'OBJET SOCIAL

Aux termes d'une décision en date du 19 juin 2023, l'associé unique a décidé d'étendre l'objet social de la Société à l'acquisition, l'exploitation, la location et la vente de tous matériels, véhicules, aéronautiques et appareils de toute nature et de toute provenance, et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts.

Pour avis, le gérant

L23IJ19754

HOME STAGING SP

Société par actions simplifiée au capital de 5 000,00 euros
Siège social :
30 bis, rue de la Croix Blanche 44260 MALVILLE
901 740 662 RCS SAINT NAZAIRE

Le 11 septembre 2023 l'associé unique a décidé le transfert du siège à l'adresse suivante : Route de Savenay à BOUEE (44260) à compter du 1 septembre 2023 et modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Pour avis, le Président

L23IJ19766

In Extenso

Experts-Comptables

NANTES ERDRE

6 Rue Edouard Nignon
44372 NANTES

GH PLUS

Société à responsabilité limitée au capital de 5 000 euros
Siège social : 63 ter rue Emile Zola 44400 REZE
820 777 753 RCS NANTES

TRANSFERT DE SIEGE SOCIAL

Aux termes d'une décision du 01/11/2023, l'associé unique a décidé de transférer le siège social du 63 ter rue Emile Zola, 44400 REZE au 26 rue de Nantes, 44330 LA CHAPELLE HEULIN à compter de ce jour, et de modifier l'article 4 des statuts. Pour avis, la Gérance

L23IJ19791

AVIS DE NON-DISSOLUTION

IMMO MARNE, Société par actions simplifiée au capital de 10 000 euros, Siège social : 5 avenue des Cormorans - Villa Claire Fontaine, 44500 LA BAULE ESCOUBLAC, 910 904 713 RCS SAINT NAZAIRE. Aux termes d'une décision en date du 31 octobre 2023, l'associée unique, statuant en application de l'article L. 225-248 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société. POUR AVIS, La Présidente

L23IJ19798



FINANCAM

SARL à associé unique
au capital de 210 500 euros
Siège social : 6 rue Louis Gaudin
44980 SAINTE-LUCE-SUR-LOIRE
877 485 797 RCS NANTES

L23IJ19833

Par Décisions du 30/09/2023, l'associé unique a décidé d'augmenter le capital social de 289 500 € par incorporation de réserves pour être porté à 500 000 €. Articles 9 et 11 des statuts modifiés en conséquence. Modification au RCS de Nantes.

L23IJ19805

SARECO NANTES

Cabinet d'Expertise comptable
2 allée des Vieux Tilleuls
44301 NANTES

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Mixte du 10 octobre 2023 de la Société DELACROIX, Société à responsabilité limitée au capital de 8 000 euros porté à 100 000 euros, ayant son siège 3 rue Jean Baptiste Vigier 44400 REZE, immatriculée au RCS de NANTES sous le numéro 532 995 297, que le capital social a été augmenté de 92 000 euros par incorporation de réserves. Les articles 6, 7 et 8 des statuts ont été modifiés en conséquence. Pour avis. La Gérance

L23IJ19806



FRANCE COM

SARL au capital de 40 000 €
Ancien siège social : 2 boulevard Jean
Moulin 44100 NANTES
Nouveau siège social : 8 rue des Bruyères
44400 REZE
410 557 151 RCS NANTES

Suivant décisions de l'Associée Unique du 31/10/2023, le siège social a été transféré du 2 boulevard Jean Moulin 44100 NANTES au 8 rue des Bruyères 44400 REZE, à compter du 01/11/2023. L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence.

L23IJ19820



MMB Associés

SARL au capital de 415 000 €
Ancien siège social : 2, boulevard Jean
Moulin 44100 NANTES
Nouveau siège social : 8, rue des Bruyères
44400 REZE
529 012 916 RCS NANTES

Suivant délibérations de l'AGE du 31/10/2023, le siège social a été transféré du 2, boulevard Jean Moulin 44100 NANTES au 8, rue des Bruyères 44400 REZE, à compter du 01/11/2023. Les statuts ont été modifiés en conséquence.

L23IJ19821

SOCIETE FINANCIERE FRANCOIS VINET - S2FV

Société par actions simplifiée
au capital de 140 000 euros
Siège social : 3 impasse des Sorbiers
44360 VIGNEUX DE BRETAGNE
815 122 825 RCS NANTES

AVIS DU PUBLICITE

Aux termes d'un procès-verbal des décisions de l'associé unique en date du 5 décembre 2022, il résulte que la société

FITECO, domiciliée 3 bis rue de l'Hippodrome 44300 NANTES, a été nommée en qualité de Commissaire aux Comptes titulaire pour un mandat de six exercices, soit jusqu'à la décision de l'associé unique sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2027.
POUR AVIS
Le Président



Société EDI EVENT
SARL à associée unique
au capital de 5 000 euros
Siège social : 1 rue de la Tamise
ZAC Porte Estuaire
44750 CAMPBON
RCS SAINT NAZAIRE : 824 603 336
ANCIENNEMENT RCS NANTES : 824 603 336

TRANSFERT SIEGE SOCIAL

Aux termes des décisions de l'associée unique du 31 août 2023, il a été décidé de transférer le siège social du 7 rue Benoît Frachon 44800 SAINT HERBLAIN, au 1 rue de la Tamise ZAC Porte Estuaire 44750 CAMPBON, et ce, à compter du 1er septembre 2023. Les statuts sociaux ont été modifiés en conséquence et seront déposés en annexe au RCS de SAINT NAZAIRE.

L23IJ19848

REALITES MAITRISE D'OUVRAGE

Société par Actions Simplifiée
au capital de 14.439.500,00 euros
Siège social : 1 Impasse Claude Nougaro
CS 10333 - 44803 Saint Herblain Cedex
480 772 326 RCS NANTES

Suivant décisions en date du 13/10/2023, l'Associé Unique a décidé de révoquer Monsieur François RENARD de ses fonctions de Directeur Général Délégué de la Société à compter du 31 octobre 2023 à 23h59.

Mention sera faite au RCS de Nantes.
L23IJ19870



AGATHE PRIOU RECRUTEMENT, SARL au capital de 1 000 €, Siège social : 2A, boulevard des Professeurs Sourdille, 44000 NANTES, 951 478 056 RCS NANTES. Aux termes de décisions du 01/11/2023, l'associée unique a décidé de transférer le siège social du 2A, boulevard des Professeurs Sourdille à NANTES (44000) au 5, rue Le Nôtre à NANTES (44000) à compter de ce jour, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts. Pour avis, La Gérance.

L23IJ19872



LP URBAIN

Société par actions simplifiée
au capital de 40.000 euros
Siège social : Zone d'Activité de Bellevue
10-14 rue des Sports
44119 GRANDCHAMP DES FONTAINES
448 478 008 RCS NANTES

AVIS

Aux termes d'une décision de l'associée unique du 31.10.2023 :

- La société 3FerTP, SARL au capital de 50.000 €, dont le siège social est situé Zone d'Activité de Bellevue - 10 à 14 rue des Sports - 44119 GRANDCHAMP DES FONTAINES, immatriculée au RCS de NANTES sous le n° 980 131 858, représentée par son Gérant, M. Jérôme QUILHAC, a été nommée en qualité de Présidente en remplacement de la société POTET INVESTISSEMENT (531 929 396 RCS NANTES) démissionnaire.

- il a été pris acte de la démission de Mme Murielle LERMITTE de son mandat de Directrice Générale.

Pour avis, la présidente
L23IJ19878



JEAN DE LA QUEUE

Société par actions simplifiée
au capital de 7.622,45 euros
Tournebride
44690 LA HAIE-FOUASSIERE
378 354 005 RCS NANTES

CHANGEMENT DE PRÉSIDENT

Aux termes des décisions de l'associée unique du 31 octobre 2023, SFL (440 993 889 RCS SAINT MALO) ayant son siège 3 chemin du Sillon - 35400 SAINT MALO, a été nommée en qualité de Présidente à compter du 31 octobre 2023, en remplacement de NCG, démissionnaire.

Mention sera faite au RCS de NANTES.

Pour avis, le représentant légal
L23IJ19884

In Extenso

Experts-Comptables

HAUTE-GOULAIN

PA de la Lande Saint Martin
44115 HAUTE-GOULAIN

Stock Log 44
SAS au capital de 5 000 euros
33 bis rue de l'Aérodrome 44400 REZE
951 668 441 RCS NANTES

DÉMISSION D'UN DIRECTEUR GÉNÉRAL

Le 27 octobre 2023 les associés ont pris acte de la démission de Monsieur Antoine CATÉ de ses fonctions de Directeur Général et ont décidé de ne pas pourvoir à son remplacement.

POUR AVIS
La Présidente

L23IJ19885

DISSOLUTIONS

In Extenso

Experts-Comptables

NANTES ERDRE

6 Rue Edouard Nignon
44372 NANTES

AD'XPR
Société par actions simplifiée
en liquidation
au capital de 5 000 euros
Siège social et de liquidation :
4 rue de Cotalard
44240 LA CHAPELLE SUR ERDRE
788 843 936 RCS NANTES

AVIS DE DISSOLUTION

Aux termes de décisions en date du 30/09/2023, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de cette date et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel. M. Jean LE RAY, demeurant 4 rue de Cotalard, 44240 LA CHAPELLE SUR ERDRE, associé unique, exercera

les fonctions de liquidateur pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci. Le siège de la liquidation est fixé 4 rue de Cotalard, 44240 LA CHAPELLE SUR ERDRE. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de NANTES, en annexe au RCS. Pour avis, le Liquidateur
L23IJ19501



Etude de Maîtres Anns GUEDE
et Anns MOAT-POTET
Notaires associés à VIGNEUX DE BRETAGNE
(Loire Atlantique)
11 rue de Choizeau.

SCI BOURGUIGNAT-DUVAL

Capital 30.489,80 €
Siège liquidation :
VIGNEUX DE BRETAGNE (44360)
La Roche
SIREN 431 849 314 - RCS NANTES

AVIS DE DISSOLUTION

Par décision du 22 Mars 2018, il a été décidé la dissolution anticipée de la société à compter du même jour, et sa mise en liquidation amiable dans les conditions légales et statutaires. Monsieur Gaëtan Xavier Nicolas BOURGUIGNAT, demeurant à VIGNEUX DE BRETAGNE (44360), La Roche, a été nommé liquidateur avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci. Le siège de la liquidation est fixé à VIGNEUX DE BRETAGNE (44360), La Roche, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés. Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de NANTES.

Pour avis, le notaire
L23IJ19561

SECRET'NAT SERVICES

Société par actions simplifiée
en liquidation
au capital de 1 000 euros
Siège social et de liquidation :
1 Bis Place Emile Babin, La Bénate
44650 CORCOUE SUR LOGNE
817 505 068 RCS NANTES

Aux termes d'une décision en date du 30 septembre 2023, l'associée unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du même jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel. Madame Nathalie BOURDIN, demeurant 1 Bis Place Emile Babin, la Bénate 44650 CORCOUE SUR LOGNE, associée unique, exercera les fonctions de liquidateur pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation est fixé 1 Bis Place Emile Babin, La Bénate 44650 CORCOUE SUR LOGNE. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de NANTES, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis, le liquidateur
L23IJ19598



DÉLÉGATION DE PAIEMENT

LA CLE DU SERRURIER
Société civile immobilière en liquidation
Au capital de 2 000 euros
Siège social et de liquidation : 2 rue des frères Montgolfier
44700 ORVAULT
424 876 688 RCS NANTES

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 31/07/2023 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.

Elle a nommé comme liquidateur Camille MAHÉ, demeurant 2 rue des frères Montgolfier 44700 ORVAULT, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé 2 rue des frères Montgolfier 44700 ORVAULT. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de NANTES, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis
Le Liquidateur

L23IJ19609

LES PIERRES DE NICOLAS

SARL au capital de 15 000 euros
Siège : 7, rue de l'Hôtel
44640 LE PELLERIN
RCS NANTES B 523 800 480

DISSOLUTION ANTICIPEE

Aux termes d'une délibération en date du 15/12/2022, la collectivité des associés a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du même jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel en conformité des dispositions statutaires et des articles 390 à 401 de la loi du 24 juillet 1966.

Elle a nommé comme liquidateur : Monsieur MARTINEZ Christian demeurant 7 rue de l'Hôtel 44640 LE PELLERIN.

Et lui a conféré les pouvoirs les plus étendus pour terminer les opérations sociales en cours, réaliser l'actif, acquitter le passif.

Le siège de la liquidation est fixé 7 rue de l'Hôtel 44640 LE PELLERIN.

C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Nantes.

Le liquidateur

L23IJ19627



2 Rue Maurice Edgar Coindreau,
85 010 LA ROCHE-SUR-YON

TAVERNIER AUTOMOBILE Société à Responsabilité Limitée en liquidation Au capital de 12 000 euros Siège : 18 Rue Jean Monnet, ZA La Sensive, La Chapelle Basse Mer 44450 DIVATTE SUR LOIRE Siège de liquidation : 20, rue Jean Monnet ZA de la Sensive LA CHAPELLE BASSE MER 44450 DIVATTE SUR LOIRE RCS NANTES 484 609 474 L'Assemblée Gé-

nérale Extraordinaire réunie le 23 Octobre 2023 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 23 Octobre 2023 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée. Elle a nommé comme liquidateur Madame TAVERNIER Valérie, demeurant 20, rue Jean Monnet ZA de la Sensive LA CHAPELLE BASSE MER 44450 DIVATTE SUR LOIRE pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation. Le siège de la liquidation est fixé 20, rue Jean Monnet ZA de la Sensive LA CHAPELLE BASSE MER 44450 DIVATTE SUR LOIRE. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de NANTES, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis Le Liquidateur

L23IJ19636



BONNET FINANCE & PATRIMOINE, SARL en liquidation au capital de 1 000 €, Siège social : 10, rond-point Corbinerie, Espace Commercial Océane, 44400 REZE, 793 442 526 RCS NANTES. Aux termes de décisions du 31/10/2023, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 31/10/2023 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel. M. Fabrice BONNET, demeurant «La Courneuve» à LES SORINIERES (44840), associé unique, exercera les fonctions de liquidateur pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci. Le siège de la liquidation est fixé au siège social. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de NANTES, en annexe au Registre du commerce et des sociétés. Pour avis, Le Liquidateur.

L23IJ19756

SARL SOLUTIONS FORMATIONS

SOLUTIONS FORMATIONS
SARL au capital de 1 000 €. Siège social : 1 B RUE DE LA VIGNE 44330 VALLET. 533 260 287 RCS NANTES

Par décision de l'Assemblée générale du 31/10/2023, il a été décidé de la dissolution de la société, de nommer en qualité de Liquidateur Monsieur Vincent BONY demeurant 1 BIS RUE DE LA VIGNE 44330 VALLET, et de fixer le siège de liquidation au siège social où seront également notifiés actes et documents. Dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation au Greffe du Tribunal de Commerce de NANTES.

Modification au RCS de NANTES

L23IJ19836



VERSAILLES CONDUITE

Société à responsabilité limitée à Associée Unique
au capital de 5.000,00 euros
Siège Social : 8 quai Henri Barbusse
44000 NANTES
RCS NANTES 790 710 974

AVIS DE DISSOLUTION ANTICIPEE

L'assemblée générale extraordinaire des associés, en date du 15 juin 2023 et tenue à Nantes, a décidé la dissolution anticipée de la société à compter de ce jour et sa liquidation sous le régime conventionnel, conformément aux dispositions statutaires.

La société subsistera pour les besoins

de la liquidation et jusqu'à la clôture de celle-ci. Le lieu où la correspondance doit être adressée et celui où les actes et documents concernant la liquidation doivent être notifiés, a été fixé à Nantes (44000), 8, quai Barbusse, siège de la liquidation. Elle a nommé comme liquidateur, Madame Patricia BERLY, demeurant à La Chapelle sur Erdre (44240), 1, avenue des Perrières en lui conférant les pouvoirs les plus étendus, sous réserve de ceux exclusivement réservés par la loi à la collectivité des associés, dans le but de lui permettre de mener à bien les opérations en cours, réaliser l'actif, apurer le passif et répartir le solde entre les associés dans le respect de leurs droits.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de Nantes en annexe au registre du commerce et des sociétés.

La gérante

L23IJ19864

CLÔTURES

LES PIERRES DE NICOLAS

Société à Responsabilité Limitée en liquidation au capital de 15 000 euros
Siège social de la liquidation :
7, rue de l'Hôtel
44640 LE PELLERIN
RCS NANTES B 523 800 480

AVIS DE CLÔTURE DE LIQUIDATION

Suivant délibération du 31 décembre 2022, les associés, après avoir entendu le rapport du liquidateur, ont approuvé les comptes de liquidation au 31 décembre 2022, ont donné quitus au liquidateur, l'ont déchargé de son mandat et ont prononcé la clôture des opérations de liquidation.

Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de NANTES.

Le liquidateur

L23IJ18788

AVIS DE CLOTURE DE LIQUIDATION

STEFIC, Société par actions simplifiée en liquidation au capital de 1 000 euros, Siège social et de liquidation : 39 bis route de la Croix Labert, 44450 ST JULIEN DE CONCELLES, 899 596 704 RCS NANTES. L'Assemblée Générale Ordinaire réunie le 30 septembre 2023 a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur Eric HARROUET de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée. La société sera radiée au RCS NANTES. Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de NANTES, en annexe au Registre du commerce et des sociétés. Pour avis, Le Liquidateur

L23IJ19507

In Extenso

Experts-Comptables

GUÉRENDE

9 Rue de la Croix Moriau
44350 GUÉRENDE

IMMO-PLUS

Société par actions simplifiée en liquidation
Au capital de 7 622,45 euros
Siège social : 39 chemin de la Mossardière, 44210 PORNIC
Siège de liquidation :
39 chemin de la Mossardière
44210 PORNIC
393 683 461 RCS SAINT NAZAIRE

CLOTURE DE LIQUIDATION

L'Assemblée Générale Ordinaire réunie le 02 octobre 2023 au siège de liqui-

date a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Madame Pascale THIERRY, demeurant 39 chemin de la Mossardière - 44210 PORNIC, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.

Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du Tribunal de commerce de Saint-Nazaire, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la Société sera radiée dudit registre.

Pour avis

Le Liquidateur

L23IJ19536



SCI BOURGUIGNAT-DUVAL

Capital 30.489,80 €

Siège liquidation :
VIGNEUX DE BRETAGNE (44360)
La Roche
SIREN 431 849 314 - RCS NANTES

AVIS DE CLÔTURE DE LIQUIDATION

Par assemblée générale ordinaire du 14 Décembre 2018, les associés ont approuvé le compte définitif de liquidation arrêté au 14 Décembre 2018, déchargé Monsieur Gaëtan Xavier Nicolas BOURGUIGNAT, demeurant à VIGNEUX DE BRETAGNE (44360), La Roche, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus, et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée. Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de NANTES, en annexe au Registre du Commerce et des Sociétés.

Pour avis, le notaire

L23IJ19564

In Extenso

Experts-Comptables

SAINT-HERBLAIN

1 Rue Benjamin Franklin
44800 SAINT-HERBLAIN

IKER

SARL en liquidation au capital de 20 000 euros
Siège social et siège de liquidation : 10 bis rue Jeanne d'Arc, 44000 NANTES
851 264 309 RCS NANTES

L'AG réunie le 31/03/2023 a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé M. Vincent CAPDEVILLE CAZENAVE de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée. Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de NANTES, en annexe au RCS et la société sera radiée dudit registre. Pour avis. Le liquidateur

L23IJ19586



ATTESTATIONS ET FACTURES

IMMÉDIATES ET DÉMATÉRIALISÉES

In Extenso

Experts-Comptables

SAINT-HERBLAIN
1 Rue Benjamin Franklin
44800 SAINT-HERBLAIN

NANTAISE CONSTRUCTION PROMOTION - NCP
Société à responsabilité limitée en liquidation au capital de 75 000 euros
Siège social : 35 boulevard Gabriel Guist'hau - 44000 NANTES
408 537 868 RCS NANTES

CLOTURE DE LA LIQUIDATION

Aux termes d'une décision unanime du 27/10/2023, les associés ont approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur Xavier ROBERGEAU, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite décision.

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de NANTES, en annexe au RCS et la société sera radiée dudit registre.
LE LIQUIDATEUR

L23IJ19588

LES BAGELS DE L'OUEST

Société à responsabilité limitée
Au capital de 2 500 euros
Siège de liquidation : 50, La Vallée
44170 MARSAC SUR DON
813 730 355 RCS SAINT-NAZAIRE

LIQUIDATION DE LA SOCIÉTÉ

L'Associé unique le 13.10.2023 a approuvé le compte définitif de liquidation de la société LES BAGELS DE L'OUEST, déchargé Monsieur Matthieu DUPUIS de son mandat de liquidateur, donné quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter de cette même date.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation, et les comptes de liquidation, seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de SAINT-NAZAIRE, en annexe au Registre du Commerce et des sociétés.

Pour avis
Le Liquidateur

L23IJ19617

In Extenso

Experts-Comptables

THOUARÉ SUR LOIRE
44 route de Nantes
44470 Thouaré sur Loire

LB21
SARL en liquidation au capital de 500 euros
Siège : 3 rue de Mauves
44470 THOUARE SUR LOIRE
Siège de liquidation : 3 rue de Mauves
44470 THOUARE SUR LOIRE
811 279 272 RCS NANTES

L'Assemblée Générale réunie le 18/10/2023 a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé M Stéphane EMERIAUD, demeurant 3 rue de Mauves, 44470 THOUARE SUR LOIRE, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée. Les comptes de liquidation seront déposés au GTC de NANTES, en annexe au RCS et la société sera radiée dudit registre. Pour avis. Le Liquidateur.

L23IJ19642

Restez maître
de l'information :
ABONNEZ-VOUS!
1 an : 79 €

SOCIÉTÉ CIVILE DE IMMOBILIERE PRO-KINES

au capital de 54.881,65 €
1 allée des Maraîchers
44230 Saint Sébastien sur Loire
RCS Nantes 350 638 250

AVIS DE CLOTURE DE LIQUIDATION

Aux termes de l'Assemblée Générale Ordinaire du 23 octobre 2023, il résulte que les associés, après avoir attendu le rapport du liquidateur, ont approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur et déchargé de son mandat et prononcé la clôture des opérations de liquidation à compter du 23 octobre 2023. Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de Nantes. Mention sera faite au RCS de Nantes.

Pour avis
La gérance

L23IJ19705



THOMAS - HOUIS - GIRARD - DURAND - VILLATTE
BRÉMÉNT - BAUD-MILLET - RICO-CARIO
3 rue Victor Hugo 44400 REZE

SCI LA CLERE

Société Civile Immobilière en liquidation
Au capital de 1.200,00 euros
Siège social : NANTES (44000)
4 rue Maurice Sibille
R.C.S. NANTES 751 126 095

CLOTURE DE LIQUIDATION

Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire du 17 octobre 2023, les associés ont approuvé les comptes de liquidation, ont déchargé Madame Nicole MESNARD-BESNIER, demeurant 4 rue Maurice Sibille 44000 NANTES de son mandat de liquidateur, lui ont donné quitus de sa gestion et ont prononcé la clôture de liquidation de la société à compter du 17 octobre 2023.

Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de NANTES.

Pour avis

L23IJ19707



BONNET FINANCE & PATRIMOINE, SARL en liquidation au capital de 1 000 €, Siège social : 10, rond-point Corbinerie, Espace Commercial Océane, 44400 REZE, 793 442 526 RCS NANTES. Aux termes de décisions du 31/10/2023 à REZE (44400), l'associé unique, après avoir attendu le rapport du liquidateur, a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé M. Fabrice BONNET de son mandat de liquidateur, lui a donné quitus de sa gestion et a prononcé la clôture de la liquidation. Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du Tribunal de commerce de NANTES, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la Société sera radiée dudit registre. Pour avis, Le Liquidateur.

L23IJ19759



ACTORIA Notaires Associés
à NANTES (L.-A.), 6 rue Voltaire

CLOTURE DE LIQUIDATION

La société dénommée **AMICO**, Société Civile en liquidation au capital de 38.112,25 euros, dont le siège social est au 20 rue de la Noé du Puits à TREIL-

LIERES (44119), RCS NANTES 422 640 078.

Suivant procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 12 octobre 2023, il a été approuvé les opérations de liquidation et comptes définitifs sur l'ensemble des comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur, M. Michel COUPE demeurant au 20 rue de la Noé du Puits à TREILLIERES (44119), lequel a été déchargé de son mandat, et il a été constaté la clôture définitive des opérations de liquidation à compter du 12 octobre 2023. Le dépôt légal sera effectué auprès du RCS de NANTES.

Pour avis et mention

L23IJ19784



THOMAS - HOUIS - GIRARD - DURAND - VILLATTE
BRÉMÉNT - BAUD-MILLET - RICO-CARIO
3 rue Victor Hugo 44400 REZE

PONT ROUSSEAU NOTARIAT
Société Civile Immobilière en liquidation
Au capital de 450,00 euros
Siège social : REZE (44400)
3 rue Victor Hugo
R.C.S. NANTES 523 174 829

CLOTURE DE LIQUIDATION

Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire du 28 juin 2023, les associés ont approuvé les comptes de liquidation, ont déchargé Monsieur Thierry THOMAS, demeurant 19 avenue du Plessis de la Musse 44100 NANTES de son mandat de liquidateur, lui ont donné quitus de sa gestion et ont prononcé la clôture de liquidation de la société à compter du 28 juin 2023.

Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de NANTES.

Pour avis

L23IJ19790



THOMAS - HOUIS - GIRARD - DURAND - VILLATTE
BRÉMÉNT - BAUD-MILLET - RICO-CARIO
3 rue Victor Hugo 44400 REZE

SCI SUD LOIRE NOTARIAT
Société Civile Immobilière en liquidation
Au capital de 182.938,82 euros
Siège social : REZE (44400)
5 rue Victor Hugo
R.C.S. NANTES 383 350 295

CLOTURE DE LIQUIDATION

Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire du 28 juin 2023, les associés ont approuvé les comptes de liquidation, ont déchargé Monsieur Thierry THOMAS, demeurant 19 avenue du Plessis de la Musse 44100 NANTES de son mandat de liquidateur, lui ont donné quitus de sa gestion et ont prononcé la clôture de liquidation de la société à compter du 28 juin 2023.

Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de NANTES.

Pour avis

L23IJ19792



ABONNEZ-VOUS!



VERSAILLES CONDUITE

Société à responsabilité limitée à Associée Unique
au capital de 5.000,00 euros
Siège Social : 8, quai Henri Barbusse
44000 NANTES
RCS NANTES 790 710 974

AVIS DE CLÔTURE DE LIQUIDATION

L'Assemblée Générale Extraordinaire des Associés, réunie le 30 juin 2023 à Nantes (44000), 8, quai Henri Barbusse a approuvé les comptes définitifs de liquidation, donné quitus de la gestion et décharge du mandat de Madame Patricia BERLY demeurant à La Chapelle sur Erdre (44240), 1 Avenue des Perrières, liquidateur, et constaté la clôture de la liquidation.

Les comptes du liquidateur ont été déposés au greffe du tribunal de commerce de NANTES.

Pour avis et insertion, le Liquidateur

L23IJ19866

LOCATIONS GERANCES

AVIS

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 19 octobre 2023,

la société **Éléphant Club**, société à responsabilité limitée dont le siège social est situé 10 place de la Bourse, 44000 Nantes, immatriculée sous le Registre du commerce et des sociétés de Nantes sous le numéro 444 658 694,

a donné en location-gérance à la société **Museum**, société par actions simplifiée dont le siège social est situé 32 rue Scribe, 44000 Nantes, immatriculée sous le numéro 980 273 692, à compter de la mise en activité de la société **Museum** et

le fonds de commerce bar de nuit / discothèque situé 10 place de la Bourse, 44000 Nantes, immatriculé au Registre du commerce et des sociétés de Nantes sous le numéro 422 500 017 00013,

jusqu'au 19 octobre 2027, étant précisé que la location-gérance sera ensuite renouvelable par tacite reconduction par périodes de douze (12) mois.

L23IJ19295

FONDS DE COMMERCE

AVIS DE CESSION

Aux termes d'un ASSP en date du 20/10/2023, enregistré au SIE de NANTES, le 24/10/2023, dossier : 2023 00126975, bordereau : 4404P02 2023 A 04566, la société **LEOFIO, SAS** au capital de 1 000 euros, ayant son siège social 3 allée de l'île Gloriette, 44000 NANTES, immatriculée au RCS de NANTES sous le n°842 527 426, a cédé à **SARL BURG, SARL** au capital de 2 500 euros, ayant son siège social 3 allée de l'île Gloriette, 44000 NANTES, immatriculée au RCS de NANTES sous le n°979 674 041, un fonds de commerce : Restauration rapide, vente de bières et vins, exploité sis 3 allée de l'île Gloriette, 44000 NANTES, moyennant le prix de 77 000 euros, s'appliquant :
- aux éléments incorporels à hauteur de 71 090 euros
- aux éléments corporels à hauteur de 5 910 euros
La date d'entrée en jouissance est fixée au 20/10/2023.

Les oppositions seront reçues dans les 10 jours de la dernière en date des publicités légales à l'adresse suivante : **SELARL AEGIS**, 8, rue de Gorges, 44000 NANTES, pour la validité et pour la correspondance.

L23IJ19513



SCP Arnaud AUDRAIN – Olivier CAPELLE – Marie DENIS NOUJAIM – François CERES dont le siège social est à VERTOU (44120)

CESSION DE FONDS

Suivant acte reçu par Maître Olivier CAPELLE, notaire associé à VERTOU, le 27 octobre 2023,

Monsieur Gérard HUIDO, tailleur de pierre, époux de Madame Sandra DORE, demeurant à CHATEAU THEBAUD (44690), 36 Le Moulinier.

A cédé à la société dénommée PALOMA, société à responsabilité limitée à associé unique au capital de 5000 EUROS, ayant son siège social à SAINT-HERBLAIN (44800), 10, rue Lucie Aubrac, immatriculée sous le numéro SIREN 980.145.932 (RCS NANTES).

Un fonds DE COMMERCE ET ARTISANAL de tailleur de pierre, vente de matériaux pour le gros oeuvre, connu sous le nom « HUIDO RENOVATION », situé et exploité à CHATEAU-THEBAUD (44690), 36, Le Moulinier, pour lequel Monsieur HUIDO est immatriculé sous le numéro SIREN 531.586.048 (RCS NANTES).

Moyennant le prix de 71.450 euros s'appliquant aux éléments corporels pour 1.450 euros et aux éléments incorporels pour 70.000 euros. Date d'entrée en jouissance : 27 octobre 2023.

La cession ne comprend ni droit au bail, ni stock de marchandises.

Les oppositions s'il y a lieu, devront être faites, sous peine de forclusion ou d'irrecevabilité, dans les dix (10) jours de la dernière en date des publicités légales, en l'étude de Maître Olivier CAPELLE, notaire associé à VERTOU (44120), 13 rue de l'Ile de France.

Pour insertion,

L23IJ19596



one ace AUDIT CONSEIL EXPERTISE

3 impasse des Tourmalines 44300 NANTES

CESSION DE FONDS

Aux termes d'un ASSP du 01/09/2023, enregistré au SIE NANTES CEDEX 1, FIDELÉ AUTOMOBILE, SARL au capital de 6 300 €, ayant son siège social Route de Barbechat, 44430 LE LOROUX-BOTTE-REAU, immatriculée au RCS sous le n°503 222 580, a cédé à FIDAUTO, SAS au capital de 10 000 €, ayant son siège social Route de Barbechat, zone artisanale la fidèle, 44430 LE LOROUX-BOTTEREAU, immatriculée au RCS de NANTES sous le n°977 745 199, un fonds artisanal et de commerce de : vente, achat et réparation de tous véhicules automobiles, exploité sis route de Barbechat, zone artisanale la fidèle, 44430 LE LOROUX BOTTEREAU, moyennant le prix de 140 000 €

La date d'entrée en jouissance est fixée au 01/09/2023

Les oppositions seront reçues dans les 10 jours de la dernière en date des publicités légales à l'adresse suivante : Société AUDIT CONSEIL EXPERTISE, 3 impasse des Tourmalines, 44338 NANTES CEDEX 3, pour la validité et pour la correspondance

Pour avis

L23IJ19781



WWW.ANNONCELEGALE. INFORMATEURJUDICIAIRE.FR



DEJOIE FAY GICQUEL LE MASSON KORCHEF, notaires 17 Rue de la Garenne 44120 VERTOU Tél : 02 40 80 08 08

ECHANGE

Suivant acte reçu par Me Vincent GICQUEL, Notaire à VERTOU, le 31 octobre 2023,

La Société PRISME, Société d'exercice libéral par actions simplifiée au capital de 300000 €, dont le siège est à VERTOU (44120), 2 rue de la Garenne, identifiée au SIREN sous le numéro 452509672 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de NANTES

A apporté en échange à la société PROGEO CONSEILS société d'exercice libéral de géomètres-experts, Société d'exercice libéral à responsabilité limitée au capital de 400000 €, dont le siège est à CLISSON (44190), 8 bis place Saint Jacques, identifiée au SIREN sous le numéro 352 072 359 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de NANTES,

L'activité topographique et foncière exploitée dans le fonds d'exercice libéral de géomètre-expert sis à VALLET, 12 boulevard Evariste Dejoie,

En contre-échange, la société PROGEO CONSEILS société d'exercice libéral de géomètres-experts a échangé à la société PRISME

L'activité de gestion locative exploitée dans le fonds d'exercice libéral de géomètre-expert sis à CLISSON, 8 bis place Saint Jacques

Ledit échange a eu lieu moyennant une soulte de 14600 EUR

La date d'entrée en jouissance est fixée au 1er octobre 2023.

Les oppositions seront reçues dans les 10 jours de la dernière en date des publicités légales au siège de l'étude de Me Vincent GICQUEL, notaire à VERTOU (44120) - 17 rue de la Garenne, où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion

L23IJ19815



CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Aux termes d'un acte authentique reçu le 23/10/2023 par Me DEVOS, notaire à CLISSON (44190), enregistré au SIE NANTES, le 31/10/2023, dossier 4404P02, bordereau : 2023N03689, puis d'un acte rectificatif reçu le 26/10/2023 par Me DEVOS notaire à CLISSON (44190), enregistré au SIE NANTES, le 31/10/2023, dossier 4404P02, bordereau : 2023N03688, Monsieur Alain VEGA et Madame Noëlle PAILLON demeurant ensemble à GETIGNE (44190) 5 Bis chemin de la Promenade ont cédé à la Société dénommée VEGA VETEMENTS, Société par actions simplifiée a capital de 7500.00 €, ayant son siège social à CLISSON (44190), 20 RUE DES HALLES, identifiée au SIREN sous le numéro 441561727 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de NANTES, un fonds de commerce : VETEMENTS, CHAUSSURES, MAROQUINERIE ET ACCESSOIRES exploité 20 rue des Halles, 44190 CLISSON moyennant le prix principal de 300 000 euros.

Le transfert de propriété est intervenu le 23/10/2023.

La date d'entrée en jouissance a été rétroactivement fixée au 01/02/2002, soit la date du début de la location-gérance consentie au profit du cessionnaire.

Les oppositions seront reçues dans les 10 jours de la dernière en date des publicités légales au siège de l'étude de Me DEVOS Christian, notaire à CLISSON (44190) - 7 Avenue Olivier de Clisson, où domicile a été élu à cet effet.

Pour avis Me DEVOS

L23IJ19830



OFFICE NOTARIAL

Maîtres Joël PENET, Fanny NEVEU-BOURDEAU, Clément CHEVALIER Notaires Associés 2 rue d'Ancenis 44390 NORT-SUR-ERDRE

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte reçu par Maître Joël PENET Notaire associé membre de la SELARL « Joël PENET, Fanny NEVEU-BOURDEAU, Clément CHEVALIER, Notaires associés, Office Notarial du Val d'Erdré, Société d'Exercice Libéral à Responsabilité Limitée titulaire d'un Office Notarial » à NORT SUR ERDRE (Loire Atlantique), 2 rue d'Ancenis le 27 octobre 2023,

Monsieur Marc Christian NOEL, et Madame Nathalie Marie-Claire HEMERY, demeurant ensemble à SAINT-MARS-DU-DESERT (44850), 216 Le Bas Fresnes, Nés savoir : Monsieur NOEL à NANTES (44000), le 17 avril 1964, et Madame HEMERY à NANTES (44000), le 15 décembre 1964.

Ont vendu à :

La société dénommée AJR, Société par actions simplifiée au capital de 2000 EUROS, ayant son siège social à NORT SUR ERDRE (44390), Rue de l'Atlantique, identifiée au SIREN sous le numéro 980000392 et immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de NANTES.

Un fonds de commerce de VENTE AMBULANTE AU DETAIL DE VOLAILLES, CHARCUTERIE DE VOLAILLES, OEUFS ET FROMAGES, exploité au sein du marché de Zola, du marché du Doulon et du marché des Américains à NANTES (44000).

Moyennant le prix de : QUATRE-VINGT-DIX-SEPT MILLE SEPT CENT QUATRE-VINGTS EUROS (97 780,00 €), savoir :

Pour les éléments incorporels : 30.000€

Pour les éléments incorporels : 67.780€

Prise de possession : le 27 octobre 2023

Les oppositions devront être faites en la forme légale en l'Office Notarial de Maître Joël PENET, notaire à NORT SUR ERDRE (44) où domicile est élu dans les DIX (10) jours de la dernière en date des publicités légales.

Pour avis, Maître Joël PENET

L23IJ19865

REGIMES MATRIMONIAUX



CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Laëtitia DURAND-DUBREUIL, Notaire Associée de la Société par Actions Simplifiée dénommée « Estuaire Notaires », titulaire d'un office notarial à la résidence de SAINT-HERBLAIN, 19 rue du Lieutenant Mouillié., CRPCEN 44139, le 26 octobre 2023, a été conclu le changement de régime matrimonial portant adoption de la SEPARATION DE BIENS entre :

Monsieur Cheikh Mouhamadou MBAYE, ingénieur informatique, et Madame Ndeye Penda DIOP, gestionnaire de compte, demeurant ensemble à SAINT HERBLAIN (44800) 11 rue des Marais.

Monsieur est né à DAKAR (SENEGAL)

le 15 avril 1987,

Madame est née à THIES (SENEGAL) le 16 juillet 1992.

Mariés à la mairie de SAINT-HERBLAIN (44800) le 4 août 2018 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable.

Monsieur est de nationalité française.

Madame est de nationalité sénégalaise.

Résidents au sens de la réglementation fiscale.

Les oppositions des créanciers à ce changement partiel, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion, le notaire

L23IJ19510



Étude de Maître Yves-Noël BARDOUL notaire à INDRE (Loire-Atlantique)

CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître BARDOUL, notaire à INDRE, le 25 octobre 2023, Monsieur Georges Jean René FOX, retraité, et Madame Anne Marie Marthe GELE, retraitée, son épouse, demeurant ensemble à SAINT-HERBLAIN (Loire-Atlantique), 13 rue des Maures, nés, Monsieur Georges FOX à CAEN (Calvados), le 18 janvier 1949, Madame Anne Marie GELE à PARTHENAY (Deux Sèvres), le 5 septembre 1947, mariés, tous deux en uniques noces, sous le régime conventionnel de la communauté de biens réduite aux acquêts aux termes de leur contrat de mariage reçu par Maître BACLE, notaire à ALENÇON (Orne), le 14 août 1973, préalable à leur union célébrée à la mairie d'ALENÇON, le 1er septembre 1973, ont décidé le changement complet de leur régime matrimonial afin d'adopter le régime de la communauté universelle de biens meubles et immeubles, présents et à venir, avec clause d'attribution intégrale de la communauté au profit du conjoint survivant.

Les oppositions éventuelles à cette modification seront reçues en l'étude de Me BARDOUL, notaire à INDRE, 2, place Jean Ligondy, où domicile a été élu à cet effet, pendant un délai de trois mois à compter de la présente insertion, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par acte d'huissier de justice.

En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation du changement de régime matrimonial au Tribunal.

Pour avis

L23IJ19584



Etude de Maîtres Caroline BODIGUEL et Florent CHAMPENOIS, Notaires associés à BOUAYE (Loire-Atlantique), 2 rue du Lac

CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître CHAMPENOIS Florent, notaire à BOUAYE (44830), le 26/10/2023.

M. POUYER Alain Michel Lucien et Mme DRÔGE Doris demeurant ensemble 2, boulevard François Blancho, 44200 NANTES, mariés le 15/01/2022 sous le régime de communauté réduite aux acquêts sont convenus de changer de régime matrimonial afin d'adopter le régime de séparation de biens.

Les oppositions s'il y a lieu seront reçues en l'étude de Maître CHAMPENOIS Florent, notaire à BOUAYE (44830) où domicile a été élu à cet effet, pendant un délai de trois mois à compter de la date de parution du présent journal.

Pour avis Le Notaire

L23IJ19607



CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Emmanuel BRIAND, Notaire à TREILLIERES, 31, rue de Rennes, le 27 octobre 2023, **Monsieur Laurent Joël Luc FERLAY**, et **Madame Odile Marie Françoise MARIDET**, demeurant ensemble à TREILLIERES (44119) 52 rue de la Levée des Dons. Monsieur né à SAINT-ETIENNE (42000) le 5 novembre 1962, Madame née à SAINT-ETIENNE (42000) le 31 janvier 1963. Mariés à la mairie de CLERMONT-FERRAND (63000) le 27 mai 1988 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable ont modifié leur régime matrimonial pour y adjoindre une clause de préciput avant tout partage de leur communauté en cas de décès. Les oppositions pourront être faites dans un délai de trois mois et devront être notifiées par lettre recommandée avec accusé de réception ou par acte d'huissier de justice à Maître Emmanuel BRIAND, Notaire à TREILLIERES, 31, rue de Rennes, notaire où il est fait élection de domicile.

En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation du changement de régime matrimonial au Tribunal Judiciaire compétent.

Pour avis, le notaire

L23IJ19604



SCP Christine SOURDILLE-RENAUD - Alexandre RESLINGER
Notaires associés titulaire d'un Office sis à MONTLUÇON (03100)
28 rue Achille Allier

CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

Information préalable (Art. 1397 al 3 c. civ.).

Aux termes d'un acte reçu par Maître SOURDILLE-RENAUD, notaire à MONTLUÇON, en date du 17 juin 2023, **Monsieur Bruno Marie Daniel AGENEAU**, né à BEAUPREAU (Maine-et-Loire) le 18 novembre 1961 et **Madame Corinne Marie-José MARPAUD**, ingénieur, née à FLERS (Orne) le 16 juin 1961 demeurant NANTES (Loire-Atlantique) 2 bis rue Haute Forêt, mariés, initialement, sous le régime de la séparation de biens pure et simple aux termes de leur contrat de mariage reçu par Maître GUEGUEN notaire à LE MELE SUR SARTHE (Orne) le 25 juin 1984 préalable à leur union célébrée à la Mairie de COULONGES SUR SARTHE (Orne) le 14 juillet 1984, ont décidé de modifier leur régime matrimonial pour adopter le régime de la Communauté Universelle.

Pour toute opposition élection de domicile est faite à :

Christine SOURDILLE-RENAUD et Alexandre RESLINGER, notaires associés d'une société civile professionnelle titulaire d'un Office Notarial - 28 rue Achille Allier à Montluçon (03100).

Pour avis

L23IJ19868



CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Emmanuel BRIAND, Notaire à TREILLIERES, 31 Rue de Rennes, au sein de la SAS « GM OUEST ATLANTIQUE NOTAIRES », le 2 novembre 2023, Monsieur Jean Valentin Joseph **BARREAU**, et Madame Marie-Annick Germaine Armande **BRARD**, demeu-

rant ensemble à TREILLIERES (44119) 14 Rue des Heraults. Monsieur né à BOUIN (85230) le 2 décembre 1951. Madame née à TREILLIERES (44119) le 30 mai 1955. Mariés à la mairie de TREILLIERES (44119) le 8 juillet 1977 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable. Ont modifié leur régime matrimonial pour adopter le régime de la communauté universelle avec clause d'attribution intégrale de la communauté en cas de décès au survivant d'entre eux. Les oppositions pourront être faites dans un délai de trois mois et devront être notifiées par lettre recommandée avec accusé de réception ou par acte d'huissier de justice à Maître Emmanuel BRIAND, Notaire au sein de la Société par actions simplifiée « GM OUEST ATLANTIQUE NOTAIRES », titulaire d'un Office Notarial à TREILLIERES, 31, rue de Rennes, notaire où il est fait élection de domicile. En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation du changement de régime matrimonial au Tribunal de Grande Instance compétent.

Pour avis, le Notaire

L23IJ19882

RECTIFICATIFS



Rectificatif à l'annonce parue dans l'Informateur Judiciaire, n°L23IJ19392, le 27/10/2023, concernant la société DUTEY, ayant son siège 2, place du Marchix à PORNIC (44210), au capital de 10 000 euros, immatriculée sous le numéro 529 406 175 RCS SAINT-NAZAIRE, lire 31/08/2023 en lieu et place de 30/08/2023.

L23IJ19491



CIRMANTESSIER BAGET
19 rue Jeanne d'Arc à Nantes

RECTIFICATIF

Rectificatif à l'annonce publiée dans l'Informateur Judiciaire du 10 mars 2023 concernant la société **GFA BEAUSE-JOUR**. Bien vouloir lire : **21 Chemin de la Pioagerie 44830 BOUAYE** comme nouvelle adresse pour Madame Anne-Claire RETIERE au lieu de 15 Chemin de la Pioagerie 44830 BOUAYE.

L23IJ19612



ERRATUM

Dans l'annonce parue le 27.10.2023, il fallait lire que le fonds de commerce apporté par M. Loïs CHAUVIN à la société NEOLA, en cours de formation, a été évalué à 7.200 €, moyennant l'attribution de 720 parts sociales de 10 € chacune.

Pour avis

L23IJ19769

Lamacompta

Le site d'emploi 100% dédié
aux cabinets d'expertise comptable

**RECRUTEZ
EN RÉVÉLANT VOTRE
ATTRACTIVITÉ**

Rendez-vous sur lama.compta.co

ADDITIFS



SELARL Olivier BARBEAU
Avocat Conseil - Droit des sociétés
NANTES

ADDITIF

Suite à l'annonce n°L23IJ17893 parue le 13/10/2023 dans l'Informateur Judiciaire (44) concernant la société **SAS AUB**. Il y avait également lieu de lire :

L'AGOE du 28/07/2023 de la société SAS AUB, SAS au capital de 10.000 €, siège social : 2 rue de la Rigotière ZAC de la Conraie 44700 ORVAULT, RCS Nantes 830 124 681, a pris acte de la démission, à compter de ce jour, de M. Didier AUBRY de ses fonctions de directeur général.

Pour avis

L23IJ19761

AUTRES ANNONCES



Maître Pascale MARGARIT-CANDIA
Notaire
1 Rue Clément - Zone de la Seiglerie 2
44720 MACHECOUL-SAINT-MEME

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL - DELAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil
Article 1378-1 Code de procédure civile
Loi n°2016-1547 du 28 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 9 août 2010 Madame Suzanne Marie Gisèle **GUIBERT**, en son vivant retraité, demeurant à LEGE (44) Résidence St Joseph 22 rue de la Chaussée, née à LEGE (44), le 26 août 1931, célibataire, et à CHALLANS (85), le 28 août 2023, a consenti un legs universel.

Ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Pascale MARGARIT-CANDIA, Notaire associé de la SELARL « MARCHAND CANDIA FREUCHET, NOTAIRES » titulaire d'un Office Notarial à MACHECOUL-SAINT-MEME (44), Zone de la Seiglerie 2 - 1 Rue Clément Ader, le 25 septembre 2023, et d'un acte complémentaire en date du 26 octobre 2023 duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Pascale MARGARIT-CANDIA, notaire à MACHECOUL-SAINT-MEME, (CRPCEN : 44038) dans le mois suivant la réception par le greffe de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

L23IJ19482



CIRMANTESSIER BAGET
19 rue Jeanne d'Arc à Nantes

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL - DELAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil
Article 1378-1 Code de procédure civile
Loi n°2016-1547 du 28 novembre 2016

Suivant testament olographe en date

du 21 novembre 2013, Monsieur Elie Albert Marie Gabriel **BARANGER**, en son vivant retraité, demeurant à THOUARE-SUR-LOIRE (44470) 1 rue de la Pamprie.

Né à MORMAISON (85260), le 25 mars 1937.

Célibataire.

Non lié par un pacte civil de solidarité.

De nationalité française.

Résident au sens de la réglementation fiscale.

Décédé à THOUARE-SUR-LOIRE (44470) (FRANCE), le 22 juillet 2023.

A consenti un legs universel.

Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Emmanuelle BAGET, Notaire Associé de la Société Civile Professionnelle « Frédérique CIRMAN, François TESSIER et Emmanuelle BAGET, notaires associés », titulaire d'un Office Notarial à NANTES (Loire Atlantique), 19 Rue Jeanne d'Arc, le 30 octobre 2023, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire susmentionné, référence CRPCEN : 44006, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de NANTES de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

L23IJ19763



CIRMANTESSIER BAGET
19 rue Jeanne d'Arc à Nantes

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL - DELAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil
Article 1378-1 Code de procédure civile
Loi n°2016-1547 du 28 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 5 novembre 2021,

Monsieur Stéphane Léon Gabriel Marie **GASZTOWITZ**, en son vivant retraité, demeurant à THOUARE-SUR-LOIRE (44470) 1 rue de la Pamprie.

Né à LE LOROUX-BOTTEREAU (44430), le 17 juillet 1933.

Célibataire.

Non lié par un pacte civil de solidarité.

De nationalité française.

Résident au sens de la réglementation fiscale.

Décédé à NANTES (44000) (FRANCE), le 6 juillet 2023.

A consenti un legs universel.

Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Emmanuelle BAGET, Notaire Associé de la Société Civile Professionnelle « Frédérique CIRMAN, François TESSIER et Emmanuelle BAGET, notaires associés », titulaire d'un Office Notarial à NANTES (Loire Atlantique), 19 Rue Jeanne d'Arc, le 30 octobre 2023, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire susmentionné, référence CRPCEN : 44006, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de NANTES de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

L23IJ19765

ABONNEZ-VOUS !
2 ans : 119 €

PROCEDURES NOUVELLES

OUVERTURE D'UNE PROCÉDURE DE
LIQUIDATION JUDICIAIRE

(Jugement du 25 octobre 2023)

REMADI (nom d'usage REMADI (EI)) Ahmed, 9 allée des Roitelets, 44100 Nantes, RCS Nantes 414 223 800. Restauration de type rapide. Date de cessation des paiements le 25 avril 2022. Liquidateur : SCP Mjuris Représentée par Maître Aude Pelloquin 5 rue Crébillon 44000 Nantes. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

4401JAL20230000001338

SARL LES ECOUTILLES, 2 rue Copernic, 44000 Nantes, RCS Nantes 902 026 418. Conseil pour les affaires et autres conseils de gestion. Date de cessation des paiements le 12 octobre 2023. Liquidateur : Maître Blanc de la Selarl Blanc Mj-O 8 rue d'Aouvours Bp 72209 44022 Nantes cedex 1. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

4401JAL20230000001339

SAS ESHOPCREATIVE, 13 rue de la Pérouse, 44000 Nantes, RCS Nantes 894 730 134. Photocopie, préparation de documents et autres activités spécialisées de soutien de bureau. Date de cessation des paiements le 14 août 2023. Liquidateur : Selarl Delaere et associés 20 rue Mercœur 44000 Nantes. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

4401JAL20230000001341

SARL 2AB, 4 rue des Gagneries Lieu -Dit les Etangs, 44310 La Limouzinière, RCS Nantes 510 530 728. Travaux de maçonnerie générale et gros œuvre de bâtiment. Date de cessation des paiements le 25 avril 2022. Liquidateur : SCP Mjuris Représentée par Maître Aude Pelloquin 5 rue Crébillon 44000 Nantes. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

4401JAL20230000001342

SARL ARDOUIN IMMOBILIER SUD -LOIRE, 112 boulevard de l'Europe, 44120 Vertou, RCS Nantes 790 076 343. Agences immobilières. Date de cessation des paiements le 15 octobre 2022. Liquidateur : Maître Cécile Jouin de la Selarl Cécile Jouin 6 place Viarme 44000 Nantes. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

4401JAL20230000001343

SAS LA TABLE DU BEAU SOLEIL (SASU), rue de l'Artisanat, 44450 St Julien de Concelles, RCS Nantes 889 165 593. Restauration traditionnelle. Date de cessation des paiements le 30 septembre 2023. Liquidateur : Maître Blanc de la Selarl Blanc Mj-O 8 rue d'Aouvours Bp 72209 44022 Nantes cedex 1. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

4401JAL20230000001344

SAS OZAMO REAL, 6 boulevard Luc Olivier Merson, 44000 Nantes, RCS Nantes 904 501 855. Agences immobilières.

lières. Date de cessation des paiements le 5 juin 2023. Liquidateur : Maître Cécile Jouin de la Selarl Cécile Jouin 6 place Viarme 44000 Nantes. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

4401JAL20230000001345

SARL COGITO'Z NANTES, 3 rue de Carcouet, 44000 Nantes, RCS Nantes 819 812 488. Activités de santé humaine non classées ailleurs. Date de cessation des paiements le 1^{er} octobre 2023. Liquidateur : SCP Mjuris Représentée par Maître Aude Pelloquin 5 rue Crébillon 44000 Nantes. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

4401JAL20230000001346

SAS LF-NANTES, 21 chemin de la Rabotière, Bâtiment B, 44800 Saint-Herblain, RCS Nantes 915 243 661. Restauration de type rapide. Date de cessation des paiements le 1^{er} octobre 2023. Liquidateur : Maître Cécile Jouin de la Selarl Cécile Jouin 6 place Viarme 44000 Nantes. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

4401JAL20230000001349

SARL GARAGE LERAY, 37 rue d'Anjou, 44330 Vallet, RCS Nantes 403 998 305. Commerce de voitures et de véhicules automobiles légers. Date de cessation des paiements le 18 octobre 2023. Liquidateur : Selarl Delaere et associés 20 rue Mercœur 44000 Nantes. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

4401JAL20230000001350

SAS Futur Proche, 2 rue Alain Bombard, 44800 Saint-Herblain, RCS Nantes 421 389 560. Ingénierie, études techniques. Date de cessation des paiements le 16 octobre 2023, liquidateur : SCP Mjuris Représentée par Maître Aude Pelloquin 5 rue Crébillon 44000 Nantes. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

4401JAL20230000001351

PAUMARD (nom d'usage SORIN (EI)) Claudie Simone Liliane, 159 boulevard Jules Verne, 44300 Nantes, RCS Nantes 508 428 778. Coiffure. Date de cessation des paiements le 1^{er} octobre 2023. Liquidateur : Selarl Delaere et associés 20 rue Mercœur 44000 Nantes. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

4401JAL20230000001352

OUVERTURE D'UNE PROCÉDURE DE
REDRESSEMENT JUDICIAIRE

(Jugement du 25 octobre 2023)

PATORA (nom d'usage PATORA (EI)) Adam, 10 allée de l'Etang, 44240 La Chapelle-sur-Erdre, RCS Nantes 911 026 755, RM 911 026 755. Fabrication de Hot Dog. Date de cessation des paiements le 1^{er} juin 2022. Mandataire Judiciaire : SCP Mjuris Représentée par Maître Aude Pelloquin 5 rue Crébillon 44000 Nantes. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

4401JAL20230000001337

SAS E-NOVATION PERMIS, 14 rue du stade, 44220 Coueron, RCS Nantes 812

034 049. Enseignement de la conduite. Date de cessation des paiements le 25 avril 2022. Mandataire Judiciaire : SCP Mjuris Représentée par Maître Aude Pelloquin 5 rue Crébillon 44000 Nantes. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

4401JAL20230000001340

SARL WIP 44, 2 allée Jean Bart, 44000 Nantes, RCS Nantes 837 701 671. Restauration rapide sur place, vente à emporter, traiteur et livraison, café. Date de cessation des paiements le 5 août 2023. Mandataire Judiciaire : Selarl Delaere et associés 20 rue Mercœur 44000 Nantes. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

4401JAL20230000001347

SARL ALPHA CARRELAGE, zone artisanale de la forêt 30 rue de la Communauté, 44140 Le Bignon, RCS Nantes 499 273 175. Travaux de revêtement des sols et des murs. Date de cessation des paiements le 15 juin 2023. Administrateur Judiciaire : Christophe Dolley et Cédric Lamaire de la Selarl Aj Up 44 Rue de Gigant 44100 Nantes avec pour mission : d'assister. Mandataire Judiciaire : Maître Cécile Jouin de la Selarl Cécile Jouin 6 place Viarme 44000 Nantes. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

4401JAL20230000001348

SAS CSC DIFFUSION, 2 place Charles de Gaulle, 44330 Vallet, RCS Nantes 797 528 262. Commerce de gros (commerce Interentreprises) d'autres biens domestiques. Date de cessation des paiements le 24 septembre 2023. Administrateur Judiciaire : Selarl Aj associés en la personne de Maître Maxime Lebreton Le Moulin des Roches - 31 Bd Albert Einstein Bâtiment E 44300 Nantes avec pour mission : d'assister. Mandataire Judiciaire : Maître Blanc de la Selarl Blanc Mj-O 8 rue d'Aouvours Bp 72209 44022 Nantes cedex 1. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

4401JAL20230000001353

SAS CSM DIFFUSION, 2 place Charles de Gaulle, 44330 Vallet, RCS Nantes 809 792 575. Autres commerces de détail spécialisés divers. Date de cessation des paiements le 24 septembre 2023. Administrateur Judiciaire : Selarl Aj associés en la personne de Maître Maxime Lebreton Le Moulin des Roches - 31 Bd Albert Einstein Bâtiment E 44300 Nantes avec pour mission : d'assister. Mandataire Judiciaire : Maître Blanc de la Selarl Blanc Mj-O 8 rue d'Aouvours Bp 72209 44022 Nantes cedex 1. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

4401JAL20230000001354

SAS CSB DIFFUSION, 2 place Charles de Gaulle, 44330 Vallet, RCS Nantes 803 810 787. Autres commerces de détail spécialisés divers. Date de cessation des paiements le 24 septembre 2023. Administrateur Judiciaire : Selarl Aj associés en la personne de Maître Maxime Lebreton Le Moulin des Roches - 31 Bd Albert Einstein Bâtiment E 44300 Nantes avec pour mission : d'assister. Mandataire Judiciaire : Maître Blanc de la Selarl Blanc Mj-O 8 rue d'Aouvours Bp 72209 44022 Nantes cedex 1. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

4401JAL20230000001355

SARL PMM DIFFUSION, 2 place Charles de Gaulle, 44330 Vallet, RCS

Nantes 834 969 024. Autres commerces de détail spécialisés divers. Date de cessation des paiements le 24 septembre 2023. Administrateur Judiciaire : Selarl Aj associés en la personne de Maître Maxime Lebreton Le Moulin des Roches - 31 Bd Albert Einstein Bâtiment E 44300 Nantes avec pour mission : d'assister. Mandataire Judiciaire : Maître Blanc de la Selarl Blanc Mj-O 8 rue d'Aouvours Bp 72209 44022 Nantes cedex 1. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

4401JAL20230000001356

PROCEDURES EN COURS

CONVERSION EN LIQUIDATION
JUDICIAIRE

(Jugement du 25 octobre 2023)

SAS STIMIO, 52 rue du Nil, 44470 Carquefou, RCS Nantes 803 112 796. Fabrication d'équipements de communication. Liquidateur : SCP Mjuris Représentée par Maître Aude Pelloquin 5 rue Crébillon 44000 Nantes.

4401JAL20230000001358

SARL BLOSSOM CAFE, 4 rue Copernic, 44000 Nantes, RCS Nantes 882 008 519. Restauration de type rapide. Liquidateur : Maître Blanc de la Selarl Blanc Mj-O 8 rue d'Aouvours Bp 72209 44022 Nantes cedex 1.

4401JAL20230000001359

LORIEAU (nom d'usage LORIEAU (EI)) Alexandre, 2 bis rue Charles de Gaulle, 44190 Boussay, RCS Nantes 838 844 181. Travaux d'installation d'eau et de gaz en tous locaux. Liquidateur : Maître Cécile Jouin de la Selarl Cécile Jouin 6 place Viarme 44000 Nantes, autorise le maintien de l'activité jusqu'au 25 novembre 2023.

4401JAL20230000001360

CONVERSION EN LIQUIDATION
JUDICIAIRE DE LA PROCÉDURE DE
SAUVEGARDE

(Jugement du 25 octobre 2023)

SAS RM INVEST, 3 avenue de la Merveille, 44300 Nantes, RCS Nantes 848 909 271. Activités des sociétés holding. Date de cessation des paiements le 25 octobre 2023. Maître Cécile Jouin de la Selarl Cécile Jouin , et désigne liquidateur 6 place Viarme 44000 Nantes.

4401JAL20230000001357

AUTRES JUGEMENTS

HOMOLOGATION DE L'ACCORD

(Jugement du 24 octobre 2023)

SAS WALOR INTERNATIONAL, 1 rue du Champ Fleuri, 44650 Legé, RCS Nantes 803 724 830. Fonds de placement et entités financières similaires. Suivant jugement du 24 octobre 2023, le Tribunal a homologué l'accord de conciliation intervenu dans la société Walor international.

4401JAL20230000001335

SAS WALOR INTERNATIONAL, 1 rue du Champ Fleuri, 44650 Legé, RCS Nantes 803 724 830. Fonds de placement et entités financières similaires. Suivant jugement du 24 octobre 2023, le Tribunal a homologué l'accord de conciliation intervenu dans la société Walor international.

4401JAL20230000001336

SAS WALOR LEGE, 1 rue du champ fleuri, Parc d'activités Legé Nord, 44650 LEGE, RCS Nantes 392 242 491. Décolletage. Suivant jugement du 24 octobre 2023, le Tribunal a homologué l'accord de conciliation intervenu dans la société Walor lège.

4401JAL20230000001361

ABONNEZ-VOUS!

1 an : 79 €

MODIFICATION DU PLAN DE
REDRESSEMENT

(Jugement du 25 octobre 2023)

SARL JEAN-LOUIS LAIGLE SARL, 9-11 rue des Poteries, 44115 Haute-Goulaine, RCS Nantes 440 058 931. Travaux de maçonnerie générale et gros œuvre de bâtiment. Jugement modifiant le plan de redressement.

4401JAL20230000001362

GREFFES EXTÉRIEURS

PROCÉDURES EN COURS

AUTRE JUGEMENT PRONONÇANT

(Jugement du 18 octobre 2023)

SARL BISTRO NANTES SAINT HERBLAIN, 27 rue de la République, 33290 Blanquefort, RCS Bordeaux 842 140 246. Restauration traditionnelle. Jugement du tribunal de commerce de Bordeaux prononcé en date du 18 octobre 2023, la liquidation judiciaire sous le numéro 202301065, date de cessation des paiements le 1 août 2023, désigne liquidateur Selarl Ekip 2 Rue de Caudéran Bp 20709 33007 Bordeaux, les déclarations de créances sont à déposer au liquidateur dans les deux mois de la publication au Bodacc.

4401JAL20230000001367

SARL SLB 44, 1 rue des Malifestes, 44190 Clisson, RCS Nantes 828 626 267. Travaux de menuiserie bois et Pvc. Jugement du tribunal de Commerce de La Roche-sur-Yon en date du 18/10/2023 ouvrant une procédure de liquidation judiciaire simplifiée, fixant provisoirement la date de cessation des paiements au 01/09/2023, désignant en qualité de liquidateur Selarl Humeau en la personne de Maître Thomas Humeau 118 Bd Aristide Briand 85000 La Roche sur Yon.

4401JAL20230000001368

(Jugement du 24 octobre 2023)

SARL CENTRE FRANÇAIS DES TAPIS (CFT), 217 rue du Faubourg Saint-Honoré, 75008 Paris, RCS Paris 393 005 806. Commerce de détail de tapis, moquettes et revêtements de murs et de sols en magasin spécialisé. Le Tribunal de Commerce de Paris a prononcé en date du 24/10/2023 l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire sous le numéro P202302942 date de cessation des paiements le 05/09/2023, et a désigné juge commissaire : M. Arnaud de Pesquidoux, mandataire judiciaire : Selarl Fides en la personne de Me Pablo Castanon 5 rue de Palestro 75002 Paris, et a ouvert une période d'observation expirant le 24/04/2024, les déclarations de créances sont à déposer au mandataire judiciaire dans les deux mois à compter de la date de publication au bodacc.

4401JAL20230000001366

(Jugement du 25 octobre 2023)

SAS DISTRIBUTION CASINO FRANCE, 1 cours Antoine Guichard, 42000 Saint Etienne, RCS Saint-Etienne 428 268 023. Hypermarchés. Le Tribunal de Commerce de Paris a prononcé en date du 25/10/2023 l'ouverture d'une procédure de sauvegarde accélérée sous le numéro P202302889 et a désigné juge commissaire : M. Michel Teytu, administrateur : SCP d'ADMINISTRATEURS judiciaires Abitbol & roussellet en la personne de Me Frédéric Abitbol 38 avenue Hoche 75008 Paris, Selarl Fhbx en la personne de Me Hélène Bourbouloux 176 avenue Charles de Gaulle 92200 Neuilly-sur-Seine, Selarl Thevenot Partners en la personne de Me Aurélie Perdereau 42 rue de Lisbonne 75008 Paris, avec les pouvoirs : de surveiller, mandataire judiciaire : SCP Btsg en la personne de Me Marc Sénéchal 15 rue de l'Hôtel de Ville 92200 Neuilly-sur-Seine, Selafa Mja en la personne de Me Valérie Leloup-Thomas 102 rue du Faubourg Saint-Denis 75479 Paris Cedex 10, Selarl Fides en la personne de Me Bernard Corre 5 rue de Palestro 75002 Paris., 25/10/2023.

4401JAL20230000001365

**ATTESTATION DE PARUTION
IMMÉDIATE**

TRIBUNAL
DE COMMERCE
SAINT NAZAIRE

PROCÉDURES EN COURS

AUTRE JUGEMENT PRONONÇANT

(Jugement du 15 novembre 2022)

SARL Cars Presqu'île Automobiles, 6 chemin de Roche Blanche, 44240 La Chapelle-sur-Erdre, RCS Nantes 882 234 511. Entretien et réparation de véhicules automobiles légers. Le Tribunal de Commerce de Nantes en date du 15/11/2022 met fin à la procédure de traitement de sortie de crise, prononce l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 10/09/2022 et désigne mandataire judiciaire SCP Mjiris représentée par Maître Aude Pelloquin 5 rue Crébillon 44000 Nantes. Les déclarations de cessation des paiements sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L.814-2 et L.814-13 du Code de Commerce dans les deux mois à compter de la publication du Bodacc.

4402JAL20230000000404

PROCÉDURES NOUVELLES

OUVERTURE D'UNE PROCÉDURE DE
LIQUIDATION JUDICIAIRE

(Jugement du 25 octobre 2023)

ROZENTALIS (nom d'usage ROZENTALIS (EI)) Judith Sarah, 77 route des Frechets, 44600 Saint Nazaire, RCS Saint-Nazaire 531 581 015. Commerce de détail de journaux et papeterie en magasin spécialisé. Liquidation judiciaire par application de l'article L681-2 II du Code de Commerce. Date de cessation des paiements le 19 octobre 2023. Liquidateur : Selarl Philippe Delaere et associé en la personne de Me Philippe Delaere «Le Constens» bd Docteur Chevrel Cs 30105 44502 La Baule cedex. Les déclarations de créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

4402JAL20230000000403

PICARD (nom d'usage PICARD (EI)) Yvan, 2 impasse des Grands Frauds Landieul, 44410 Herbignac, RCS Saint-Nazaire 817 933 088. Restauration de type rapide. Liquidation judiciaire par application de l'article L681-2 III du Code de Commerce. Date de cessation des paiements le 25 avril 2022. Liquidateur : Selarl Philippe Delaere et associé en la personne de Me Philippe Delaere «Le Constens» bd Docteur Chevrel Cs 30105 44502 La Baule cedex. Les déclarations de créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

4402JAL20230000000407

SARL GENESIS DISTRIBUTION, 18 chemin des foins, 44380 Pornichet, RCS Saint-Nazaire 903 895 118. Autres commerces de détail alimentaires en magasin spécialisé. Date de cessation des paiements le 15 janvier 2023. Liquidateur : Selarl Philippe Delaere et associé en la personne de Me Philippe Delaere «Le Constens» bd Docteur Chevrel Cs 30105 44502 La Baule cedex. Les déclarations de créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

4402JAL20230000000408

SARL OLIMA, 18 chemin des Foins, 44380 Pornichet, RCS Saint-Nazaire 815 156 450. Restauration de type rapide. Date de cessation des paiements le 15 janvier 2023. Liquidateur : Selarl Philippe Delaere et associé en la personne de Me Philippe Delaere «Le Constens» bd Docteur Chevrel Cs 30105 44502 La Baule cedex. Les déclarations de créances

sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

4402JAL20230000000409

SARL MOMA, 88 avenue de Bonne Source, 44380 Pornichet, RCS Saint-Nazaire 878 677 608. Commerce de voitures et de véhicules automobiles légers. Date de cessation des paiements le 15 janvier 2023. Liquidateur : Selarl Philippe Delaere et associé en la personne de Me Philippe Delaere «Le Constens» bd Docteur Chevrel Cs 30105 44502 La Baule cedex. Les déclarations de créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

4402JAL20230000000410

SARL NACRE INTERNATIONAL, 1 allée de Parc de Mesemena, 44500 La Baule-Escoublac, RCS Saint-Nazaire 538 027 350. Vente à distance sur catalogue général. Date de cessation des paiements le 25 avril 2022. Liquidateur : Selarl Cleoval en la personne de Me Virginie Scelles 14 Bd de la Paix Cs 22173 56005 Vannes Cedex. Les déclarations de créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

4402JAL20230000000411

SARL MAVOCA TRANSPORTS LIVRAISONS EXPRESS, 13 la Gourhandais, 44260 Prinquiau, RCS Saint-Nazaire 877 523 001. Transports routiers de fret interurbains. Date de cessation des paiements le 25 avril 2022. Liquidateur : Selarl Cleoval en la personne de Me Virginie Scelles 14 Bd de la Paix Cs 22173 56005 Vannes Cedex. Les déclarations de créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

4402JAL20230000000412

SARL ACCESS, 7 rue du Maréchal Leclerc, Sainte-Marie-sur-Mer, 44210 Pornic, RCS Saint-Nazaire 453 336 562. Agences immobilières. Date de cessation des paiements le 15 janvier 2023. Liquidateur : Selarl Philippe Delaere et associé en la personne de Me Philippe Delaere «Le Constens» bd Docteur Chevrel Cs 30105 44502 La Baule cedex. Les déclarations de créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

4402JAL20230000000414

SARL CUISINES RS2T, 13 allée des Tulipes, 44260 Savenay, RCS Saint-Nazaire 828 889 402. Commerce de détail de meubles. Date de cessation des paiements le 25 septembre 2023. Liquidateur : Selarl Cleoval en la personne de Me Virginie Scelles 14 Bd de la Paix Cs 22173 56005 Vannes Cedex. Les déclarations de créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

4402JAL20230000000415

SAS SOCIETE NAZAIRIENNE DE MECANIQUE (SNM), 87 rue Henri Gautier, 44550 Montoir-de-Bretagne, RCS Saint-Nazaire 005 980 016. Mécanique industrielle. Date de cessation des paiements le 18 avril 2023. Liquidateur : Selarl Philippe Delaere et associé en la personne de Me Philippe Delaere «Le Constens» bd Docteur Chevrel Cs 30105 44502 La Baule cedex. Les déclarations de créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

4402JAL20230000000416

ABONNEZ-VOUS!
6 mois : 48 €

OUVERTURE D'UNE PROCÉDURE DE
REDRESSEMENT JUDICIAIRE

(Jugement du 25 octobre 2023)

SARL LIVE PRODUCTIONS, 24 avenue Raymond Poincaré, 44250 Saint-Brévin-les-Pins, RCS Saint-Nazaire 438 824 963. Production de films pour le cinéma. Date de cessation des paiements le 13 septembre 2023. Administrateur Judiciaire : Selarl Saj en la personne de Me Vincent Bonneau 24 Boulevard Victor Hugo 44600 Saint-Nazaire avec pour mission : d'assister. Mandataire Judiciaire : Selarl Philippe Delaere et associé en la personne de Me Philippe Delaere «Le Constens» bd Docteur Chevrel Cs 30105 44502 La Baule cedex. Les déclarations de créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

4402JAL20230000000413

CONVERSION EN LIQUIDATION
JUDICIAIRE DE LA PROCÉDURE DE
SAUVEGARDE

(Jugement du 25 octobre 2023)

SAS R.S.O. - RECHARGEMENTS ET SOUDURES DE L'OUEST, zone artisanale la Harrois, 44160 Besné, RCS Saint-Nazaire 482 834 108. Traitement et revêtement des métaux. Date de cessation des paiements le 25 octobre 2023. Selarl Philippe Delaere et associé en la personne de Me Philippe Delaere, et désigne liquidateur «Le Constens» bd Docteur Chevrel Cs 30105 44502 La Baule cedex.

4402JAL20230000000402

CLÔTURES

CLÔTURE POUR INSUFFISANCE D'ACTIF

(Jugement du 25 octobre 2023)

SAS COCHE, 140 rue Aristide Briand, 44600 Saint-Nazaire, RCS Saint-Nazaire 914 547 740.

4402JAL20230000000405

SARL 108E A, 32 la Calvernais, 44170 Marsac-sur-Don, RCS Saint-Nazaire 501 935 696.

4402JAL20230000000406

ABONNEZ-VOUS!parution hebdomadaire
couplage magazine + site internet
+ une newsletter chaque semaine

48 € TTC

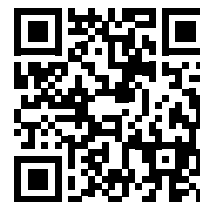
6 MOIS • 26 NUMÉROS

79 € TTC

1 AN • 52 NUMÉROS

119 € TTC

2 ANS • 104 NUMÉROS



Paiement sécurisé

85 VENDÉE

LA ROCHE-SUR-YON

CONSTITUTIONS



EXPERTISE COMPTABLE | AUDIT | CONSEIL

TEMA SOLAIRE

Société par actions simplifiée au capital de 1 000 €
Siège social : 29 Avenue du Général de Gaulle
85120 LA CHATAIGNERAIE

Aux termes d'un acte sous signature privée en date du 30/10/2023, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée
Dénomination : TEMA SOLAIRE
Siège : 29 Avenue du Général de Gaulle, 85120 LA CHATAIGNERAIE

Durée : quatre-vingt-dix-neuf ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés
Capital : 1 000 €

Objet : Achat, vente, installation et raccordement de panneaux solaires photovoltaïques et toutes autres énergies renouvelables

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre.

Agrément : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Présidente : La société GAMMA, Société à responsabilité limitée au capital de 260 000 €, ayant son siège social 29 Avenue du Général de Gaulle, 85120 LA CHATAIGNERAIE, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro 980 451 256 RCS LA ROCHE SUR YON, représentée par Monsieur Teddy GEFFARD, en sa qualité de gérant.

La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de LA ROCHE SUR YON.

POUR AVIS
La Présidente

L23IJ14117



Aux termes d'un ASSP en date du 30/10/2023, il a été constitué une SELARLU ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : VPLSO
Objet social : Exercice de la profession de masseur-kinésithérapeute
Siège social : 47 AVENUE JEAN JAURES, 85100 LES SABLES D'OLONNE
Capital : 1 000 €

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de LA ROCHE-SUR-YON

Gérance : M. PATRY Vincent, demeurant 47 AVENUE JEAN JAURES, 85100 LES SABLES D'OLONNE

L23IJ18950



EXPERTISE COMPTABLE | AUDIT | CONSEIL

C.S.A.V.E.

Société par actions simplifiée au capital de 1 200 000 euros
Siège social : 1 rue de la Groie 85110 SIGOURNAIS

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à SIGOURNAIS du 25/10/2023 il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée
Dénomination : C.S.A.V.E.
Siège : 1 rue de la Groie 85110 SIGOURNAIS

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés

Capital : 1 200 000 euros
Objet : La souscription, acquisition, gestion, transmission de tous titres sociaux ou de créances, de valeurs mobilières et de tous droits et obligations y attachés. L'étude, le conseil, l'assistance, la définition de stratégies et de politiques, l'animation, la gestion en matière administrative, comptable, financière et technique, logistique, de ressources humaines, de communication et de développement et fournitures de toutes prestations de services en général.

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Président :
Christophe COUTAND, demeurant 1 rue de la Groie 85110 SIGOURNAIS
Directeur général :
Stéphanie COUTAND demeurant 1 rue de la Groie 85110 SIGOURNAIS

La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de LA ROCHE SUR YON.

POUR AVIS
Le Président

L23IJ19402

AGSE
Société à responsabilité limitée au capital de 500 euros
Siège social : 71 rue Carnot 85300 CHALLANS

Société en cours de formation
AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date du 26 Octobre 2023 à CHALLANS, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société à responsabilité limitée

Dénomination sociale : AGSE
Siège social : 71 rue Carnot, 85300 CHALLANS

Objet social : la pratique des expertises, études et conseils auprès de toutes personnes physiques ou morales tant du secteur privé que du secteur public ainsi qu'auprès des administrations.

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 500 euros
Gérance : Monsieur Laurent JALLON, demeurant 71 rue Carnot 85300 CHALLANS, assure la gérance.

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de LA ROCHE SUR YON.

L23IJ19463

In Extenso

Experts-Comptables

CHALLANS

VADEOP
Société par actions simplifiée à associée unique
Au capital de 10 000 euros
Siège social : 35 rue du Puy Sans Tour 85320 MAREUIL SUR LAY-DISSAIS
RCS LA ROCHE SUR YON

AVIS DE CONSTITUTION

L23IJ19595

Aux termes d'un acte sous signature privée du 26/10/2023, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : société par actions simplifiée

Dénomination : VADEOP
Siège : 35 rue du Puy Sans Tour - 85320 MAREUIL SUR LAY-DISSAIS

Objet : Toutes activités de conseils, d'ingénierie en vue du développement de la transition énergétique par la mise en place de nouveaux procédés ou amélioration de l'existant en matière d'énergie renouvelable, bilan carbone, à destination notamment d'architectes, maîtres d'oeuvre et toutes personnes physiques ou morale le nécessitant. La récupération et valorisation de déchets industriels et divers, issus des entreprises et collectivités principalement. Transport de déchets non dangereux pour tous moyens. Négoce de tous matériaux revalorisés. Diagnostic PEMD (Produits, équipements, matériaux, déchets) dans le cadre notamment d'opérations de démolition et/ou de réhabilitation de bâtiments.

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés

Capital : 10 000 euros
Présidente : la Société HOLDING MONPA, Société à responsabilité limitée à associé unique au capital social de 2 000 €, dont le siège social est situé 35 rue du Puy Sans Tour - 85320 MAREUIL SUR LAY-DISSAIS, immatriculée au RCS LA ROCHE-SUR-YON sous le n°980 724 017, représentée par M. Antoine FERRAND agissant et ayant les pouvoirs nécessaires en tant que Gérant,

Directeur Général : M. Antoine FERRAND, demeurant 35 rue du Puy Sans Tour - 85320 MAREUIL SUR LAY-DISSAIS

Immatriculation au RCS de LA ROCHE SUR YON.

L23IJ19479

In Extenso

Experts-Comptables

LA ROCHE SUR YON

FXL
Société par actions simplifiée
Au capital de 18 000 euros
Siège social : 68 boulevard Léon Martin 85000 LA ROCHE SUR YON

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé du 25/10/2023, 27/10/2023 et 28/10/2023 il a été constituée une société dont les caractéristiques sont les suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée,
Dénomination : FXL,
Siège : 68 boulevard Léon Martin 85000 LA ROCHE SUR YON,

Durée : 99 ans,
Capital : 18 000 euros,
Objet : Acquisition, gestion, exploitation par bail ou autrement de tous immeubles, biens et droits immobiliers. Construction de ces mêmes immeubles. Agencement, mise en valeur de ces mêmes immeubles, souscriptions d'emprunts nécessaires au financement de ces activités sociales et constitution de toutes hypothèques ou autres sûretés réelles sur les biens sociaux. Aliénation des immeubles, biens et droits immobiliers inutiles à la Société. Prise de participation dans toutes opérations immobilières, à condition qu'elles soient en rapport avec ou nécessaires à une activité de laboratoire de biologie médicale, notamment par voie de création de sociétés nouvelles, apport, souscription ou achat de titres ou droits sociaux.

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Agrément : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Président : Florent TOMASI, demeurant 48 avenue Aristide Briand, 85100 LES SABLES D'OLONNE.

Immatriculation au RCS de LA ROCHE S/YON.

L23IJ19595

Avis est donné de la constitution d'une Société présentant les caractéristiques suivantes :

DENOMINATION : LITTORAL ATLAN-

TIC GRANDES CUISINES (LAGC)

FORME : Société à responsabilité limitée

CAPITAL : 612.000 euros
SIEGE SOCIAL : 5, rue des Essepes 85160 Saint Jean de Monts

OBJET : La détention de toutes participations, l'acquisition et la cession de toutes valeurs mobilières, parts sociales et tous instruments financiers, la prise de participation ou d'intérêts dans toutes sociétés, entreprises, groupements ou associations, français ou étrangers, créées ou à créer, et la réalisation de toutes opérations d'administration et disposition de ses actifs, par tous moyens et notamment achat, vente, échange, portage, apport, fusion, scission.

DURÉE : 99 années
GERANCE : Monsieur Alexis ARTIS demeurant 2, rue des Jacinthes 85160 Saint-Jean-de-Monts

IMMATRICULATION : RCS de La-Roche-sur-Yon.
Pour avis.

L23IJ19802

MODIFICATIONS



EXPERTISE COMPTABLE | AUDIT | CONSEIL

Aux termes d'une AG du 29/09/2023 la Société B.I. G PARTICIPATIONS (SAS) au capital : 1 000 000 € ; siège social : Impasse du Haut Bois, BP 336-85600 MONTAIGU VENDEE ; 478138084 RCS LA ROCHE S/YON) a constaté que le mandat de la Société IN EXTENSO OUEST AUDIT, Commissaire aux Comptes titulaire, est arrivé à expiration et qu'il n'est pas désigné de Commissaire aux Comptes.

L23IJ16464



EXPERTISE COMPTABLE | AUDIT | CONSEIL

A.O.C.S.
SAS au capital de 10 000 €
Siège social : 7 bd de Lattre de Tassigny, 85180 LES SABLES D'OLONNE 949 742 001 RCS LA ROCHE/YON

Selon décision du 26/10/2023, l'associé unique a décidé d'étendre l'objet social aux activités de marchand de biens, promotion immobilière & mise en valeur, administration exploitation par location ou autrement de tous immeubles & droits immobiliers dont elle pourrait devenir propriétaire, & de modifier en conséquence l'article 2 des statuts. Pour avis Le Président

L23IJ19407



EXPERTISE COMPTABLE | AUDIT | CONSEIL

ERIK LEROUGE YACHT DESIGNS
Société à responsabilité limitée au capital de 7 620 euros
Siège social : La Touche 85240 FOUSSAIS PAYRE 410 722 615 RCS LA ROCHE SUR YON
Aux termes d'une décision en date du 30 juin 2023 l'associé unique, statuant en application de l'article

L. 223-42 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.

Pour avis
Le Président

L23IJ19460

SERVICE ANNONCES LÉGALES

TÉL : 02 40 47 00 28

annonces-legales@informatriceurjudiciaire.fr

In Extenso

Experts-Comptables

LES HERBIERS

TRICKY

SARL au capital de 1 euro
porté à 80 001 euros
Siège social : 7 rue du Paradis aux Anez
8520 JARD SUR MER
948 183 876 RCS LA ROCHE SUR YON

AVIS

Aux termes et à compter des décisions de l'associé unique du 18/10/2023 le capital social a été augmenté de 80 000 euros par voie d'apport en nature, ce qui entraîne la publication des mentions suivantes : Ancienne mention : Capital : 1 euro. Nouvelle mention : Capital: 80 001 euros.

L23IJ19490

MCML

Forme : SAS

Capital social : 20000 euros
Siège social : 26 rue de l'Hôtel de Ville
85740 L'EPINE
901 158 014 RCS de La Roche sur Yon

DIRECTEUR GENERAL

Aux termes d'une décision en date du 27 juin 2023, à compter du 27 juin 2023, les associés ont pris acte de la modification de la direction :

- Directeur général : COUMA SARL, sise 10 chemin de la Commanderie, 85230 Beauvoir sur Mer, immatriculée au greffe de La Roche sur Yon sous le numéro 953164209 (nomination).

Mention sera portée au RCS de La Roche sur Yon.

L23IJ19498

L GUILLOU CONSEILS

Société à responsabilité limitée
au capital de 10 000 euros
Siège social : 12 rue de la Vendée
85610 CUGAND

RCS LA ROCHE-SUR-YON 901 581 975

AVIS

L'associée unique en date du 1^{er} novembre 2023 a décidé :

- d'adopter comme nouvelle dénomination sociale : NEOTRANSMISSION en remplacement de « L GUILLOU CONSEILS » à compter du même jour et de modifier en conséquence les statuts.

- de transférer le siège social du 12 Rue de la Vendée 85610 CUGAND à CUGAND (85610) - 35 Impasse Paul-Louis Dagnet Z.A. du Mortier Est et de modifier en conséquence les statuts.

Mention sera faite au RCS de LA ROCHE-SUR-YON.

L23IJ19524

In Extenso

Experts-Comptables

LA ROCHE SUR YON

H.F

SARL au capital de 20 000 euros
Siège social : 1, rue des Primevères
La Flocellière
85700 SEVREMONT
798 010 088 RCS LA ROCHE SUR YON

AVIS

Aux termes et à compter des décisions en date du 25/10/2023, l'associé unique a décidé d'étendre l'objet social aux activités de : Coaching et accompagnement des professionnels, dirigeants d'entreprises et cadres, salariés et particuliers, dans tous domaines liés notamment au management, prise de décisions, situations de blocage, gestion d'entreprise ainsi que la formation professionnelle ; Animation de conférences, club, associations, réseaux, consultant extérieur ;

Direction des filiales du groupe : participation active au contrôle des filiales, définition et animation de la stratégie et de la conduite de la politique générale du groupe constitué par la société et ses filiales, ou de toute autre entreprise, notamment dans tous les domaines de gestion d'entreprise (finance, gestion de trésorerie, comptabilité, ressources humaines, droit, informatique, ingénierie, ventes et achats, marketing, facturation, etc) et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts.

L23IJ19560

Le café du Prieuré
SARL à associé unique au capital de 10 000 €

Siège social : MOUZEUIL SAINT MARTIN (85370)
2 rue du Prieuré
891 446 601 RCS LA ROCHE SUR YON
DAU du 08.10.2023 : démission de M. Alain CROQUET de ses fonctions de gérant, à compter de ce jour, nomination en ses lieu et place Mme Chloé BRILLON demeurant à PANTIN (93500), 55 rue Victor Hugo.

L23IJ19618

L'Assemblée Générale de la société
CONSEIL ETUDE MAITRISE D'ŒUVRE AUTOUR DE L'EAU, SARL au capital de 3 530 €, Siège social : 419 La Charnière 85170 Beaufou, 904 525 458 RCS La Roche sur Yon, en date du 31 août 2023, a décidé et réalisé une augmentation du capital social de 530 € par apports en numéraire, pour le porter à 4 060 €.

Pour avis, la Gérance

L23IJ19633

Par décision en date du 25 septembre 2023, l'assemblée générale extraordinaire des associés de la société
CONSEIL ETUDE MAITRISE D'ŒUVRE AUTOUR DE L'EAU, SARL au capital de 4 060 euros, siège social : 419 La Charnière 85170 Beaufou, 904 525 458 RCS La Roche sur Yon, a décidé, à compter du 25 septembre 2023, de transférer le siège social de la société au 24 allée du Grand Calvaire parc d'activités La Promenade 85250 Chavagnes en Pailiers. Les statuts ont été modifiés en conséquence.

Pour avis, la gérance

L23IJ19634



L'ÉPICERIE DE LA COP[®]
Société à responsabilité limitée
au capital de 40 000 euros
Siège social : 6 Rue de Verdun
85260 LA COPECHAGNIÈRE
833 871 130 RCS LA ROCHE SUR YON

DÉMISSION D'UN COGERANT

Aux termes d'une délibération en date du 16 octobre 2023, la collectivité des associés a pris acte de la démission de Monsieur Vincent BELAUD de ses fonctions de gérant à compter du 31 octobre 2023 et a décidé de ne pas procéder à son remplacement.

Pour avis -La Gérance

L23IJ19653

GUEGUEN
AVOCATS

STRATECODIS

Société par actions simplifiée
au capital de 5 000 euros
porté à 4 000 000 euros
Siège social : Route de la Roche-sur-Yon
Les Essarts 85140 ESSARTS EN BOCAGE
978 189 470 RCS LA ROCHE SUR YON

AVIS

Du procès-verbal des décisions de

l'associée unique en date du 13 octobre 2023,

Du certificat délivré le 13 octobre 2023 par le Commissaire aux Comptes désigné à cet effet, constatant la libération d'actions nouvelles par compensation de créances liquides et exigibles sur la Société,

Il résulte que le capital social a été augmenté d'un montant de 3 995 000 euros par émission de 399 500 actions nouvelles de numéraire, et porté de 5 000 euros à 4 000 000 euros.

En conséquence, l'article 7 des statuts a été modifié.

Ancienne mention :

Le capital social est fixé à 5 000 euros.

Nouvelle mention :

Le capital social est fixé à 4 000 000 euros.

Pour avis, la présidente

L23IJ19808

DISSOLUTIONS



EXPERTISE COMPTABLE | AUDIT | CONSEIL

NGC

SAS en liquidation au capital de 5 000 €
Siège social : 4 rue du Château, 85300 CHALLANS
Siège de liquidation : 25 avenue du Général Leclerc, 94140 ALFORTVILLE
833 312 820 RCS LA ROCHE SUR YON

Aux termes d'une décision du 31/10/2023, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du même jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel. Monsieur Nicolas GREZES, demeurant 25 avenue du Général Leclerc, 94140 ALFORTVILLE, associé unique, exercera les fonctions de liquidateur pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci. Le siège de la liquidation est fixé 25 avenue du Général Leclerc, 94140 ALFORTVILLE. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de LA ROCHE SUR YON, en annexe au Registre du commerce et des sociétés. Pour avis, Le Liquidateur

L23IJ19486

AssestàE. Forme : EURL société en liquidation. Capital social : 500 euros. Siège social : 18 rue des Résédas, 85340 Les Sables d'Olonne. 913077558 RCS La Roche sur Yon.

DISSOLUTION ANTICIPEE

Aux termes d'une décision en date du 1 novembre 2023, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 1 novembre 2023. Madame Amandine EVE, demeurant 18 rue des Résédas 85340 Les Sables d'Olonne a été nommé liquidateur et lui a conféré les pouvoirs les plus étendus. Le siège de la liquidation est à l'adresse du liquidateur, adresse où doit être envoyée la correspondance.

Pour avis, le liquidateur

L23IJ19871



RÉGIE SUR TOUTE LA FRANCE

CLÔTURES

In Extenso

Experts-Comptables

LA ROCHE SUR YON

LUCIE BAUD

Société à responsabilité limitée à associée unique en liquidation
Au capital de 1 500 euros
Siège social : 1 Place de la Résistance
85000 LA ROCHE SUR YON
Siège de liquidation : 4 rue d'Aizenay
85000 LA ROCHE SUR YON
890 602 493 RCS LA ROCHE SUR YON

CLOTURE DE LA LIQUIDATION

Aux termes et à compter de décisions du 27/10/2023, l'associée unique a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Lucie BAUD, demeurant 4 rue d'Aizenay, 85000 LA ROCHE SUR YON, de son mandat de liquidateur, lui a donné quitus de sa gestion et a prononcé la clôture de la liquidation. Dépôt des comptes de liquidation au RCS de LA ROCHE SUR YON et la Société sera radiée dudit registre.

L23IJ19626

In Extenso

Experts-Comptables

LA ROCHE SUR YON

L.S. IMMOBILIER

Société civile immobilière en liquidation
Au capital de 5 000 euros
Siège social de liquidation :
4, rue Offenbach
85000 LA ROCHE SUR YON
480 452 291 RCS LA ROCHE SUR YON

AVIS DE CLOTURE DE LIQUIDATION

Aux termes et à compter des délibérations du 04/10/2023, les associés ont approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur, l'ont déchargé de son mandat et ont prononcé la clôture de la liquidation. Dépôt des comptes de liquidation au RCS de LA ROCHE S/ YON.

L23IJ19630

AUTRES ANNONCES



Étude de Maîtres PERRAIS
et KERAMBRUN
Notaires associés
6 Chemin de Cribœuf
44160 PONTCHATEAU

ENVOI EN POSSESSION

Par testament en date du 01 février 2023 Monsieur Patrick JUTEAU, en son vivant sans emploi, demeurant à LA ROCHE SUR YON (85000) 9 place Marconi, décédé à GUERANDE (44350) le 12 avril 2023 a consenti un leg universel et quatre legs particuliers.

Ce testament a été déposé au rang des minutes de Maître Yann KERAMBRUN, notaire à PONTCHATEAU, suivant procès-verbal en date du 16 aout 2023 dont la copie authentique a été reçue par le Greffe du Tribunal Judiciaire de SAINT NAZAIRE le 14 septembre 2023.

Cet envoi en possession a eu lieu en absence d'héritiers réservataires.

Les oppositions pourront être formées auprès de Maître KERAMBRUN, 2 B rue du commandant Henri Charbonnier, 44160 PONTCHATEAU, notaire chargé du règlement de la succession.

L23IJ19812

PODCAST

les carnets DE LA TRANSMISSION

Serrurerie Luçonnaise

In Extenso



Pierre
Bonnet



Teddy
Brochard

IJ | In Extenso



ET SI UN VILLAGE POUVAIT



TRANSFORMER VOTRE ENTREPRISE ?

VILLAGES BY CA : 43 lieux où start-up et entreprises coopèrent
pour innover et dynamiser nos régions.

**AGIR CHAQUE JOUR DANS VOTRE INTÉRÊT
ET CELUI DE LA SOCIÉTÉ**

**LE
VILLAGE**
by CA



**ATLANTIQUE
VENDÉE**

levillagebyca.com

Le réseau « Le Village by CA » est animé par la Fédération Nationale du Crédit Agricole (Siège social 48 rue La Boétie 75008 Paris). Les Villages by CA sont des initiatives de la FNCA et des Caisses régionales de Crédit Agricole. Plus d'information sur levillagebyca.com/fr. Édité par la CAISSE RÉGIONALE DE CRÉDIT AGRICOLE MUTUEL ATLANTIQUE VENDÉE Société coopérative à capital variable, agréée en tant qu'établissement de crédit 440 242 469 RCS Nantes - Société de courtage d'assurance immatriculée auprès du Registre des Intermédiaires en Assurance ORIAS sous le N° 07 023 954 - N° TVA FR 57 440 242 469 - Siège social : Route de Paris - NANTES - Adresse postale : 44949 NANTES CEDEX 9 Crédit photo : Elise FAMy.